



Didier Billion

GÉOPOLITIQUE DES MONDES ARABES

40 fiches illustrées
pour comprendre le monde

Collection dirigée par Pascal Boniface



EYROLLES

REPÈRES ET CLÉS POUR DÉCRYPTER L'ACTUALITÉ

Pourquoi parler des mondes arabes ? Quel avenir pour les pays arabes ? La colonisation a-t-elle aujourd'hui encore une influence ? Quelles trajectoires depuis les indépendances ? Le monde arabe est-il bien ou mal parti ? Ces questions traversent l'histoire contemporaine et resurgissent au fil de l'actualité. Des clichés à la réalité, cet ouvrage nous parle de lieux, de faits et de chiffres pour nous aider à y voir plus clair. Spécialiste incontesté, l'auteur propose 40 fiches documentées pour cerner les enjeux et les défis de la région. L'ensemble est illustré de cartes, graphiques et tableaux.

« Didier Billion décrypte avec aisance les tumultes
et les crises qui secouent les mondes arabes,
nous amenant ainsi à une meilleure
compréhension de ses enjeux. »

PASCAL BONIFACE

DIDIER BILLION est directeur adjoint de l'IRIS. Docteur en science politique et certifié d'histoire et de géographie, il est spécialiste de la Turquie et du Moyen-Orient. Il est déjà l'auteur d'ouvrages et de nombreux articles sur les problématiques régionales.

Dans la même collection



www.editions-eyrolles.com

GÉOPOLITIQUE DES MONDES ARABES

40 fiches illustrées
pour comprendre le monde

Groupe Eyrolles
61, bd Saint Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Création de maquette et mise en pages : Claire Fauvain
Réalisation des cartes : Légendes Cartographie

© Groupe Eyrolles 2018
ISBN : 978-2-212-56773-1

Dépôt légal : mars 2018
Imprimé en UE

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'Éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

Didier Billion

GÉOPOLITIQUE DES MONDES ARABES

40 fiches illustrées
pour comprendre le monde

Collection dirigée par Pascal Boniface

EYROLLES

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
 PARTIE 1 LES SOCIÉTÉS ARABES : ENTRE UNITÉ ET DIVERSITÉ.....	9
FICHE 1 LES MONDES ARABES : UNE UNITÉ... TRÈS DIVERSIFIÉE.....	10
FICHE 2 DES SITUATIONS ÉCONOMIQUES HÉTÉROGÈNES.....	14
FICHE 3 BIENFAITS ET MALÉDICTION DES HYDROCARBURES.....	18
FICHE 4 LES JEUNES ET LES FEMMES, ENTRE RELÉGATION ET AFFIRMATION.....	22
FICHE 5 MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX.....	26
FICHE 6 CHIISME <i>VERSUS</i> SUNNISME, DES RIVALITÉS INSTRUMENTALISÉES.....	30
FICHE 7 DES MINORITÉS CONFESSIONNELLES AFFAIBLIES.....	34
FICHE 8 DES MINORITÉS ETHNIQUES VIVACES.....	38
FICHE 9 L'AUTORITARISME POLITIQUE.....	42
 PARTIE 2 UNE RÉGION TARAUDÉE PAR LES CONFLITS.....	47
FICHE 10 COLONISATION ET DÉCOLONISATION.....	48
FICHE 11 LE FAIT SIONISTE.....	52
FICHE 12 LES GUERRES ISRAËLO-ARABES JUSQU'EN 1993.....	56
FICHE 13 L'ÉCHEC DES ACCORDS D'OSLO.....	60
FICHE 14 LES GUERRES DEPUIS L'ÉCHEC DU PROCESSUS DE PAIX ISRAËLO-PALESTINIEN.....	64
FICHE 15 LE FAIT NATIONAL PALESTINIEN.....	68
FICHE 16 LES GUERRES D'IRAK.....	72
FICHE 17 LA LIBYE EN VOIE DE DISLOCATION.....	76
FICHE 18 GUERRES PAR PROCURATION EN SYRIE.....	80
FICHE 19 TENDANCES CENTRIFUGES AU YÉMEN.....	84

PARTIE 3 DYNAMIQUES POLITIQUES CONTEMPORAINES.....89

FICHE 20 LES IDÉOLOGIES DE L'UNITÉ ARABE.....	90
FICHE 21 ISLAMISME, ISLAM POLITIQUE, ISLAMO-NATIONALISME.....	94
FICHE 22 L’AFFIRMATION DES ÉTATS-NATIONS	98
FICHE 23 2010-2011 : L'ONDE DE CHOC POLITIQUE.....	102
FICHE 24 LE MAGHREB	106
FICHE 25 LE MONDE NILOTIQUE ARABE.....	110
FICHE 26 LE LEVANT	114
FICHE 27 L'INACCESSIBLE ÉTAT PALESTINIEN.....	118
FICHE 28 LES MONARCHIES PÉTROLIÈRES DU GOLFE	122
FICHE 29 LE YÉMEN ET OMAN	126
FICHE 30 SOMALIE, DJIBOUTI ET COMORES	130
FICHE 31 LES INSTITUTIONS PANARABES	134

PARTIE 4 ENJEUX RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX.....139

FICHE 32 LA GUERRE FROIDE DANS LES MONDES ARABES.....	140
FICHE 33 LES ÉTATS-UNIS, UN ACTEUR EN PERTE D'INFLUENCE.....	144
FICHE 34 LE RETOUR DE LA RUSSIE.....	148
FICHE 35 DIFFICULTÉS DES RELATIONS EURO-ARABES	152
FICHE 36 LA FRANCE ET LES MONDES ARABES	156
FICHE 37 LA TURQUIE, UNE DIFFICILE AFFIRMATION RÉGIONALE.....	160
FICHE 38 L'IRAN, UN VOISIN SUSCITANT LA MÉFIANCE.....	164
FICHE 39 LA QUESTION KURDE.....	168
FICHE 40 LE DROIT INTERNATIONAL ET LES MONDES ARABES	172

NOTES	176
-------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	178
--------------------	-----

INDEX.....	180
------------	-----

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET SOURCES.....	182
---	-----

INTRODUCTION

De prime abord, l'utilisation du pluriel dans le titre du présent ouvrage peut surprendre, puisqu'il est de coutume d'évoquer le monde arabe comme une entité. Pourtant, cette région est en réalité extrêmement diverse et rien ne serait plus erroné que de continuer à la percevoir à travers le prisme d'une unité mythique et fantasmée. Cette dernière, il est vrai, a eu ses heures de gloire, et d'illusions, au mitan du XX^e siècle, mais ce moment est révolu. Désormais, l'impérieuse logique de la défense de leurs intérêts nationaux semble être la règle d'airain qui caractérise les relations entre les États-nations de la région. Cette caractéristique politique, qui n'est certes pas l'apanage des mondes arabes, ne devrait pas être contradictoire avec les souhaitables coopérations entre des États qui possèdent une langue et, majoritairement, une religion en partage. Or les exemples de véritables collaborations, échanges ou partenariats sont *de facto* assez rares et ce sont les rivalités – parfois exacerbées et instrumentalisées par le jeu des grandes

puissances – qui prévalent désormais dans les relations entre États arabes.

Les facteurs de diversité sont nombreux, relevant à la fois de l'histoire multiséculaire de la région, de choix politiques et économiques et de fortes contraintes géopolitiques. Ainsi, l'hétérogénéité des niveaux de vie est notoirement criante, tant entre États arabes qu'au sein même de chacun d'entre eux. En 2002, était publié le premier d'une série de rapports placés sous l'égide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Rédigés par des chercheurs arabes et consacrés au développement humain dans la région, tous ont fait état des profondes inégalités politiques, sociales, culturelles et de genre qui caractérisent la région. Depuis lors, force est d'admettre que peu de progrès se sont concrétisés.

Causes et conséquences de cette situation, les affrontements armés y sont, depuis des décennies, récurrents. Outre les affres des processus de décolonisation, le fait sioniste a généré de nombreuses guerres dont on peut craindre

que le cycle ne soit pas clos tant qu'un État palestinien viable n'aura été proclamé et pourra enfin faire prévaloir sa pleine souveraineté. Les espoirs suscités par la signature des accords d'Oslo, en 1993, ont malheureusement été rapidement déçus, notamment à cause de la politique de colonisation systématique mise en œuvre par l'État d'Israël.

D'autres nombreuses sources de divisions entre États arabes les ont, par ailleurs, souvent contraints à repousser la mise en œuvre de projets de développement qui puissent profiter au plus grand nombre et, *a contrario*, ont entraîné multiplication des conflits interétatiques mais aussi guerres civiles et apparition d'États faillis. Facteur aggravant, le droit international ne parvient pas à s'imposer pour régler les contentieux régionaux et s'avère souvent fonctionner à géométrie variable quand ce sont les États arabes qui sont concernés par son application.

Au cours de leur longue histoire, les mondes arabes ont constamment été objets de convoitises et donc de

rivalités. De multiples formes de domination ont ponctué, et souvent entravé, les évolutions des sociétés concernées. Les périodes de colonisation ont perduré durant de nombreux siècles et les conditions de la décolonisation ont fréquemment induit une culture de la violence peu compatible avec l'édification de systèmes politiques pluralistes. Facteur aggravant, la période de la guerre froide a transformé une partie des mondes arabes en champ clos de l'opposition entre les deux superpuissances, aucune de ces dernières n'étant alors véritablement préoccupée par l'exigence démocratique ou par l'élévation des niveaux de vie des peuples de la région. Cette présence étrangère quasi ininterrompue a ainsi constitué, de longue date, de fortes entraves au développement maîtrisé des sociétés arabes. La spectaculaire onde de choc politique qui a traversé une partie des mondes arabes à partir de l'hiver 2010-2011 n'est pas parvenue à concrétiser les aspirations démocratiques exprimées lors des manifestations massives qui se sont

multipliées à ce moment dans de nombreux pays. Les rapports de forces politiques n'ont finalement pas été modifiés, et ni les libertés ni la justice sociale revendiquées par des milliers de citoyens n'ont été obtenues.

Au vu de ces quelques traits, force est d'admettre que rares sont les bonnes nouvelles qui proviennent de la région. Pour autant, il faut se départir d'une vision par trop exclusivement négative. Les soulèvements arabes ont laissé des traces positives que la brutalité répressive des pouvoirs en place n'est pas parvenue à éradiquer. Non seulement le mur de la peur s'est fissuré, mais des linéaments de résistance subsistent. En dépit d'échecs patents, rien ne sera désormais plus comme avant et les peuples de la région ont pris conscience de leur potentielle capacité à remettre en cause l'ordre établi. C'est pourquoi la question de la fondation d'organisations politiques, syndicales ou associatives indépendantes reste posée et constitue probablement l'un des principaux défis des années à venir. Dans le même ordre

d'idées, on ne peut qu'être interpellé par l'essor des nouveaux moyens de communication et des réseaux sociaux. Ces derniers ne peuvent certes pas à eux seuls ébranler les systèmes politiques autoritaires, largement majoritaires dans la région, mais ils contribuent indéniablement à décroiser des sociétés vivantes et mobilisées.

Au final, il est légitime de considérer cette aire géopolitique comme la principale zone sismique des relations internationales tant les facteurs d'instabilité et de conflits semblent s'y concentrer. C'est pourquoi les équilibres mondiaux dépendent en partie des possibilités de stabilisation et de démocratisation que l'on peut y envisager.

Voilà, à grands traits, quelques-uns des thèmes que cet ouvrage se propose d'aborder pour fournir clés de compréhension et grilles de lecture des mondes arabes.

PARTIE 1

LES SOCIÉTÉS ARABES ENTRE UNITÉ ET DIVERSITÉ

LES MONDES ARABES : UNE UNITÉ... TRÈS DIVERSIFIÉE

Peuplé de près de 400 millions d'habitants, s'étendant sur une vaste zone de 13 millions de km², le *monde arabe* est profondément diversifié et l'évoquer au singulier constitue une commodité de langage qui ne rend pas compte d'une situation profondément complexe. C'est pourquoi, saisir ce qui constitue à la fois son unité et sa diversité est un préalable à toute tentative de compréhension de ce monde pluriel.

Un historien britannique, éminent spécialiste des Arabes et de l'islam, écrivait en son temps, « sont Arabes, tous ceux pour qui l'événement central de l'histoire est la mission de Mahomet et la mémoire de l'Empire arabe et qui, en outre, chérissent la langue arabe et son héritage

culturel comme leur commune possession¹ ». Nous avons ici un bon exemple d'une présentation partielle, donc erronée, d'un monde arabe circonscrit à quelques caractéristiques schématiques.

DES POINTS DE CONVERGENCES...

Si nul ne peut nier la centralité du paramètre religieux musulman dans l'histoire du monde arabe, il est cependant impossible de le réduire à cette seule dimension. Nous savons en effet que la réalité multiconfessionnelle prévaut dans la région, notamment en Égypte, au Liban, en Syrie ou en Irak, et que

les chrétiens d'Orient font pleinement partie de la longue histoire des peuples arabes, même si l'on peut concevoir de vives inquiétudes quant à leur avenir. De même, le critère de la langue est sujet à caution. Bien qu'apparu longtemps avant l'islam, l'arabe dit classique est la langue de la révélation coranique au VII^e siècle de l'ère chrétienne, mais il s'est considérablement diversifié au fil de l'histoire. Chaque pays, voire chaque région, utilise en effet des dialectes différenciés – les arabes dialectaux – dont l'intercompréhension est souvent difficile. Ainsi, par exemple, un Marocain se rendant au Yémen ne se fera pas aisément

et immédiatement comprendre par ses interlocuteurs locaux. Néanmoins, dans une période récente, le développement de ce que l'on appelle l'arabe médian (voir focus p.12), ou standard, est désormais d'usage dans les médias écrits et audiovisuels panarabes, dans les discours politiques – à l'exception de ceux prononcés par les dirigeants islamistes fondamentalistes qui utilisent une langue proche de celle du Coran² – et constitue un réel facteur d'intercompréhension. Ainsi, pas plus que le religieux, le critère linguistique n'est totalement satisfaisant pour définir ce qui constituerait l'unité du monde arabe.

Pour ce qui concerne l'héritage culturel enfin, nous touchons là une dimension incontestable, même si difficilement préhensible : la conscience d'un passé commun, de luttes menées contre les oppressions étrangères – ottomane puis européenne –, d'une aspiration à l'unité culturelle et politique depuis la fin du XIX^e siècle, mais aussi la perception partagée d'un déclin et d'une marginalisation dans le monde contemporain mondialisé, sont véritablement palpables à quelque endroit des mondes arabes où l'on se trouve.

... ET DES DISPARITÉS MULTIPLES

On le voit, il faut renoncer à une conception réductrice, selon laquelle une civilisation, ou une culture, arabe, ayant pris naissance en Arabie, se serait ensuite répandue sur un vaste territoire sans qu'elle ne connaisse de substantielles transformations. Néanmoins, malgré les limites énoncées, la langue et ce que l'on peut nommer un sentiment d'arabité sont incontestablement des facteurs qui alimentent le sentiment d'appartenir à un ensemble commun.

Au titre des éléments de différenciations, il faut souligner plusieurs facteurs. Géographiques tout d'abord, puisqu'au sein des mondes arabes des ensembles clairement identifiables se sont cristallisés : le Maghreb (l'Afrique du Nord), le monde nilotique (vallée du Nil), le Machrek (que certains appellent encore le Levant, notwithstanding la connotation coloniale de l'expression), la péninsule arabique, ne sont pas réductibles l'un à l'autre et

possèdent chacun des caractéristiques propres. Au sein de ces différentes entités, le facteur ethnique reste prégnant. Les Kurdes ou les Berbères, par exemple, ne sont pas des Arabes et s'en distinguent notamment par des caractéristiques linguistiques et culturelles spécifiques. Ensuite, les éléments strictement politiques, puisque la Ligue des États arabes est constituée, depuis la suspension de la Syrie, de vingt et un

États qui prétendent fermement défendre leurs intérêts nationaux, en l'occurrence très concurrentiels. La dimension économique, enfin, n'est pas secondaire puisque les disparités sont impressionnantes entre les

différents États arabes, sans qu'aucune solidarité des plus riches d'entre eux ne se manifeste à l'égard des plus démunis.

13 millions

de km²

400 millions

d'habitants

FOCUS

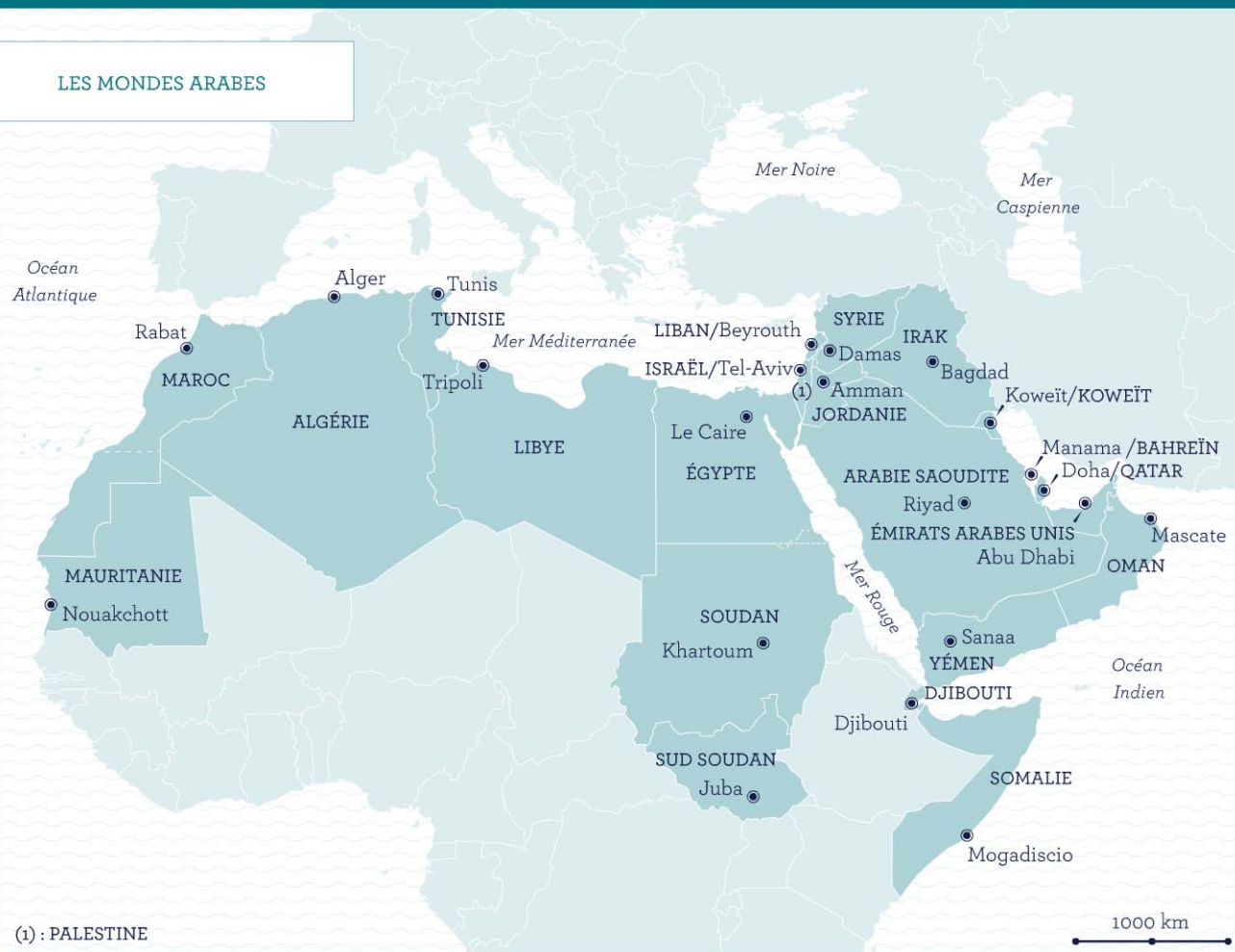
« Tout d'abord, une même langue, la langue arabe classique, à travers laquelle tous les citoyens arabes, du Golfe à l'Atlantique, doivent pouvoir communiquer. Cette langue, dont la matrice est le texte coranique, n'en a pas moins évolué vers ce que l'on appelle "l'arabe médian", qui est d'usage dans la presse écrite, les médias audio-visuels et dans le discours politique, à l'exclusion toutefois de celui des leaders islamistes [...]. Les particularismes dialectaux sont souvent considérés comme des facteurs de division entre les peuples arabes, encouragés par les puissances coloniales. »

Yves Aubin de La Messuzière, *Monde arabe, le grand chambardement*, Paris, Plon, coll. « Tribune du monde », 2016, p. 16.

À RETENIR

Couramment utilisée, l'expression *monde arabe*, sans être dénuée de fondement, est profondément réductrice. Si les facteurs d'unité existent indubitablement, ils sont à nuancer car ils expriment fréquemment des réalités plurielles. En outre, les facteurs de diversifications et de divisions sont nombreux au sein de mondes arabes traversés par de multiples antagonismes.

LES MONDES ARABES



(1) : PALESTINE

1000 km

DES SITUATIONS ÉCONOMIQUES HÉTÉROGÈNES

Les mondes arabes ne constituent pas une région économiquement homogène. Non seulement le niveau des richesses est extrêmement différent d'un pays à l'autre mais les structures économiques qui y prévalent sont aussi très variées. Si le mode de production capitaliste s'est imposé sur l'ensemble de la région, ses déclinaisons concrètes induisent de notables différences selon les pays :

- rôle central de l'institution militaire en Algérie et en Égypte, même si dans le cas de cette dernière un important secteur privé cohabite désormais ;
- mise en coupe réglée par les castes

familiales liées au pouvoir en Tunisie avant la chute de Ben Ali ou dans la Syrie de Bachar Al-Assad ;

- économies pétrolières du Golfe sous la tutelle des dynasties régnantes qui affichent néanmoins la volonté de diversifier et de privatiser des secteurs économiques significatifs au profit de quelques familles souvent liées aux pouvoirs ;
- économie ouverte et marquée du sceau du libéralisme au Liban ;
- structures précapitalistes qui persistent significativement dans des pays comme le Yémen, la Mauritanie ou le Soudan.

QUELQUES CHIFFRES

Le produit intérieur brut par habitant (PIB/hab) confirme des disparités flagrantes. En 2016, le Qatar atteint 74 660 \$/hab, l'Égypte 3 615 \$/hab, le Yémen 1 330 \$/hab (France : 36 250 \$/hab). Certes, l'utilisation du PIB pour mesurer le développement économique est à manier avec quelque précaution, car il ne prend pas en compte l'économie informelle. Or, d'après une étude réalisée sous l'égide de la Banque mondiale en 2011, ce secteur, mesuré par le pourcentage d'actifs qui ne cotisent à

aucun système de protection sociale, est, lui aussi, disparate. Dans les six monarchies appartenant au Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar) il est de 6,4 %, de 49,9 % en Tunisie et de 90 % au Yémen (9 % dans les pays développés)³. Le PIB ne mesurant qu'imparfaitement les services, comme l'éducation et la santé, il semble alors utile de se référer à l'indice de développement humain (IDH) – mesuré de 0 à 1 – initié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui constitue un instrument d'appréciation plus précis, puisque c'est un critère de mesure du développement qui intègre non seulement le PIB, mais aussi, entre autres paramètres, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation de la population. L'IDH confirme les fortes inégalités, puisque nous avons un indice de 0,856 pour le Qatar, 0,513 pour la Mauritanie et de 0,482 pour le Yémen (France : 0,897).

Si le mode de production capitaliste s'est imposé sur l'ensemble de la région, ses déclinaisons concrètes induisent de notables différences selon les pays.

Ces quelques données chiffrées indiquent assez nettement que les enjeux économiques que doivent affronter les États des mondes arabes sont de nature radicalement différente.

LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET CONTESTATION SOCIALE

Néanmoins, au-delà de cette forte hétérogénéité on peut pointer des traits et des défis communs. L'échec économique des régimes socialisants mis en place au cours des premières années d'indépendance dans de nombreux États arabes a poussé ces derniers, à partir des années 1980, à promouvoir des politiques d'*infitah* (voir focus p.16).

Les bourgeoisies autochtones étant historiquement très faibles, c'est souvent à partir de l'appareil d'État qu'elles vont se cristalliser. Cette situation amplifie des phénomènes de clientélisme, prégnants dans tous les pays de la région, qui constituent autant d'obstacles à un développement économique

susceptible de bénéficier à l'ensemble de la population. Le phénomène prend une telle ampleur que certains observateurs n'hésitent pas à qualifier, à juste titre, ce clientélisme affairiste de « capitalisme des copains ».

L'incapacité d'un tel système à faire face aux besoins réels de populations à forts taux de croissance démographique nécessite souvent de recourir aux organismes économiques internationaux (Fonds monétaire international, Banque mondiale) qui imposent des plans d'ajustement structurels, amplifiant la plupart du temps les inégalités sociales et la paupérisation des catégories les plus démunies. Ces facteurs socio-économiques sont une des raisons des mouvements de contestations qui prennent naissance durant l'hiver 2010-2011. Les turbulences politiques qui en découlent ont conjoncturellement ralenti le flux des investissements directs étrangers (IDE), pourtant vitaux pour de nombreux pays. Cette situation risque d'aggraver les difficultés économiques dans la région.

FOCUS

L'*infitah* (littéralement « ouverture ») désigne la politique économique libérale, notamment caractérisée par une ouverture aux marchés internationaux, visant à créer et renforcer un secteur privé qui s'impose graduellement. Elle fut conçue et mise en pratique sous l'égide du Président Anouar Al-Sadate en Égypte au milieu des années 1970.

À RETENIR

Les situations économiques qui prévalent au sein des mondes arabes sont fortement hétérogènes. Inégalités quant à la possession de matières premières, écarts considérables de niveau de développement, modes d'organisation socio-économiques différenciés, bourgeoisies rentières et/ou prévaricatrices peu entrepreneuriales et souvent corrompues, constituent autant d'obstacles à un développement susceptible de satisfaire les aspirations et revendications du plus grand nombre.

DONNÉES ÉCONOMIQUES SUR LES ÉTATS MEMBRES DE LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

	Population	Indice de fécondité	Population de moins de 15 ans	PIB (M\$)	PIB/hab (\$)	Part du PIB mondial	Croissance annuelle moyenne	IDH
Algérie	39 666 519	2,81	28,54 %	116 839	2 946	0,16 %	3,15 %	0,745
Arabie saoudite	31 540 372	2,71	28,58 %	646 002	20 482	0,89 %	4,01 %	0,847
Bahreïn	1 377 237	2,04	21,47 %	32 221	23 395	0,04 %	3,81 %	0,824
Comores	788 474	4,42	40,27 %	624	791	< 0,01 %	2,07 %	0,498
Djibouti	887 861	3,13	32,74 %	1 589	1 790	< 0,01 %	5,29 %	0,473
Égypte	91 508 084	3,31	33,16 %	330 779	3 615	0,45 %	3,97 %	0,691
Émirats arabes unis	9 156 963	1,77	13,94 %	370 293	40 438	0,51 %	2,82 %	0,840
Irak	36 423 395	4,52	40,98 %	168 607	4 629	0,23 %	6,92 %	0,649
Jordanie	7 594 547	3,37	35,53 %	37 517	4 940	0,05 %	3,39 %	0,742
Koweït	3 892 115	2,07	22,32 %	112 812	28 985	0,15 %	1,80 %	0,800
Liban	5 850 743	1,72	23,99 %	47 103	8 051	0,06 %	4,12 %	0,763
Libye	6 278 438	2,43	29,83 %	29 153	4 643	0,04 %	-14,60 %	0,716
Maroc	34 377 511	2,49	27,22 %	100 360	2 919	0,14 %	3,92 %	0,647
Mauritanie	4 067 564	4,54	40,02 %	5 442	1 338	< 0,01 %	3,24 %	0,513
Oman	4 490 541	2,71	20,52 %	70 255	15 645	0,10 %	4,57 %	0,796
Palestine	4 422 143	nc	40,22 %	nc	nc	nc	nc	0,684
Qatar	2 235 355	2,01	15,52 %	166 908	74 667	0,23 %	8,78 %	0,856
Somalie	10 787 104	6,36	46,71 %	nc	nc	nc	nc	nc
Soudan	40 234 882	4,29	40,50 %	84 067	2 089	0,12 %	2,27 %	0,490
Syrie*	18 502 413	2,9	23,36 %	nc	nc	nc	nc	0,536
Tunisie	11 107 800	2,13	40,26 %	43 015	3 873	0,06 %	2,09 %	0,725
Yémen	26 832 215	4,04	18,38 %	35 955	1 330	0,05 %	-3,83 %	0,482

* La Syrie a été suspendue en 2011.

BIENFAITS ET MALÉDICTION DES HYDROCARBURES

Lorsque le monde arabe est évoqué, le pétrole et le gaz renvoient souvent à un imaginaire particulier. D'immenses fortunes accumulées, des monarchies dites pétrolières dont les habitants dépensent sans compter alimentent fantasmes et jalousies mais ne représentent qu'une partie de la réalité.

LA MANNE DE L'OR NOIR

Les États arabes détiennent plus de 50 % des réserves prouvées de pétrole, et environ 44 % de celles prouvées de gaz. En 2010, plus de 60 % des habitants des mondes arabes vivent dans des États exportateurs nets de pétrole (Algérie, Irak, Libye, Soudan, Syrie, Yémen et pays du

Conseil de coopération du Golfe), si l'on y ajoute l'Égypte avec le gaz on atteint la proportion de 85 %. Les exportations d'hydrocarbures représentent plus de 80 % du total des exportations de l'ensemble des pays arabes.

Pourtant, ces chiffres ne peuvent cacher les profondes disparités entre ceux des États arabes qui disposent de ces richesses et ceux qui en sont dépourvus. Les lois de la nature étant ce qu'elles sont, c'est au niveau des politiques de solidarité mises en œuvre par les gouvernements qu'il aurait été imaginable que cette manne en hydrocarbures

puisse profiter aux sociétés arabes prises dans leur globalité. Il n'en a jamais rien été. Les logiques nationales prévalant, c'est aussi l'une des raisons pour laquelle l'unité arabe est restée un mythe. Les quelques institutions financières destinées à fournir investissements et aides économiques à des pays arabes partenaires créées par les États arabes du Golfe sont restées marginales et ont surtout permis à ces derniers d'exercer une politique d'influence en pratiquant la diplomatie du chéquier.

LES RISQUES D'UNE DÉPENDANCE

Par ailleurs, cette abondance de ressources ayant permis à certains États d'accumuler d'immenses profits a généré en retour ce que les économistes appellent le « syndrome hollandais », concept selon lequel l'abondance d'une ressource naturelle peut affaiblir l'économie d'un pays en le dissuadant *de facto* de diversifier ses projets économiques et ses ressources financières.

Si c'est encore le cas pour certains – l'Algérie est l'exemple type du pays qui subit de plein fouet

la baisse des cours des hydrocarbures car étant trop exclusivement dépendante d'eux –, la situation s'est substantiellement modifiée pour d'autres. Ainsi les monarchies pétrolières du Golfe ont entamé un processus de transformation économique, à la fois par les investissements massifs au sein de pays étrangers

en y prenant des participations importantes dans des secteurs stratégiques – industries, bourses, immobilier, médias, sport – et/ou par la mise en œuvre de projets nationaux de développement économique multiforme. Le Qatar, le Koweït, Abu Dhabi se sont par exemple dotés de fonds souverains influents,

l'Arabie saoudite a conçu en 2016 un vaste programme de réformes, intitulé Vision 2030, destiné à modifier les axes structurants de développement de son économie qui dépend encore à 70 % de l'exportation du pétrole. La prise de conscience et la volonté politiques existent donc, même si ces

économies dépendent encore structurellement des hydrocarbures.

Les États arabes concernés ont en outre compris que le pétrole pourrait de moins en moins être utilisé comme une arme politique comme cela fut le cas en 1973 : au moment de la guerre du Kippour, opposant Israël à l'Égypte et à la Syrie,

les pays arabes producteurs de pétrole décidèrent à la fois d'augmenter le prix du baril et d'imposer un embargo à l'encontre de quatre États amis d'Israël. En quelques semaines, le prix du brut quadrupla, ce qui constitua à l'époque un violent électrochoc économique au sein des pays importateurs. Aujourd'hui, on imagine plus difficilement l'utilisation aussi brutale de telles mesures. Dans une économie internationale globalisée, la loi du marché s'impose en effet avec force.

Si la volonté, quoiqu'encore très insuffisante, de développer les énergies renouvelables commence à s'affirmer (voir focus p.20), les hydrocarbures continueront néanmoins à constituer d'importantes ressources financières pour les pays qui en recèlent et rien ne serait plus réducteur que de considérer que nous sommes d'ores et déjà passés dans l'ère de l'après-pétrole. Si les États producteurs parviennent à réussir leurs projets de diversification économique, alors les hydrocarbures auront constitué un formidable atout de développement et d'insertion dans l'économie mondialisée.

« Comme un torrent
furieux, les dollars affluent
par milliards [...]. Face à ce
malheur, les trônes vont
chanceler et les fous de
Dieu, dont la présence a
toujours jalonné l'histoire
de cette région, berceau des
religions, vont apparaître. »

Georges Corm⁵

FOCUS

Les énergies renouvelables se développent lentement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les pays arabes sont pourtant directement menacés par les conséquences du changement climatique. Le Maroc, pays hôte de la COP 22, a néanmoins opté pour une politique énergétique ambitieuse, qui vise 42 % d'énergies renouvelables en 2020 (52 % en 2030).

Source : www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/les-pays-arabes-a-l-heure-de-la-revolution-energetique-580057.html

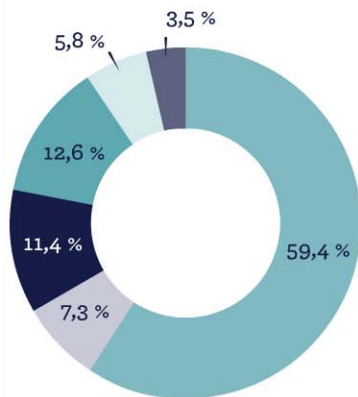
À RETENIR

La richesse en hydrocarbures a permis à certains pays arabes d'accumuler des richesses considérables. Ce formidable atout a néanmoins induit une forme de contrainte puisqu'entravant les innovations économiques nécessaires pour promouvoir des formes de développement équilibré. L'« âge d'or » du pétrole semble désormais révolu et, outre les préoccupations environnementales qui restent embryonnaires dans les mondes arabes, c'est désormais le thème de la diversification économique qui s'impose.

ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE PÉTROLE PAR
ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 1994, 2004 ET 2014

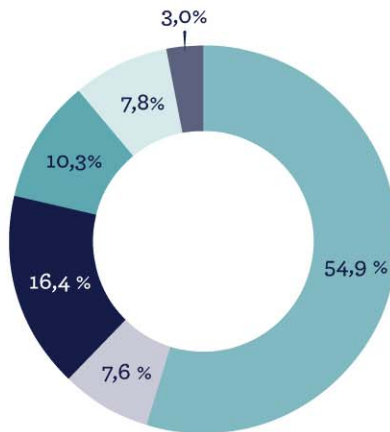
1994

1 118 milliards de barils



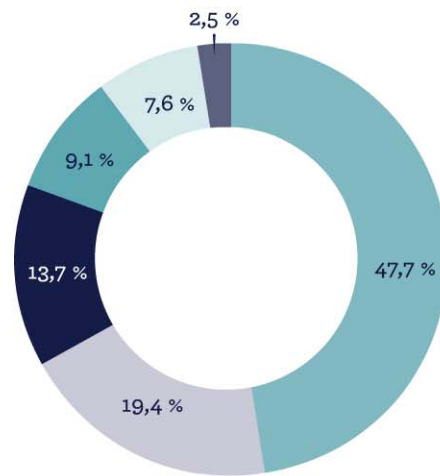
2004

1 366 milliards de barils



2014

1 700 milliards de barils



■ Moyen-Orient ■ Amérique du Sud et centrale ■ Amérique du Nord ■ Europe et Eurasie ■ Afrique ■ Asie-Pacifique

LES JEUNES ET LES FEMMES ENTRE RELÉGATION ET AFFIRMATION

On se souvient que l'étincelle des mouvements de contestation qui traversent les mondes arabes comme une traînée de poudre à partir de l'hiver 2010-2011 est l'immolation d'un jeune tunisien, vendeur de quatre saisons, Mohamed Bouazizi, symbole d'une jeunesse désespérée qui ne parvient pas à s'intégrer au sein de sociétés profondément inégalitaires.

DES POPULATIONS JEUNES

Les populations des mondes arabes sont jeunes. En 2009, l'âge médian y est de 22 ans, alors qu'il atteint 28 ans à l'échelle de la planète, et environ 60 % de leur population totale a moins de

25 ans⁶. Or, c'est au sein de la population des 15-24 ans que la proportion des demandeurs d'emploi est la plus forte puisqu'elle touche environ 25 % d'entre eux. Entre 15 et 24 ans, 40 % des diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur ne trouvent pas d'emploi et le taux de chômage de la jeunesse arabe est deux fois supérieur à la moyenne internationale⁷. Le *Rapport arabe sur le développement humain* déjà cité estime qu'au vu de la pression démographique qui existe dans les pays arabes il faudrait créer, d'ici 2020, 51 millions d'emplois nouveaux, uniquement pour maintenir le chômage à son niveau actuel. Mais les statistiques, aussi précieuses

soient-elles, ne peuvent rendre compte des immenses frustrations qui découlent de cette situation, d'autant qu'une importante proportion des jeunes demandeurs d'emplois possède une réelle formation scolaire, l'enseignement tendant désormais à se massifier. Sentiments de blocage, de relégation et d'inutilité sociale sont amèrement vécus et entraînent la jeunesse à se trouver fréquemment à la pointe des mouvements de contestation. Mais les échecs politiques successifs peuvent induire des choix par défaut : aspiration au départ vers l'étranger, refuge dans la religiosité, tentation du recours à la

violence. Ces réactions illustrent les considérables blocages et les situations de précarité sans fin qui touchent les forces vives des sociétés arabes.

LA DOUBLE OPPRESSION DES FEMMES

Les femmes constituent une catégorie sociale subissant pour sa part une double oppression, économique et de genre. Au niveau économique, on constate que parmi les demandeurs d'emploi au sein de la catégorie « population active », la proportion des femmes se trouvant au chômage est deux fois plus importante que celle des hommes. Écart amplifié par le fait que celles au chômage ne représentent qu'une partie des femmes sans emploi puisque nombre d'entre elles ne sont pas considérées comme demandeurs d'emploi, soit parce qu'elles sont reléguées aux tâches maternelles et domestiques, soit parce qu'elles constituent une main d'œuvre gratuite dans les activités agricoles ou artisanales ou encore parce qu'elles travaillent dans le secteur informel. Les paramètres démographiques évoqués pour la jeunesse ne sont évidemment pas efficaces pour les femmes, puisqu'elles sont en nombre

sensiblement égal à celui des hommes. Cette inégalité de situation renvoie à la situation d'oppression des femmes qui est de nature fondamentalement politique et culturelle. Les combats pour l'égalité des sexes ne sont pourtant pas nouveaux au sein des sociétés arabes. Dès la fin du XIX^e siècle, des femmes, issues des milieux aisés, revendiquent l'égalité politique et sociale. Plus tard, nombreuses sont celles qui vont activement participer aux luttes de libération nationale et certains des nouveaux États indépendants vont satisfaire une partie de leurs revendications. La Tunisie de Habib Bourguiba est le pays à la pointe de ce mouvement quand, en 1956, une loi établit la quasi égalité civile entre hommes et femmes et que l'obligation du port du voile est par ailleurs abolie. Longtemps, ces mesures constitueront un exemple pour nombre de femmes arabes. Au cours des mouvements de

contestation de 2010-2011 enfin, des milliers de femmes seront à la pointe des mobilisations.

« Je veux mener une
réforme radicale,
voire une révolution
de certains usages
régnant dans le pays
et contraires à l'esprit
de justice et d'équité
caractéristique de
l'humain. »

Habib Bourguiba,
10 août 1956

En dépit de ces éléments porteurs d'espoir, la situation des femmes ne s'est que bien partiellement modifiée dans les sociétés arabes. Régimes autoritaires, montée de l'islamisme militant, frustrations sexuelles se conjuguent dans un mélange détonant et continuent à reléguer les femmes à une condition sociale et politique d'infériorité. Il existe certes d'importantes dif-

férences entre les Tunisiennes et les Saoudiennes, mais les femmes continuent à subir une double oppression spécifique, économique et culturelle, singulièrement forte au sein de sociétés autoritaires encore souvent patriarcales.

FOCUS

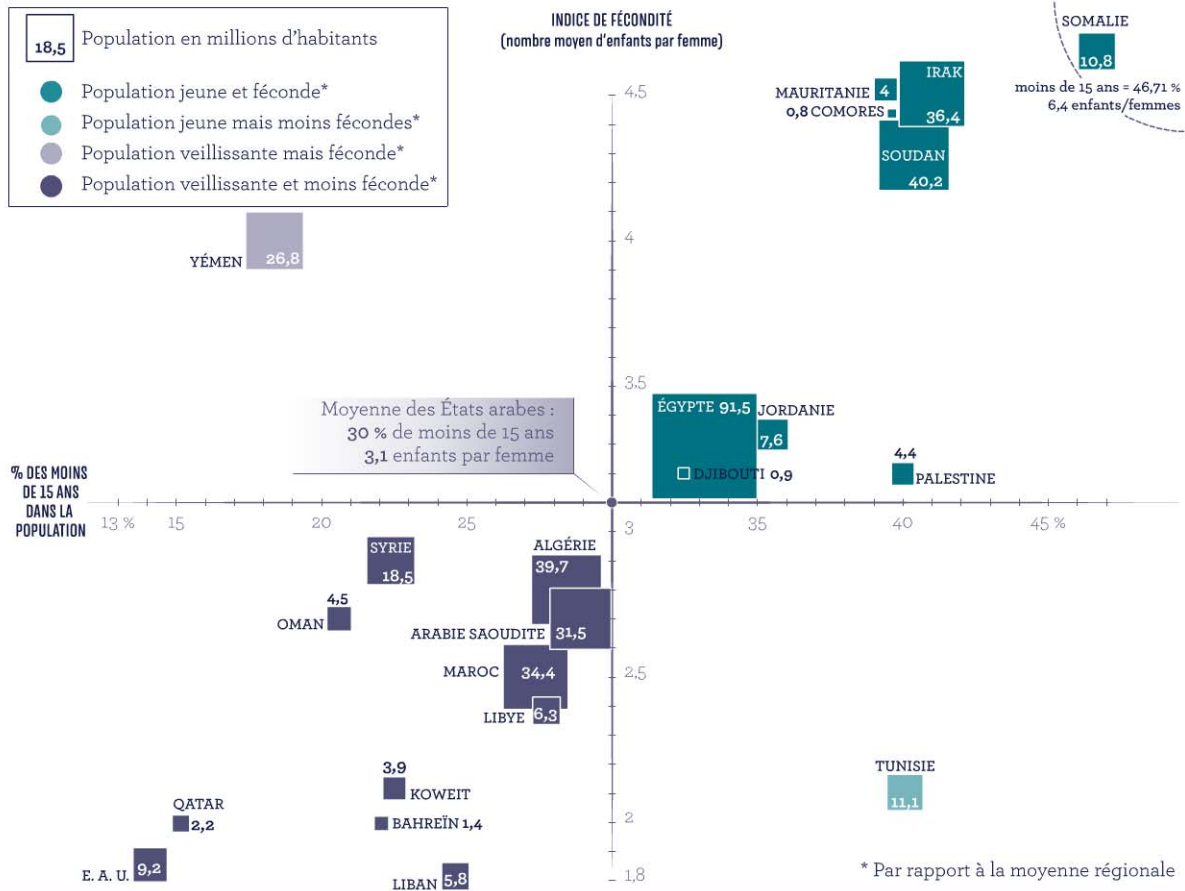
« La façon dont le monde arabe aborde la “question” des femmes est ainsi un révélateur, au sens presque chimique du terme, de tous les séismes qui le secouent aujourd’hui. Les interrogations autour de leur condition, de leur statut, de leur place et de leur importance dans la cité, du contrôle de leur corps et des signes qu’il doit porter, englobent tous les autres. »

Sophie Bessis, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 165.

À RETENIR

La jeunesse et les femmes, deux plaques sociales sensibles des sociétés arabes, sont à la fois porteuses d’incontestables aspirations à l’instauration de sociétés véritablement égalitaires mais restent encore *de facto* marginalisées. Leurs revendications particulières ne pourront être satisfaites que si elles parviennent à se lier à un mouvement général d’émancipation.

INDICE DE FÉCONDITÉ ET PART DES MOINS DE 15 ANS DANS LES MONDES ARABES



MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX

Comme sur le reste de la planète, médias et réseaux sociaux des mondes arabes ont connu de spectaculaires transformations au cours des deux dernières décennies.

L'ÉMERGENCE DE MÉDIAS PANARABES

La voix des Arabes, radio créée par Gamal Abdel Nasser en 1953, fut le premier média qui permit de propager de manière méthodique, et avec une incontestable efficacité, le projet politique d'un dirigeant arabe à travers l'ensemble de la région. Ses adversaires, principalement saoudiens, en comprirent l'enjeu et créèrent à leur tour des médias

contrôlés de près, favorisant la propagation de thèses opposées au nationalisme nassérien. Ainsi, les médias panarabes sont conçus dès cette époque comme autant d'instruments politiques visant à propager la parole des régimes en place et à combattre toute forme d'opposition. Au niveau de chaque État, on assiste au même processus et les moyens de communication sont à l'image des autorités qu'ils servent : propagande plutôt qu'information, « vérités » officielles plutôt que débats contradictoires, conformisme plutôt que créativité. Durant plusieurs décennies, l'écrasante majorité des médias arabes écrits et audiovisuels restent ainsi contrôlés avec une telle

pesanteur que les citoyens en ont conçu une méfiance instinctive à leur égard. Il faut attendre la création de la chaîne de télévision qatarie Al Jazeera, en 1996, pour qu'une véritable évolution se manifeste. Pour la première fois, un média critique arabe de masse prend son essor et parvient à s'imposer en séduisant un public avec des programmes attrayants, même si parfois racoleurs. Sa capacité à réaliser des coups médiatiques et à développer une véritable critique des régimes de la région lui vaut un véritable succès d'estime, y compris international, grâce à une diffusion par les satellites qui se jouent, presque, des

frontières. La censure dont la chaîne est victime à plusieurs reprises à l'initiative de gouvernements arabes renforce son aura. La limite de l'exercice, car limite il y a, c'est que la posture critique utilisée par Al Jazeera ne l'est jamais à l'encontre du régime qatari lui-même.

Indépendamment du ton nouveau qu'utilisent désormais certains médias arabes ou panarabes, ceux-ci ne sont pas parvenus à se constituer en contre-pouvoirs. Ainsi, le soutien affirmé d'Al Jazeera à la mouvance des Frères musulmans lors des processus de contestation qui surgissent dans le monde arabe indique assez nettement la

persistance des pratiques d'instrumentalisation des médias par les régimes en place, en l'occurrence celui de Doha. Cela signifie, en d'autres termes, que la route sera probablement encore longue avant que les sociétés arabes puissent se doter de médias pluriels et indépendants, évolutions qui dépendront en dernier ressort des processus de démocratisation politique.

LA RÉVOLUTION 2.0 N'A PAS EU LIEU

Ce dernier constat explique les fulgurants succès d'Internet et des réseaux sociaux ainsi que de leurs vecteurs d'utilisation : ordinateurs et téléphones portables. En 2010, près de 90 millions de citoyens arabes utilisent Internet (155 millions en 2015) dont environ 60 millions en langue arabe, 24 millions sont connectés sur Facebook. Outre la

capacité d'accès à des informations et des échanges non directement contrôlés par les pouvoirs – en dépit de la surveillance exercée à leur rencontre et

des multiples fermetures ponctuelles dont sont victimes Internet et réseaux sociaux arabes – ces nouveaux moyens de communication ont favorisé la dénonciation des mensonges et des crimes des pouvoirs, ainsi qu'un désenclavement des opinions que ne permettent pas les médias traditionnels. De plus, l'émergence tendancielle d'une scène médiatique arabe unifiée favorise l'intercompréhension entre les peuples

en permettant la cristallisation de véritables opinions publiques et le sentiment d'une identité collective arabe. À la logique verticale des anciens médias de propagande est en voie de succéder une logique horizontale favorable aux interactions, aux échanges et aux débats.

Néanmoins, les mouvements de contestation qui éclatent en 2010-2011 ne peuvent pas s'expliquer par l'affirmation de ces nouvelles technologies de communication et les fumeuses théorisations sur les « révolutions 2.0 » ne sont guère convaincantes. Tout au plus, mais c'est déjà très important, les réseaux sociaux ont permis de faciliter et d'accélérer lesdites mobilisations. L'importance du cyber-militantisme virtuel ne peut finalement remporter des succès que s'il est capable de se lier et d'amplifier les mouvements réels d'organisation et de mobilisation.

155 millions
C'est le nombre de citoyens
arabes utilisant Internet
en 2015

FOCUS

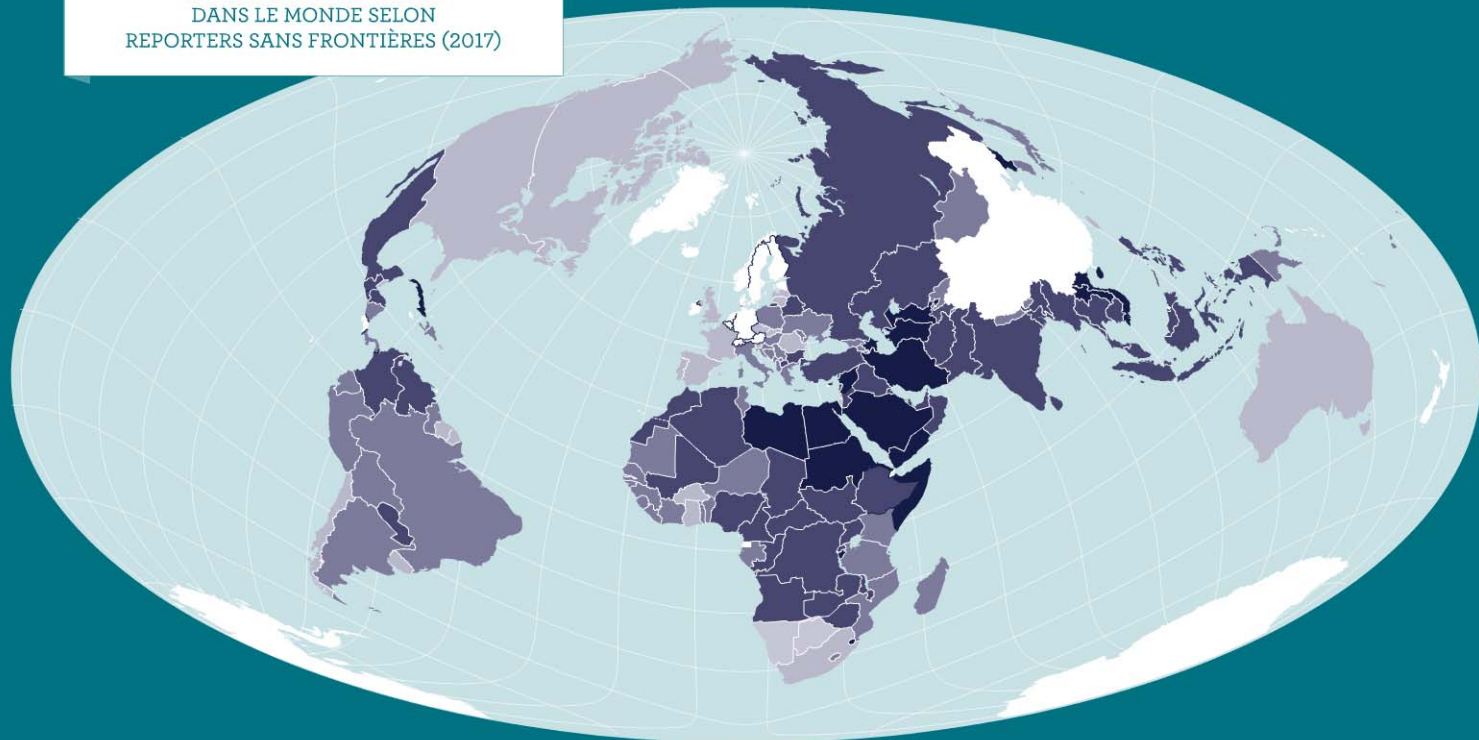
« L'influence ou le *soft power* que l'on prête à Al-Jazeera opère dans le cadre de cette "culture journalistique panarabe" en formation depuis la fin du XIX^e siècle. Elle est également liée aux usages et habitudes mentales des récepteurs arabophones et aux stratégies des États arabes qui, pour s'assurer le leadership politique régional, sont en compétition pour asseoir leur hégémonie sur le champ médiatique arabe. Une approche en termes de sociologie historique permet d'éclairer une triple évolution parallèle : celle des espaces politiques, des médias panarabes et des sentiments d'appartenance collectifs. La complexité du processus politico-médiatique et la tension permanente entre les niveaux national et transnational expliquent en partie le "succès" des médias panarabes, et notamment d'Al-Jazeera, mais également l'intensité des débats autour du rôle de cette dernière et de sa légitimité dans le monde arabe aujourd'hui. [...] Dans cette nouvelle configuration sociale historiquement inédite dans le monde arabe, Al-Jazeera a acquis une pertinence particulière. Mais loin de fonctionner comme une chaîne de télévision ordinaire, cette dernière est devenue une scène politique de substitution. »

Mohamed El Oïfi, *Al-Jazeera : les ressorts incertains de l'influence médiatique*, CERISCOPE Puissance, 2013.
<http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/al-jazeera-les-ressorts-incertains-de-l-influence-mediatique>

À RETENIR

Sans parvenir à s'émanciper véritablement de la tutelle des pouvoirs en place, les médias audiovisuels arabes ont néanmoins connu de considérables évolutions au cours des vingt dernières années dont la chaîne Al Jazeera reste un symbole. Concomitamment, Internet et réseaux sociaux ont permis l'émergence et l'affirmation de nouvelles pratiques de communication favorisant la création d'espaces d'échanges, voire de mobilisation, plus indépendants.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
DANS LE MONDE SELON
REPORTERS SANS FRONTIÈRES (2017)



- Situation bonne
- Situation plutôt bonne
- Problème sensible
- Situation difficile
- Situation très grave

CHIISME *VERSUS* SUNNISME, DES RIVALITÉS INSTRUMENTALISÉES

LES ORIGINES DE LA RUPTURE

La rupture originelle entre les deux branches de l'islam est de nature avant tout politique, les querelles et affrontements théologiques viendront plus tard. En outre, les points communs – la croyance en un dieu unique et aux enseignements de Mahomet – entre sunnisme et chiisme sont plus importants que les divergences. À la mort du Prophète, en 632, se pose la question de sa succession. Les premiers califes sont désignés parmi ses proches, le quatrième d'entre eux, Ali, son cousin et gendre, est assassiné lors d'une révolte fomentée à son encontre. La *chi'a*, le parti d'Ali, défend alors les droits de ses

descendants contre les califes officiels, les sunnites, c'est-à-dire ceux qui suivent la tradition. Le martyr de Hussein, fils d'Ali, lors de la bataille de Karbala en 680 consacre la rupture définitive.

Le chiisme évolue ensuite au cours des siècles et se divise notamment à propos du nombre des imams, les successeurs d'Ali, qu'ils reconnaissent comme guides car considérés comme ayant accès au sens caché du message divin. La composante majoritaire du chiisme, les duodécimains, en reconnaissent ainsi douze. On trouve aussi les zaïdites, les ismaéliens, et une branche hétérodoxe, les alaouites (voir focus p.32), dont

l'appartenance au chiisme est néanmoins discutée par les théologiens. Représentant environ 10 % de la communauté musulmane totale, on trouve les chiites dans de nombreux pays des mondes arabes : Irak, Liban, Arabie saoudite, Yémen principalement, Syrie aussi avec la restriction évoquée précédemment. C'est pourtant dans un pays non arabe, l'Iran, que le chiisme a acquis la plus forte importance notamment depuis qu'il est devenu religion d'État au tout début du XVI^e siècle, lors de l'avènement de la dynastie safavide.

UN ENJEU GÉOPOLITIQUE PRÉSENTÉ COMME CENTRAL

Dans la période récente, pour de multiples raisons, la rivalité sunnisme-chiisme est fréquemment présentée comme un enjeu géopolitique central. Ce concept est perceptible depuis l'instauration de la République islamique d'Iran en 1979, puis amplifié après la chute de Saddam Hussein en 2003 qui permet l'accession au pouvoir de la communauté chiite alors qu'elle en avait été écartée durant des siècles, bien que démographiquement majoritaire depuis la création de l'Irak moderne.

Depuis lors, le décryptage des évolutions régionales de ces dernières années est souvent effectué au prisme de l'opposition entre sunnites et chiites. Or, si le facteur confessionnel constitue incontestablement un paramètre qu'il convient d'intégrer pour saisir les processus politiques en cours, il ne peut cependant pas devenir le substitut à une analyse intégrant la diversité des facteurs sociaux et politiques composant la

réalité des sociétés dans leur complexité. Ce rappel méthodologique est d'autant plus essentiel que la multiplication des crises régionales favorise toutes les formes de replis communautaires, dont le religieux n'est qu'une des facettes.

La racine de ce type d'analyse réductrice possède son histoire et remonte à la révolution iranienne, souvent présentée comme porteuse d'une volonté expansionniste, ce qui constitue manifestement une erreur de perspective.

En effet, depuis la tentative d'invasion de l'Iran révolutionnaire par Saddam Hussein en 1980, ce n'est plus la volonté d'expansion qui va ordonner la politique de Téhéran mais la défense de la patrie et des intérêts nationaux. Plus

tard, ce sont Abdallah de Jordanie et Hosni Moubarak qui vont, en 2004, populariser le terme de « croissant chiite » qui irait, selon eux, de l'Iran et de l'Irak jusqu'au Yémen en passant par le Liban et Bahreïn.

Depuis lors, la tentation est grande de reproduire cette grille de perception pour saisir les dynamiques régionales, ce qui n'est ni satisfaisant ni efficient.

Elle ne peut, en effet, rendre compte des turbulences entre l'Arabie saoudite et l'Égypte de Mohamed Morsi, entre l'Arabie saoudite et le Qatar, entre la Turquie et l'Égypte, tous États majoritairement sunnites. Elle ne permet pas non plus d'expliquer que les ponts ne soient pas rompus entre le Hezbollah libanais et le Hamas palestinien, ou de comprendre qu'au Yémen une proximité politique existe entre les houthistes et les partisans de l'ancien président Ali Abdallah Saleh. Si l'on s'éloigne du centre de gravité moyen-oriental, elle ne permet pas non plus de saisir le soutien de l'Iran chiite à l'Arménie chrétienne dans son opposition à l'Azerbaïdjan chiite. En réalité le facteur confessionnel est avant tout un instrument que les États utilisent pour servir leurs intérêts géopolitiques.

10 %

C'est environ la
part de chiites dans
la communauté
musulmane.

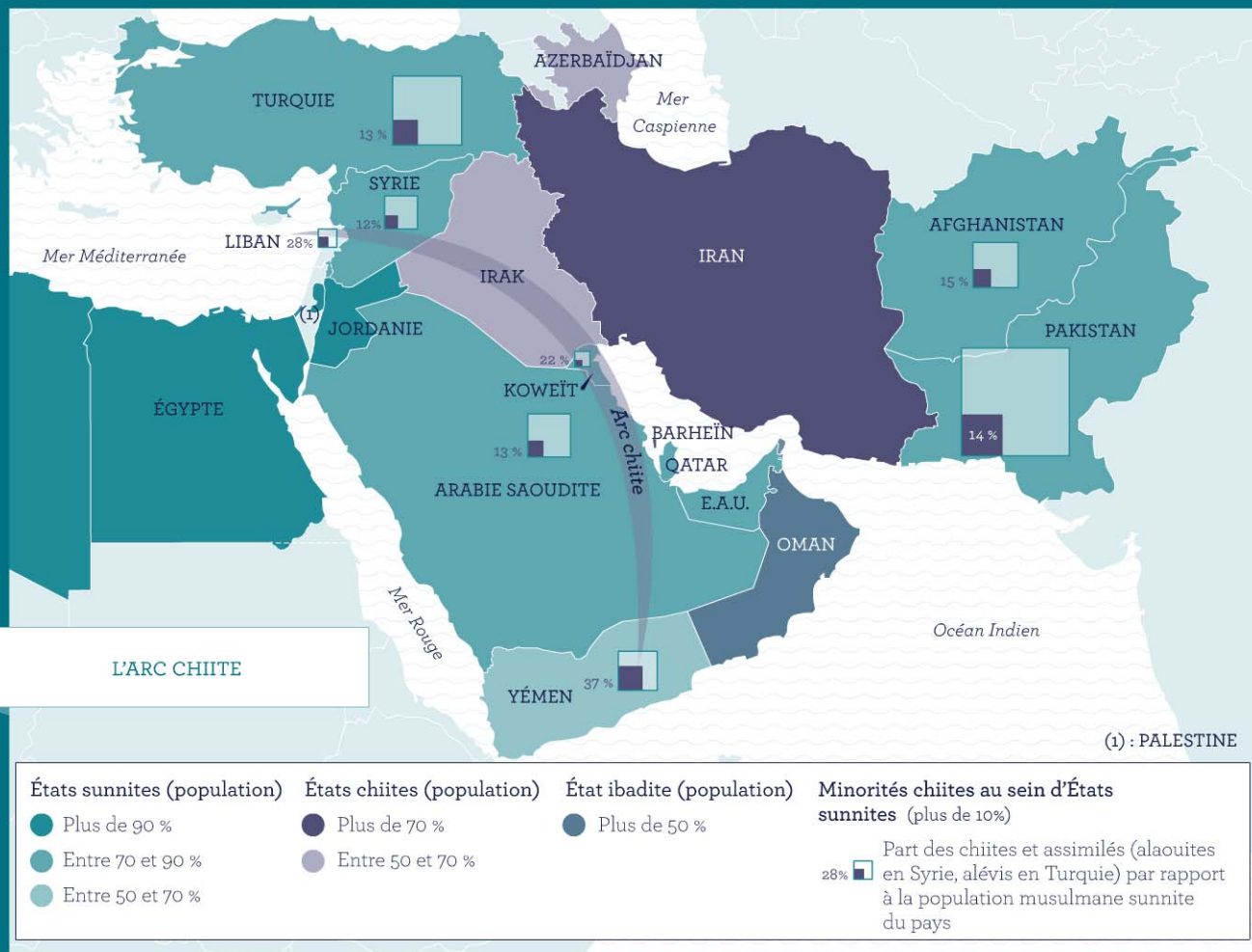
FOCUS

Le chiisme est une branche minoritaire de l'islam qui est profondément divisée. Dès les premières décennies de son existence, le chiisme s'est scindé en trois parties inégales : le zaïdisme qui survit aujourd'hui au Yémen, le chiisme septimain fractionné en une série de mouvements que l'on regroupe sous le terme générique d'ismaélisme et le chiisme duodécimain que l'on trouve principalement en Iran, au Liban et en Irak. Au sein même de ce dernier, des ruptures se sont cristallisées au cours des siècles. Ces nombreuses divisions s'expliquent notamment par le caractère minoritaire des chiites dans le monde musulman et par le fait qu'ils ont fréquemment été réprimés, voire réduits à la clandestinité. Au final donc, le monde chiite est infiniment divisé et la place centrale de l'Iran ne doit pas cacher cette grande diversité.

Les houthistes sont des zaïdites, fidèles d'une des branches minoritaires de l'islam chiite. Ils tirent leur nom de Hussein Badredin Al-Houthi, leur chef historique mort en 2004.

À RETENIR

La grille d'interprétation religieuse, opposant chiites et sunnites, est par trop réductrice pour comprendre l'intrication des multiples éléments – tribaux, claniques, familiaux – qui structurent les évolutions tourmentées de la région. Il semble impératif de replacer au centre des analyses les paramètres politiques, et donc les rapports de forces géopolitiques, pour saisir les dynamiques à l'œuvre au sein des mondes arabes.



DES MINORITÉS CONFESSIONNELLES AFFAIBLIES

Il convient de réfuter le concept d'un monde abusivement qualifié d'arabo-musulman. En effet, les ressortissants des États arabes représentent moins de 400 millions d'individus pour une population musulmane mondiale d'environ 1,6 milliard d'âmes. En outre, dans une région qui a vu naître trois monothéismes – juif, chrétien et musulman – ce concept de monde arabo-musulman semble ne pas tenir compte des communautés non musulmanes, principalement chrétiennes, qui y vivent depuis des millénaires et incarnent des composantes essentielles de l'histoire des sociétés arabes.

DES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES SOUVENT DISCRIMINÉES

L'Égypte recèle la plus forte communauté chrétienne arabe, puisque les coptes orthodoxes sont environ 8 à 9 millions sur une population de près de 90 millions d'individus. S'inscrivant dans la longue Histoire – ce sont les descendants des premiers habitants de la basse vallée du Nil et donc présents bien avant la conquête musulmane du VII^e siècle –, ils se trouvent aujourd'hui, pour la plupart, dans une situation en voie de dégradation, fréquemment

victimes d'attentats commis par des organisations djihadistes, sans que pour autant les autorités politiques ne leur accordent toujours une protection suffisante. Souvent discriminés, ils peinent à parvenir aux postes de responsabilités comme si un soupçon de défiance permanent se manifestait à leur égard. Ces éléments induisent une émigration constante, principalement au sein des classes moyennes, et pourrait concerner plus de 2 millions d'entre eux depuis une quarantaine d'années. Rien de comparable au Liban. Démographiquement, les chrétiens libanais, dont la principale

composante est maronite, (voir focus p.36) sont environ 1,5 million sur une population totale de 4,5 millions de citoyens. La singularité libanaise réside dans son organisation politique basée sur le confessionnalisme. Celui-ci date de la présence française, après 1860, qui codifie, à titre provisoire, dans la constitution de 1926 l'équité entre les différentes communautés dans l'accès aux emplois publics et dans la composition des ministères. Le provisoire perdure... et le pacte de 1943 institutionnalise les règles de répartition en attribuant la présidence du pays à un maronite, la primature à un sunnite et la présidence du Parlement à un chiite. Ce système singulier est à la fois facteur de blocages et de replis communautaires mais permet, sauf durant la période de guerre civile entre 1975 et 1990, de conserver un équilibre et une stabilité étonnants dans une région mise à mal par les déchirements confessionnels. Ces derniers affectent terriblement les chrétiens d'Irak et de Syrie dont la situation est devenue extrêmement préoccupante et qui fuient par milliers pour échapper à la terreur djihadiste dont ils sont victimes, comme toutes les minorités n'ayant pas fait allégeance. Ainsi les yézidis, dans le Nord

de l'Irak, ont subi en août 2014 les pires exactions de l'État islamique. On peut enfin citer le cas de la Palestine, terre biblique par excellence. Les chrétiens y sont certes peu nombreux, probablement moins de 70 000, mais symbolisent à la fois leur présence ancestrale dans la région et l'attachement au règlement politique de la question nationale palestinienne en application du droit international.

LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE COMPTE AUSSI SES MINORITÉS

Si dans un environnement majoritairement musulman nous avons privilégié le cas des communautés chrétiennes, il ne faut pas pour autant oublier les minorités qui existent au sein même de la communauté des croyants musulmans, la *oumma*, ou qui en sont issues. Si ses deux principales branches sont constituées par les sunnites et les chiites, y cohabitent aussi des druzes (voir focus p.36), des alaouites (voir focus p.36) et des ibadites. Chacune de ces minorités procède de schismes de nature théologique, d'histoires particulières et de localisations géographiques précises dans l'espace arabe.

DES COMMUNAUTÉS JUIVES QUASIMENT DISPARUES

Enfin, ce schématique panorama des minorités confessionnelles ne serait pas complet sans l'évocation des juifs des mondes arabes. Lointains et indirects descendants des Hébreux, les juifs ont connu un processus de dispersion dès le II^e siècle après Jésus-Christ, à l'époque principalement dans les États du pourtour méditerranéen au sein desquels ils s'intégrèrent. Bien qu'assignés, comme les chrétiens, au statut particulier de *dhimmi*⁸, ils purent globalement vivre en paix durant des siècles dans la région. Ce sont les conséquences de la création de l'État d'Israël qui entraînèrent leur départ progressif des pays arabes. Alors qu'ils représentaient quelques dizaines ou centaines de milliers d'individus dans des pays tels le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, mais aussi l'Irak ou la Syrie, les juifs n'y existent quasiment plus désormais, la plupart d'entre eux ayant effectué leur *aliya* (« montée » vers la Palestine en hébreu).

FOCUS

Druze : croyance apparue au XI^e siècle en Égypte, issue d'un schisme de l'islam chiite dont il s'est depuis lors autonomisé. Elle est marquée par un fort ésotérisme, le refus de toute forme de prosélytisme et l'impossibilité de s'y convertir. Ainsi, on naît druze mais on ne peut le devenir. La doctrine est préservée par un groupe restreint d'initiés influencés par les philosophies grecque et hindoue.

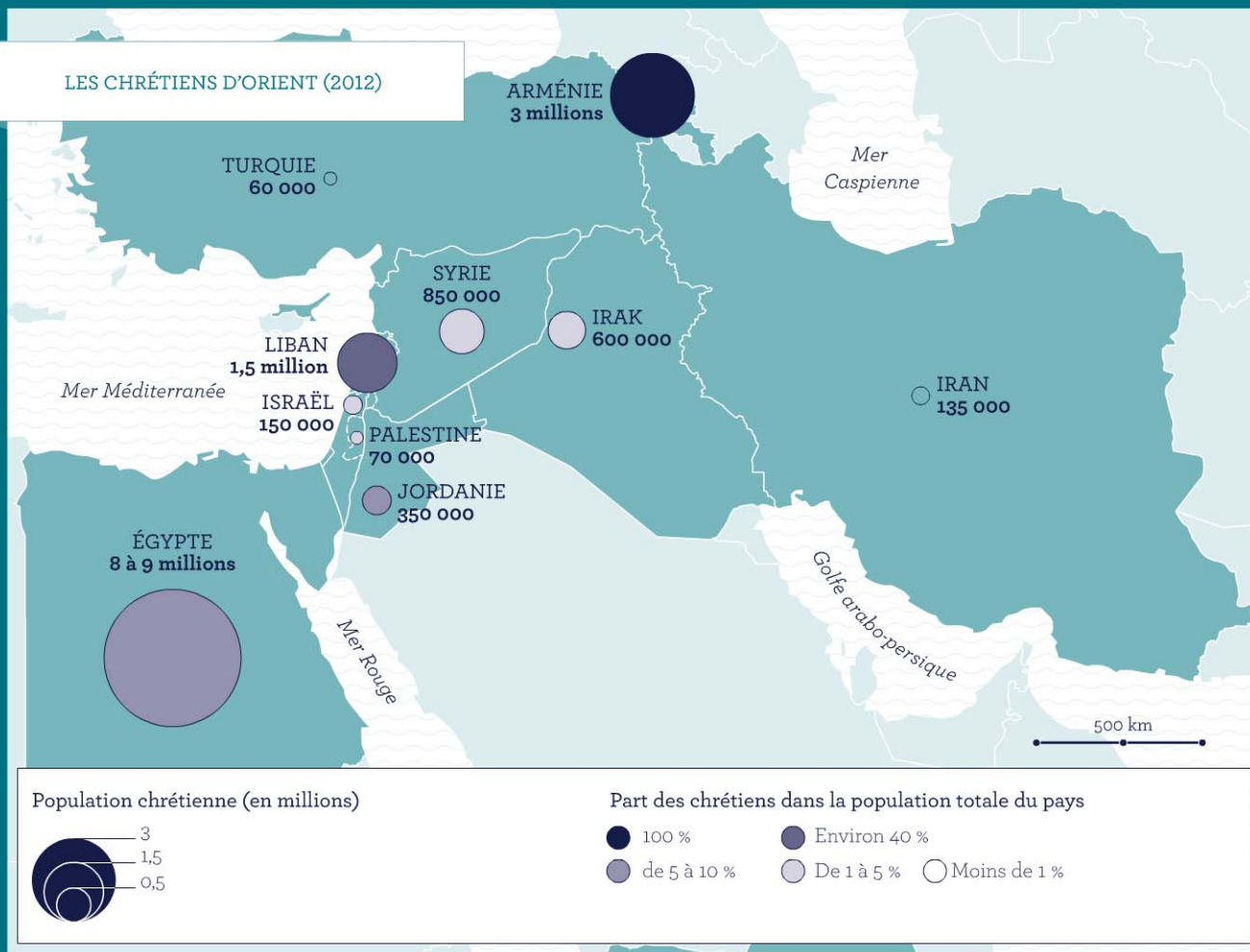
Alaouite : issue d'un schisme au sein de l'islam chiite au IX^e siècle, l'alaouisme s'est depuis lors autonomisé et possède de multiples spécificités : rite d'initiation, impossibilité de se convertir à cette religion, mysticisme à l'égard de Ali, cousin et gendre du Prophète, croyance en la métempsycose.

Maronite : il s'agit d'un des multiples schismes ayant affecté les chrétiens d'Orient dans leur histoire séculaire. Apparus au VII^e siècle, les maronites acceptent graduellement l'autorité de Rome à partir du XII^e siècle.

À RETENIR

La religion musulmane est fortement majoritaire au sein des sociétés arabes, mais cette donnée doit être nuancée. Non seulement l'islam lui-même est divisé et de nombreux schismes ont induit une diversité, souvent source d'antagonismes, mais surtout existent encore des communautés chrétiennes dont la situation devient précaire presque partout. Les communautés juives, pour leur part, ont presque définitivement disparu des pays arabes.

LES CHRÉTIENS D'ORIENT (2012)



DES MINORITÉS ETHNIQUES VIVACES

Si les mondes arabes ne peuvent être réduits à leur islamité ils ne peuvent paradoxalement non plus l'être à leur arabité. Existente en effet en leur sein des peuples qui ne sont pas arabes et qui défendent leur singularité dans des conditions politiques souvent conflictuelles. Les Berbères et les Kurdes en sont les cas les plus emblématiques.

LES REVENDICATIONS BERBÈRES

Les Berbères sont les premiers habitants du Nord-Ouest de l'Afrique, le Maghreb, puisque leur entrée dans l'Histoire remonte au IV^e siècle avant Jésus-Christ. En dépit de la tentative

d'uniformisation linguistique qui accompagne les conquêtes arabes, la culture berbère est construite autour d'un pilier, le *tamazight*. Parlé à travers tout le Nord de l'Afrique, il est considéré comme quasi autochtone et possède son propre système d'écriture, le *tifnagh*. Ses déclinaisons dialectales sont multiples dans l'ensemble maghrébin (kabyle, chaouia, chleuh, rifain, touareg...) mais on peut approximativement évaluer ses locuteurs à une vingtaine de millions d'individus, dont les plus nombreux se trouvent au Maroc.

Les courants nationalistes arabo-maghrébins craignent depuis longtemps le séparatisme des Berbères, qui

constituent des populations nombreuses, concentrées sur des régions nettement différenciées. Leurs revendications sont donc considérées avec circonspection par les gouvernements en place depuis les indépendances, d'autant que, depuis une trentaine d'années, on observe une renaissance multiforme des mobilisations berbères. En témoigne, en 1995, la création du Congrès mondial amazigh qui regroupe une quarantaine d'associations berbéristes, visant la « défense et [la] promotion de l'identité culturelle de la nation amazighe ». Le *tamazight*, reconnu comme seconde langue nationale en

Algérie en 2002, puis seconde langue officielle en 2016, ainsi qu'au Maroc en 2011, traduit l'affirmation des revendications culturelles berbères au Maghreb ainsi que la volonté des autorités publiques de les désamorcer en les canalisant. Pour autant, la pratique de la langue berbère a quasiment disparu en Tunisie et fut interdite en Libye à l'époque de Mouammar Kadhafi.

En termes politiques, c'est seulement en Algérie qu'existent des partis ayant un fort tropisme berbère, localement décliné sous le vocable de kabyle. Si les idées d'autonomie ou d'indépendance ont progressé en leur sein, ces revendications sont toutefois minoritaires, et c'est la volonté de préserver une identité propre qui reste prioritaire.

LA QUESTION KURDE

Le cas kurde se présente pour sa part de façon radicalement différente car il possède une dynamique politique avérée. On estime aujourd'hui à environ 30 millions le nombre d'individus se revendiquant Kurdes, vivant au carrefour de quatre pays (Turquie, Iran, Irak et Syrie) dont deux sont arabes. Les Kurdes restent donc un peuple sans État, même si la perspective d'en créer un avait été

évoquée lors de la rédaction du Traité de Sèvres en 1920. La faiblesse de l'organisation des nationalistes kurdes et l'instauration de la République de Turquie, en 1923, en ont alors empêché la concrétisation. Depuis, de multiples révoltes et mouvements d'insurrection parsèment l'histoire des différentes régions de peuplement kurde sans jamais pouvoir aboutir à leur indépendance.

Présentes sur les territoires d'États fortement différenciés, les populations kurdes s'inscrivent dans des cadres et des référents nationaux différents. Il n'existe pas une seule communauté, ni un mouvement régional unifié, ni même une simple structuration transnationale : on constate un enchevêtrement de motivations et une pluralité d'acteurs. La question kurde est éminemment plurielle et les lignes de fractures entre Kurdes sont en outre fréquemment instrumentalisées par les États d'appartenance. Ainsi, la pérennisation de leur présence au sein d'États différents a cristallisé des élites kurdes rivales, aux projets différenciés, voire

antagoniques. C'est pourquoi si leur identité culturelle ne se réduit pas à celles des États dans lesquels vivent les Kurdes, elle n'entraîne pas pour autant leur capacité à s'unir. Les spécificités des situations turque, iranienne, irakienne et syrienne rendent ainsi improbable la proclamation d'un État kurde

unifié et laissent à penser à un maintien du *statu quo*.

L'opposition résolue des quatre États de la région et des puissances internationales à la création d'un État kurde indépendant constitue enfin un

La question kurde est éminemment plurielle et les lignes de fractures entre Kurdes sont en outre fréquemment instrumentalisées par les États d'appartenance.

autre obstacle majeur. Ce postulat doit toutefois être nuancé au vu des événements survenus depuis 2003 en Irak et des développements chaotiques de la guerre civile syrienne. Dans les deux cas, les forces nationalistes kurdes s'affirment désormais comme des acteurs incontournables.

FOCUS

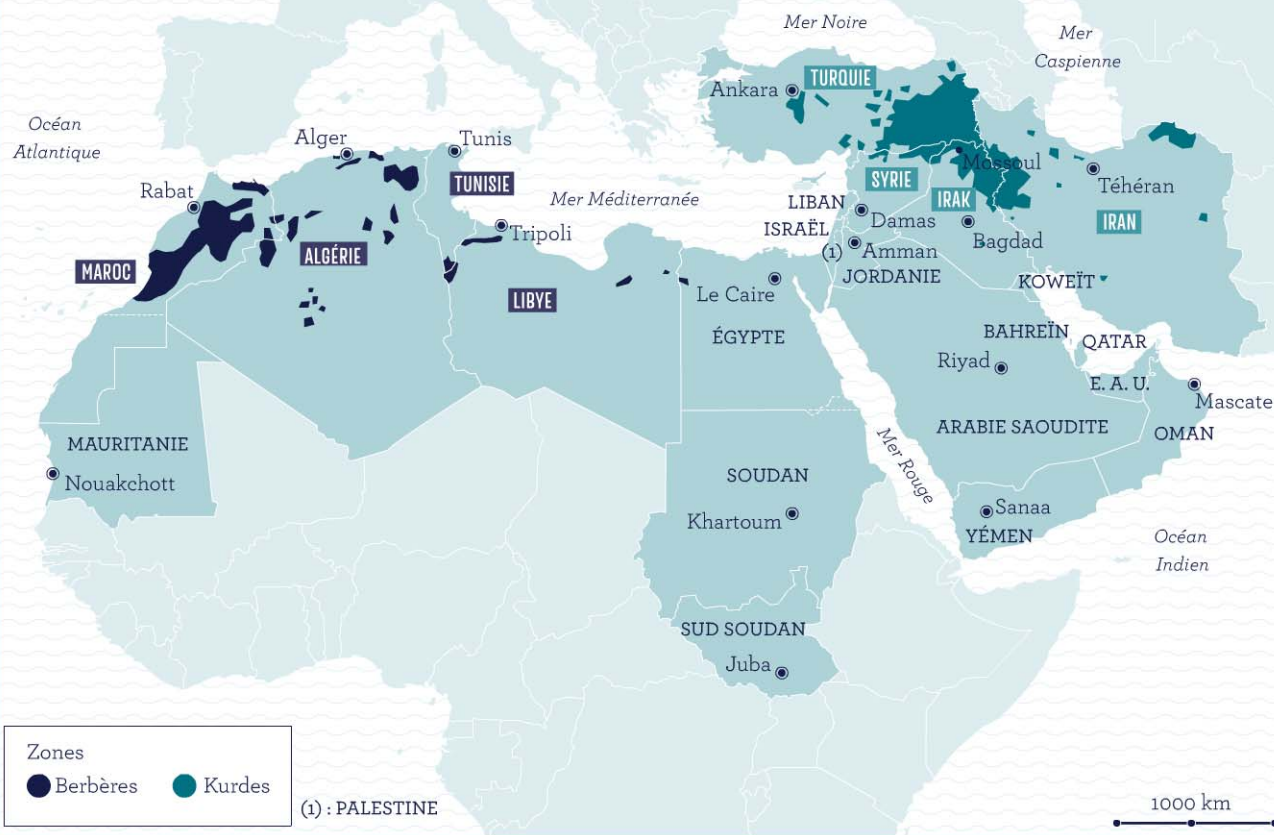
« L'espace kurde est pluriel avant tout à cause de la division du Kurdistan où les contraintes imposées par l'ordre étatique entraînent une diversification des mouvements kurdes. Empêchés de s'imposer en acteurs hégémoniques dans l'ensemble du Kurdistan, tous ces mouvements doivent, en tant que références légitimes des quatre Kurdistan, à la fois accepter de coexister et faire coexister des intérêts, des stratégies et des programmes différents, voire contradictoires ».

Hamit Bozarslan, *Conflit kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient*, Paris, Autrement, collection « Mondes et nations », 2009, p. 123.

À RETENIR

Les mondes arabes ne sont pas réductibles à leur seule arabité. De significatives communautés non arabes vivent et se développent en leur sein, principalement les Berbères et les Kurdes. Pour les premiers c'est principalement l'affirmation de revendications culturelles qui est notoire, pour les seconds ce sont désormais les dynamiques politiques qui apparaissent déterminantes.

LES MINORITÉS KURDES ET BERBÈRES



L'AUTORITARISME POLITIQUE

L'analyse des systèmes et des pratiques politiques au sein des mondes arabes semble indiquer que l'autoritarisme est un point commun à l'ensemble des pays de la région. Le constat est néanmoins réducteur et il est nécessaire de le nuancer pour ne pas en rester à l'écume des faits et tenter de comprendre les racines d'un tel phénomène. Ainsi, derrière l'apparent monolithisme des régimes en place existent des sociétés vivantes, diverses, aspirant

Au sein des villes,
les réseaux de
solidarité traditionnels
et les systèmes
d'allégeance deviennent
graduellement beaucoup
moins prégnants.

à se connecter sur les évolutions du reste de la planète et au sein desquelles les débats d'idées existent, même dans des conditions politiques souvent difficiles. En outre, ceux qui considéraient que les sociétés arabes étaient condamnées à une sorte d'incapacité à faire vivre des principes d'échanges politiques démocratiques respectueux des différences ont dû réviser leurs appréciations lorsque

la formidable onde de choc démocratique s'est propagée à travers la région en 2011. Force est toutefois d'admettre que sept ans plus tard, le bilan global n'est guère positif. Pour autant, le mouvement qui s'est alors amorcé laissera des traces profondes et contribuera à la maturation politique des citoyens ayant participé à ces événements ou les ayant observés. Pour un temps le mur de la peur s'est lézardé et a libéré une immense énergie sociale.

Il serait erroné de penser qu'il y aurait une malédiction anthropologique pesant sur le monde arabe et l'empêchant de se hisser à des modes d'organisation

politique plus ouverts. En dépit de situations aujourd'hui catastrophiques, parfois même régressives comme en Égypte, le mouvement initié en 2011 n'est pas clos et de nouvelles mobilisations réapparaîtront. Il faut donc essayer de raisonner sociologiquement et politiquement pour saisir pourquoi l'autoritarisme reste aussi puissant.

DES SYSTÈMES PATRIARCAUX ANCIENS ET PUISSANTS

On peut tout d'abord considérer que le poids de systèmes patriarcaux, au sein desquels les anciens conservent un fort pouvoir d'influence et d'encadrement, continue à produire ses effets sur le fonctionnement des sociétés arabes et sur la façon dont leurs citoyens se disposent en leur sein. Ainsi les *asabiyya* (voir focus p.44) restent un élément central pour saisir les dynamiques socio-politiques des États de la région. Néanmoins, cette réalité multiséculaire perd de sa substance avec l'urbanisation accélérée des sociétés arabes. Au sein des villes, les réseaux de solidarité traditionnels et les systèmes d'allégeance qui leur sont consubstantiels ne peuvent en effet plus fonctionner de la même manière et deviennent

graduellement beaucoup moins prégnants. Les systèmes éducatifs, tels qu'ils sont encore conçus, continuent pour leur part à favoriser l'apprentissage du « par cœur » au détriment du développement de l'esprit critique et la soumission aux maîtres plutôt que l'échange et la créativité, d'autant que dans de nombreux pays l'influence grandissante de courants religieux traditionalistes au sein des écoles publiques amplifie le phénomène.

LA FRAGILITÉ STRUCTURELLE DES ÉTATS ARABES

Mais, plus fondamentalement, ce sont des raisons politiques qui expliquent l'autoritarisme. En effet, la fragilité structurelle des États arabes, en partie due à leur manque de profondeur historique – dans la région, seuls la Turquie, l'Iran et un pays arabe, l'Égypte, peuvent se prévaloir de l'existence millénaire d'un État –, est en partie compensée par la longévité et la personnalisation des pouvoirs personnels en place ainsi que la perpétuation de régimes autoritaires et dictatoriaux usés jusqu'à la corde. À l'aube des mouvements de contestation de 2011, la Tunisie n'a connu que deux présidents depuis 1956, l'Égypte trois

depuis 1954, Mouammar Kadhafi accède au pouvoir en Libye en 1969, Ali Abdallah Saleh au Yémen en 1978, le parti Baas dirige la Syrie depuis 1963... En outre, les systèmes dynastiques tendent à se généraliser. C'est évidemment le propre des monarchies, mais cela se développe également dans le cas des régimes qui se présentent comme républicains. Ainsi en Syrie, mais aussi, sans succès, en Égypte ou en Irak. Ces tentatives d'institutionnalisation dynastique ont même contribué à la formation d'un néologisme, *jumlukiyya*, inventé en mêlant *jumhuriyya* (république) et *malakiyya* (monarchie)⁹.

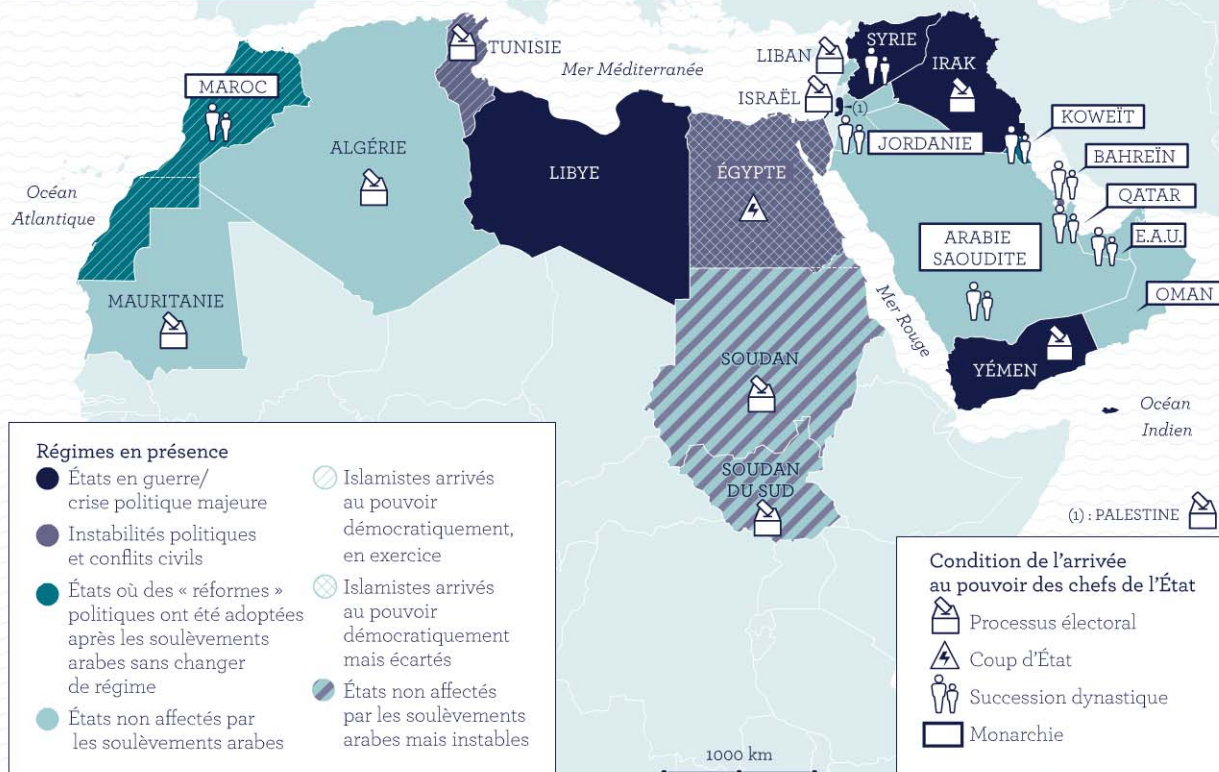
FOCUS

Les *asabiyya* sont des groupes de solidarité fondés sur les relations personnelles – familiales, claniques, tribales, clientélistes –, dont l'objectif est la mise en œuvre et le renforcement de ladite solidarité et qui ont été, et restent encore, des éléments structurants dans les sociétés arabes en conditionnant la perception et le vécu des populations à l'égard de l'autorité du groupe.

À RETENIR

L'autoritarisme politique reste fortement ancré dans les pays arabes. Des multiples facteurs qui permettent de comprendre cette situation, ce sont bien ceux relevant de la sphère politique qui sont essentiels. Les raccourcis anthropologiques prétendant qu'il y aurait une incompatibilité entre démocratie et sociétés arabes ne résistent guère à l'analyse. Les processus révolutionnaires survenus en 2011 montrent le formidable potentiel émancipateur qui traverse la région, sans pour autant être parvenus, à ce jour, à concrétiser leur idéal d'émancipation.

SITUATION POLITIQUE DANS LES MONDES ARABES AU 1^{ER} JUILLET 2017



PARTIE 2

UNE RÉGION TARAUDÉE PAR LES CONFLITS

COLONISATION ET DÉCOLONISATION

Les mondes arabes s'inscrivent dans la longue Histoire et l'une de leurs caractéristiques est d'avoir été de constants objets de convoitises et de conquêtes. La situation géographique explique en bonne partie cette donnée structurante qui leur a valu beaucoup de déconvenues.

LA CONQUÊTE OTTOMANE ET L'IMPÉRIALISME EUROPÉEN

La première période de colonisation que nous retiendrons est celle de la conquête ottomane. La prise de Constantinople, en 1453, marque la fin de l'Empire byzantin et le début d'une expansion géographique exceptionnelle conduite par

la dynastie ottomane. Entre la fin du ^{xv}^e et le ^{xvii}^e siècle, moment de son expansion maximale et de son apogée, cette dernière conquiert graduellement une grande partie des régions arabes, à la notoire exception du Maroc, et si ce n'est la totalité de leurs territoires, souvent désertiques, du moins l'ensemble de leurs espaces côtiers. Dirigés par la Sublime Porte, les peuples arabes se trouvent alors sous une domination plus ou moins prégnante, principalement en fonction de leur éloignement géographique par rapport au centre du pouvoir, sis à Istanbul. La découverte des Amériques marginalise la Méditerranée, qui cesse peu à peu d'être

le carrefour des échanges économiques occidentaux, et l'Empire ottoman, qui s'était construit selon une logique de cercles concentriques, va se décomposer selon une logique inverse, mais symétrique, et perdre graduellement ses territoires jusqu'à sa chute finale.

Les mondes arabes deviennent alors l'enjeu de nouvelles rivalités impérialistes, principalement franco-britanniques, deux puissances qui manifestent un vif intérêt pour la région. L'expédition d'Égypte de Bonaparte, entre 1798 et 1801, constitue un moment clé, car il révèle les retards pris à tous niveaux par l'Empire ottoman et les peuples arabes

qui lui sont soumis. Au cours du XIX^e et du début du XX^e siècle, les régions arabes deviennent un des espaces prioritaires de la colonisation européenne. Les modalités de celle-ci vont différer selon la puissance qui agit et les territoires concernés. La France se concentre principalement sur le Maghreb et n'hésite pas à y utiliser les moyens les plus violents,

comme l'attestent la guerre en Algérie contre l'émir Abdelkader et celle du Rif au Maroc. Au Levant, deuxième zone d'expansion française, ce sont principalement les vecteurs économiques et religieux qui prévalent, la présence des missions catholiques et protestantes étant souvent liée à l'installation d'entreprises ou de réseaux commerciaux. Le Royaume-Uni s'intéresse, pour sa part, à la vallée du Nil et à la région du Croissant fertile pour mieux assurer la protection de la route des Indes, vitale pour son développement économique. L'agonie de l'Empire ottoman, concomitante avec la fin de la Première Guerre

mondiale, est le moment d'intenses négociations entre les deux puissances alliées pour se partager une partie des dépouilles ottomanes. À aucun moment les

peuples concernés ne sont consultés et les promesses formulées sont rapidement trahies. Ainsi, l'indépendance promise par Londres aux princes de la dynastie hachémite – en particulier au

chérif Hussein de La Mecque –, en révolte contre la Sublime Porte, ne sera pas honorée et les engagements pris jamais appliqués, l'hypothétique royaume arabe étant dépecé avant même d'avoir vu le jour. *A contrario*, les accords secrets de Sykes-Picot (voir focus p.51), conclus en 1916 par Londres et Paris, puis ratifiés par la Russie tsariste – mais rendus publics et dénoncés par la jeune Russie soviétique –, sont en bonne partie codifiés lors de la conférence de San Remo qui se tient en 1920 pour dessiner les frontières contemporaines du Moyen-Orient arabe et les nouvelles zones d'influence coloniale.

De l'indépendance de l'Égypte en 1922 à la fin de la présence britannique dans la péninsule arabique en 1971, le mouvement de décolonisation est irrépressible.

La tutelle exercée par les puissances impérialistes européennes va induire des mouvements de résistance divers, des plus légalistes aux plus radicaux, qui aboutissent graduellement à la constitution d'États-nations arabes indépendants. De l'indépendance, factice en réalité, de l'Égypte en 1922 à la fin de la présence britannique dans la péninsule arabique en 1971, en passant par l'Irak en 1932, le Liban en 1943, la Syrie et la Jordanie en 1946, la Libye en 1951, le Soudan, le Maroc et la Tunisie en 1956, le Koweït en 1961, l'Algérie en 1962, la République populaire du Yémen en 1967, le mouvement est irrépressible. Les modalités de ces indépendances, selon qu'elles sont le produit de compromis ou, au contraire, le résultat de guerres douloureuses, avec l'ingérence fréquente de puissances tierces, notamment au cours de la guerre froide, influencent considérablement les modalités d'exercice du pouvoir au sein des nouveaux États souverains qui, pour la plupart, instaurent des régimes autoritaires.

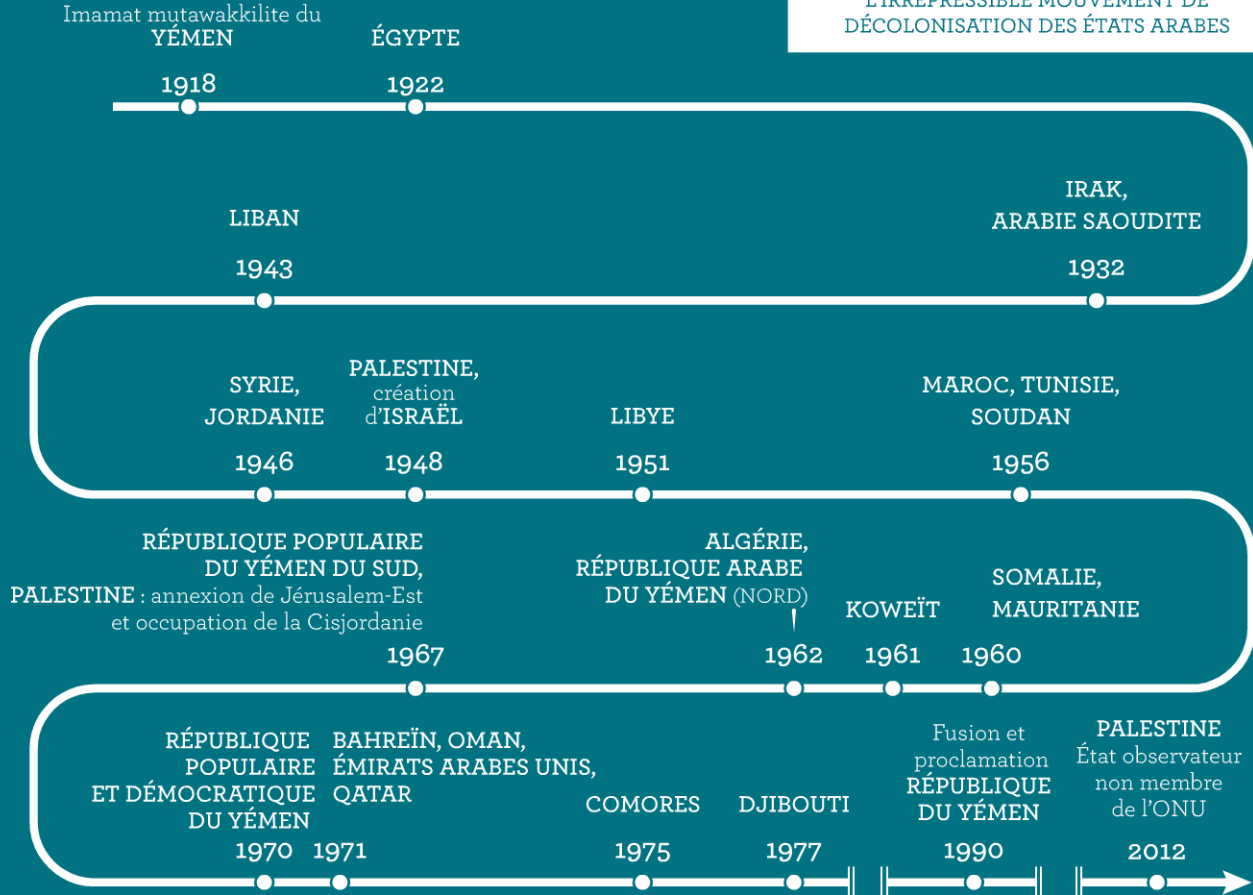
FOCUS

Les accords Sykes-Picot sont des accords secrets signés le 16 mai 1916, entre la France et le Royaume-Uni (puis ratifiés par l'Empire russe et le royaume d'Italie), prévoyant le partage du Moyen-Orient à la fin de la Première Guerre mondiale. Ce partage de l'espace compris entre la mer Noire, la mer Méditerranée, la mer Rouge, l'océan Indien et la mer Caspienne en plusieurs zones d'influence au profit des puissances impérialistes visait à dépecer l'Empire ottoman. Ces accords secrets ont été finalement révélés, et dénoncés, le 23 novembre 1917, par les bolchéviques après leur prise du pouvoir en Russie.

À RETENIR

Les mondes arabes, enjeux de la convoitise des puissances impériales et impérialistes, ont connu de multiples situations d'asservissement dans leur histoire. C'est seulement au cours du xx^e siècle que s'affirmeront progressivement les mouvements d'indépendance nationale et la cristallisation d'États souverains.

L'IRRÉPRESSIBLE MOUVEMENT DE
DÉCOLONISATION DES ÉTATS ARABES



LE FAIT SIONISTE

DE LA NAISSANCE DU SIONISME À LA COLONISATION JUIVE

C'est sur le terreau d'un antisémitisme virulent, subi par les populations juives d'Europe orientale au XIX^e siècle, que se développe en réaction le sionisme, théoriquement formulé par Théodore Herzl dans son livre *L'État juif* paru en 1896. C'est dans ce cadre qu'est énoncée la perspective de la création d'un État spécifique susceptible de prendre en charge le destin du peuple juif et de le protéger.

La Première Guerre mondiale marque un tournant fondamental dans le développement du mouvement sioniste

international. La très ambiguë déclaration Balfour (novembre 1917), en faveur de la création d'un « foyer national » juif en Palestine, aura en effet de profondes conséquences sur l'histoire de la région. À la fin de la guerre, et après de complexes négociations, la division des mondes arabes est consommée. Reprenant les termes de la déclaration Balfour, la Société des Nations attribue le mandat sur la Palestine au Royaume-Uni (1922) et lui assigne un objectif paradoxal : favoriser le développement d'un foyer national juif sans porter atteinte aux droits de la population arabe. La colonie juive, très minoritaire en 1919 (65 000 individus), s'accroît très

rapidement (425 000 en 1939). Elle constitue rapidement un quasi-État et le mouvement sioniste mondial devient un instrument du nationalisme des juifs installés en Palestine. Un rôle prépondérant est donné à l'agriculture, qui incarne l'idéologie sioniste de contrôle du sol, et les terres achetées par le Fonds national juif se couvrent d'entreprises agricoles collectives, les kibboutz.

NATIONALISME SIONISTE VERSUS NATIONALISME ARABE

Mais, au fur et à mesure qu'elle s'amplifie, l'immigration juive va générer

une réaction d'hostilité à son égard. Expression en Palestine du nationalisme arabe, elle témoigne aussi, pour les Palestiniens, de la nécessité d'assurer la survie de leur société. En effet, l'objectif de la colonisation sioniste n'est pas tant d'exploiter ou de dominer les Arabes que de construire en Palestine une société radicalement différente où ceux-ci n'auraient aucune place. Une série de manifestations et d'émeutes éclatent en 1920-1921 et 1929. En 1936, une grève générale pour l'arrêt de l'immigration et l'interdiction des achats de terres par les juifs se transforme en insurrection durant plusieurs semaines. En 1937, l'apparition d'une guérilla entraîne l'arrivée d'importants renforts militaires britanniques et l'exil de dirigeants du Haut Comité arabe, créé en 1936, qui regroupe les différentes organisations politiques palestiniennes. À partir de 1936, et surtout de 1939, avec le début de la Seconde Guerre mondiale, les forces mandataires britanniques sont de plus en plus appelées à protéger la population arabe contre un afflux massif d'immigrants fuyant les persécutions antisémites en Europe.

« Si vous le voulez,
ce n'est pas un rêve. »

*Theodor Herzl*¹⁰

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en mai et juin 1945, les dirigeants sionistes adressent deux demandes à la puissance mandataire : faire de la Palestine un État juif et y autoriser l'entrée de 100 000 immigrants. À partir d'octobre 1945, la *Haganah* (organisation militaire clandestine de la colonie juive de Palestine) engage la lutte armée contre les forces britanniques, coopérant ponctuellement avec l'*Irgoun* (branche armée de la mouvance sioniste de droite) insurgée depuis 1944. Les diverses tentatives de compromis élaborées en 1946 et 1947 avortent et la question est alors portée devant l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le rapport d'une commission *ad hoc* propose un découpage territorial de la Palestine tenant compte de la perspective d'une forte immigration juive, attribuant 55 % du territoire aux juifs alors qu'ils ne représentent que 30 % de la population du pays en 1947. Après quelques modifications mineures, les États-Unis et l'URSS acceptent ce plan de partage, refusé par les Britanniques et les dirigeants arabes. Le plan est finalement voté par l'Assemblée générale

des Nations unies, le 29 novembre 1947, par 33 voix pour, 13 contre et 10 abstentions. Le Haut Comité arabe déclarant ne lui reconnaître aucune valeur juridique, s'ensuivent des affrontements qui se prolongent jusqu'au départ des Britanniques. Impuissante à faire respecter sa décision de partage, l'ONU essaie de trouver une solution de substitution qui parvienne à éviter la guerre que les gouvernements arabes menacent de déclencher dès la fin du mandat britannique. En vain. L'État d'Israël est proclamé le 14 mai 1948, après avoir décidé deux jours plus tôt de ne pas inclure dans la déclaration d'indépendance la reconnaissance des frontières définies par l'ONU.

FOCUS

Journaliste autrichien, Theodore Herzl était correspondant à Paris du grand quotidien autrichien *Neue Freie Presse* lorsqu'éclate l'« affaire Dreyfus ». Profondément affecté par l'antisémitisme dans les sociétés européennes, il émet l'idée, alors utopique, de la nécessité d'un foyer national pour les juifs. La publication de son livre, *L'État juif*, en 1896, lui permet de conceptualiser ce projet. Il est à noter qu'à l'époque de vives oppositions se manifestent contre la perspective de la création d'un État juif spécifique au sein même des communautés juives européennes.

À RETENIR

Le sionisme, né dans un environnement géopolitique totalement extérieur aux mondes arabes induit de considérables conséquences au sein de ces derniers. La colonisation juive en Palestine qui se développe entre les deux guerres mondiales et les horreurs nazies commises au cours de la deuxième d'entre elles, favorisent la création de l'État d'Israël en 1948, sous l'égide de la toute jeune Organisation des Nations unies.

1945



LE PLAN DE PARTAGE DE L'ONU,
29 NOVEMBRE 1947

1947



Plan de partage
de l'ONU (29 nov. 1947)

État arabe

État juif

Zone internationale

LES GUERRES ISRAËLO-ARABES JUSQU'EN 1993

1948-1949 : LA PREMIÈRE GUERRE ISRAËLO-ARABE

Le 15 mai 1948, les armées de Transjordanie, de Syrie et d'Égypte, appuyées par des bataillons irakiens et libanais, pénètrent en Palestine, mais les forces juives prennent vite l'avantage militaire. Conséquence, Israël voit son territoire agrandi d'un tiers par rapport à ce qui avait été prévu lors du traité de partage et occupe 78 % du territoire de la Palestine mandataire en 1949. *A contrario*, l'État arabe ne voit pas le jour. Près de la moitié des Palestiniens – 725 000 selon l'ONU – deviennent des réfugiés. En décembre 1948, l'ONU adopte la résolution 194 demandant

que ces derniers soient autorisés à rentrer chez eux ou indemnisés, mais elle ne sera jamais appliquée. Ce premier conflit israélo-arabe crée les conditions des suivants.

1956 : LA GUERRE DE SUEZ

Bien qu'ayant initialement adopté une politique de non-alignement, Israël se lie rapidement aux puissances occidentales, alors que de nombreux États arabes se rapprochent du bloc soviétique. L'annonce par Gamal Abdel Nasser, le chef d'État égyptien, de la nationalisation du canal de Suez, en juillet 1956, constitue un coup de tonnerre.

Français et Britanniques préparent une intervention militaire contre l'Égypte et fournissent à Israël des armes modernes pour lancer une offensive qui débute le 29 octobre 1956 et aboutit à l'occupation du Sinaï. Pour leur part, les deux États européens bombardent des objectifs égyptiens et débarquent à Port-Saïd le 5 novembre. La menace soviétique et le refus des États-Unis de soutenir les puissances européennes les contraignent à retirer leurs troupes le 22 décembre. Les Israéliens évacuent le Sinaï en mars 1957.

L'échec politique de l'intervention sonne la fin d'une véritable influence

des vieilles puissances coloniales dans la région et y renforce *a contrario* le rôle des deux superpuissances de l'époque. Washington devient un acteur central des évolutions politiques au Moyen-Orient.

1967 : LA GUERRE DES SIX JOURS

Après plusieurs mois d'exacerbation des tensions entre Israël et ses voisins arabes, les Israéliens déclenchent une guerre éclair le 5 juin 1967. Les aviations égyptienne, jordanienne et syrienne sont mises hors de combat en quelques heures, la péninsule du Sinaï et la Cisjordanie sont occupées. Le 7 juin, l'ONU adopte une résolution de cessez-le-feu qui sera effective après l'occupation par l'armée israélienne d'une partie du Golan syrien.

Cette écrasante victoire constitue une rupture dans la politique d'Israël qui cesse de se réclamer de la légitimité internationale conférée par l'ONU. Cette dernière adopte la résolution 242 qui proclame « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre » et appelle au « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés », mais cette résolution restera inappliquée. Les Palestiniens sont les premières victimes

de la situation, et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) s'émancipe de la tutelle des pays arabes.

1973 : LA GUERRE DU KIPPOUR

Cette quatrième guerre apparaît comme la conséquence de la victoire israélienne de 1967. Les dirigeants syriens et égyptiens considèrent en effet qu'un nouveau conflit peut influencer sur Israël pour négocier son retrait des territoires occupés.

Le 6 octobre, les blindés égyptiens traversent le canal et s'enfoncent dans le Sinaï occupé, tandis que les Syriens avancent sur le Golan. Les Israéliens sont surpris et il leur faut quelque temps pour réagir et lancer une contre-offensive victorieuse. Même si la percée initiale est vécue du côté arabe comme la revanche des humiliantes défaites précédentes, l'Égypte ne récupère néanmoins qu'une part minime des territoires perdus en 1967.

Pour rompre avec cette logique conflictuelle, le président égyptien Anouar Al-Sadate initie un rapprochement avec Israël en se rendant à Jérusalem en novembre 1977 où il prononce un discours devant le parlement israélien, la Knesset. Menées sous l'égide des États-Unis, des négociations aboutissent à la

signature des accords de Camp David, le 17 septembre 1978. L'Égypte et Israël se reconnaissent mutuellement et le Sinaï est restitué. Mais les pays arabes refusent cet accord et l'Égypte est exclue de la Ligue des États arabes.

1982 : L'INVASION DU LIBAN

Les accords de Camp David ne font pas avancer le règlement de la question palestinienne. L'importance et la popularité croissantes de l'OLP inquiètent fortement Israël qui escompte en venir à bout en frappant ses bases au Liban. L'armée israélienne engage l'opération « Paix en Galilée » en juin 1982, visant à éliminer l'organisation palestinienne. Le 30 août, Yasser Arafat est contraint de quitter le Liban sous la protection d'un contingent franco-italien. Les troupes israéliennes pénètrent dans la capitale le 15 septembre et laissent les phalanges chrétiennes massacrer près de 1 500 civils palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila.

Après trois ans d'une occupation qui suscite une forte résistance – notamment organisée par le Hezbollah –, l'armée israélienne quitte une partie du Sud-Liban. Le but initial d'Israël, la destruction de l'OLP, n'est pas atteint.

FOCUS

Deux accords-cadres de règlement séparé furent signés à Camp David le 17 septembre 1978.

Le premier accord fixait un cadre pour la paix au Proche-Orient et comportait trois parties :

- la première partie, qui devait poser les principes des futures négociations sur le sort de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, aurait dû déboucher sur une autonomie transitoire de cette nouvelle entité, dans le respect de la résolution 242 (1967). Elle a été jugée moins claire que le second accord et fut plus tard interprétée différemment par Israël, l'Égypte et les États-Unis. Elle ne sera ainsi jamais appliquée ;
- la deuxième partie était un préambule au second accord, concernant les relations diplomatiques entre Israël et l'Égypte ;
- la troisième partie déclarait certains principes qui auraient dû s'appliquer aux relations entre Israël et les autres pays arabes. Elle resta lettre morte.

Le second accord concernait la conclusion d'un traité de paix entre Israël et l'Égypte dans les six mois suivants.

Source : Wikipedia (décembre 2017).

À RETENIR

La proclamation de l'État d'Israël en 1948 va générer plusieurs guerres avec les États arabes qui n'acceptent pas sa création. En dépit de leur infériorité numérique, les forces israéliennes sont systématiquement victorieuses. Néanmoins la solution à ces conflits ne pouvant pas être militaire, les Palestiniens vont graduellement s'autonomiser et se tourner vers une tentative de résolution politique.



ÉVOLUTION DE L'ÉTAT D'ISRAËL
ENTRE 1947 ET 1967

L'ÉCHEC DES ACCORDS D'OSLO

DE L'INTIFADA AUX ACCORDS D'OSLO

En 1987, alors que les Israéliens s'apprêtent à commémorer le quarantième anniversaire de la création de leur État, la tension est à son comble. Fin novembre, les Palestiniens manifestent à l'occasion du double anniversaire des quarante ans du plan de partage de la Palestine et des vingt ans d'occupation de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est.

Le 8 décembre, un véhicule militaire israélien tue quatre Palestiniens dans un accident routier. Immédiatement c'est l'embrasement. La population se soulève, entraînée par la jeune

génération née dans les camps de réfugiés et sous l'occupation. D'abord circonscrite à la bande de Gaza, l'Intifada (le soulèvement) gagne la Cisjordanie et Jérusalem-Est. Malgré la violence de la répression, l'Intifada perdure jusqu'à l'amorce du processus de paix.

Après six mois de négociations secrètes à Oslo entre Israël et l'OLP, des lettres échangées entre Yasser Arafat et Yitzhak Rabin sont rendues publiques début septembre 1993. Le premier reconnaît « le droit de l'État d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité », et engage l'OLP à reconnaître les résolutions de l'ONU sur la question et à modifier sa charte. Le second reconnaît l'OLP

comme « représentant du peuple palestinien », sans référence au droit des Palestiniens à un État.

Un accord est signé, le 13 septembre 1993 à Washington. Il repose sur une « Déclaration de principes sur les arrangements intérimaires d'autonomie » et sur quatre annexes, portant sur une période d'application de cinq années après son entrée en vigueur, le 13 octobre 1993. Ces accords font l'objet d'une extraordinaire mobilisation médiatique. Cependant, des retards se manifestent rapidement dans leur mise en œuvre ponctuée de violences de part et d'autre. On est donc loin de « l'esprit

d'Oslo » quand, le 1^{er} juillet 1994, Yasser Arafat, jusqu'alors en exil, est autorisé à revenir en Palestine ruinée par vingt-sept années d'occupation militaire. Politiquement affaibli, le chef palestinien est sans cesse contraint aux reculades.

C'est dans ce contexte que les accords dits d'« Oslo II » sont signés, le 28 septembre 1995, près d'un an et demi après la date initialement prévue. Au total, le bilan est maigre pour les Palestiniens : outre 70 % de la bande de Gaza, l'Autorité palestinienne ne contrôle réellement que 3 % du territoire de la Cisjordanie et 20 % de sa population.

De plus, la résurgence des actions armées des islamistes palestiniens radicaux attise la violence de la droite extrémiste israélienne qui, le 4 novembre 1995, fait assassiner Yitzhak Rabin jugé trop complaisant envers les Palestiniens.

L'ÉCHEC DU PROCESSUS DE PAIX

Dans les mois qui suivent, son successeur, Shimon Peres, se trouve confronté à une vague d'attentats organisés par le Hamas (Mouvement de la résistance islamique). Ce contexte entraîne la victoire d'une coalition dirigée par Benjamin Netanyahu, radicalement

opposée au processus de paix, lors des élections du 29 mai 1996. Les initiatives prises par ce dernier provoquent à Jérusalem, en Cisjordanie et à Gaza de violents affrontements entre Palestiniens et forces de l'ordre israéliennes.

Le général Ehud Barak, investi Premier ministre après la nette victoire du Parti travailliste en mai 1999, se consacre prioritairement à régler les différends avec ses voisins arabes, mais néglige les Palestiniens. C'est pourquoi le sommet israélo-palestinien de Camp David, du 11 au 24 juillet 2000, est un échec total, car les propositions, qualifiées de « généreuses » par Israël, sont jugées notoirement insuffisantes par les Palestiniens. La situation se dégrade encore à la suite de la visite du chef de l'opposition israélienne, Ariel Sharon, sur l'esplanade des Mosquées, le 28 septembre 2000. Considérée comme une provocation par les Palestiniens, elle marque le début de la seconde Intifada, dite Al-Aqsa.

En janvier 2001, un sommet israélo-palestinien à Taba définit toutefois les bases générales d'un accord. Mais

l'approche des élections israéliennes et la fin du second mandat du président Bill Clinton empêchent son application. Ariel Sharon, intraitable sur la question palestinienne, est élu Premier ministre le 6 février 2001, puis réélu le 28 janvier 2003. L'évacuation unilatérale de la bande de Gaza au cours de l'été 2005, la construction du mur dit de « sécurité » et l'accroissement de la colonisation indiquent le refus israélien de toute solution négociée avec les Palestiniens.

Ces derniers, confrontés à l'échec du processus de paix et à la dégradation constante de leurs conditions de vie, connaissent un processus de division politique. La victoire du Hamas aux élec-

tions législatives de janvier 2006 et l'embargo économique qui en découle, notamment décidé par les

États-Unis, l'Union européenne et Israël, va concourir à exacerber les tensions qui aboutissent au mois de juin 2007 à la division entre la Cisjordanie, dirigée par le Fatah du président Mahmoud Abbas et Gaza dirigée par le Hamas.

Les accords d'Oslo font l'objet d'une extraordinaire mobilisation médiatique.

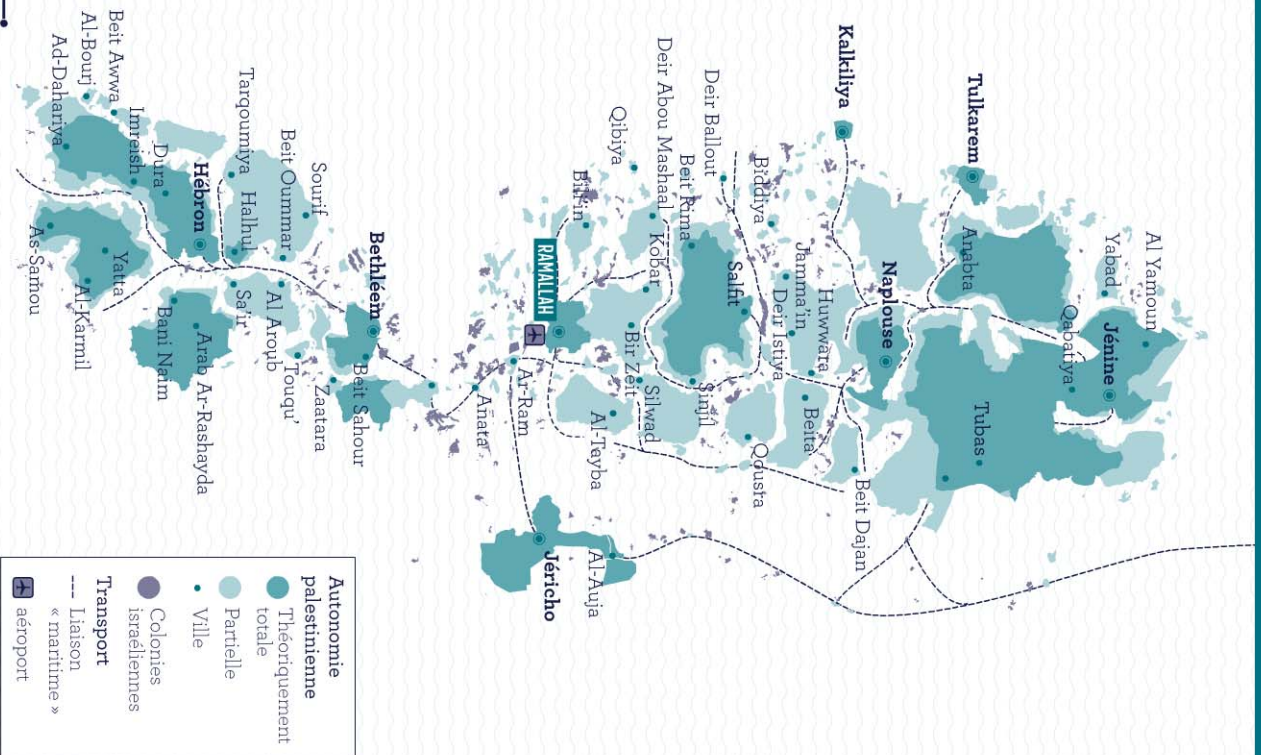
FOCUS

Yasser Arafat est incontestablement le symbole du combat du mouvement national palestinien tant sa vie se confond avec ce dernier. En créant le Fatah (acronymes des initiales arabes inversées de Mouvement de libération de la Palestine) en 1959, c'est en effet lui qui a su imposer l'idée centrale que la libération de la Palestine serait l'affaire des Palestiniens eux-mêmes et qu'ils ne pouvaient mettre leur destin entre les mains des États arabes. Ce postulat restera sa boussole politique jusqu'à sa mort en 2004, à soixante-quinze ans. Les alliances avec des États arabes dictatoriaux, qui lui seront souvent reprochées, sa capacité à jouer des contradictions de ceux qui prétendaient le soutenir, son habileté à nouer des compromis parfois improbables, sa faculté à savoir lier opérations militaires et initiatives politiques et, enfin, la main tendue aux Israéliens, tout particulièrement à Yitzhak Rabin en 1993, ont toujours été subordonnées à son objectif : parvenir à la création d'un État palestinien.

À RETENIR

Au moment de leur signature, les accords d'Oslo ont incarné un immense espoir de parvenir enfin à une solution politique de la question palestinienne. L'asymétrie des engagements des principaux acteurs, la faiblesse de la direction palestinienne et le refus des dirigeants israéliens de s'engager résolument dans un véritable processus de paix ont néanmoins empêché le règlement de ce lancinant conflit.

L'ARCHIPEL DE PALESTINE



LES GUERRES DEPUIS L'ÉCHEC DU PROCESSUS DE PAIX ISRAËLO-PALESTINIEN

2006 : LA GUERRE DU LIBAN DES 33 JOURS

Alors qu'il tente de se reconstruire après la guerre civile de 1975-1990, le Liban doit faire face à un conflit de haute intensité avec son voisin israélien. Le 12 juillet 2006, suite à l'incursion d'une patrouille sur le territoire libanais, huit soldats israéliens sont tués et deux autres enlevés par le Hezbollah. Le gouvernement israélien refuse toute négociation avec ce dernier, qualifie cet acte de *casus belli* et décide de lancer, le jour même, une riposte de grande ampleur au nom du droit de légitime défense. C'est seulement le 11 août que l'ONU adopte la résolution 1701 imposant un

cessez-le-feu aux belligérants, qui sera effectif le 14 août, et prévoyant le déploiement d'une Force de maintien de la paix de 12 000 hommes, la Finul 2, dans la zone tampon du Sud-Liban. Le bilan de ces 33 jours de conflit, que des observateurs qualifient de « sixième guerre israélo-arabe », est lourd : 1 200 morts, un quart de la population totale déplacé et des dégâts matériels estimés à près de 3,6 milliards de dollars. En dépit de la destruction systématique des infrastructures du pays, non seulement Israël n'est pas parvenu à éradiquer les capacités du Hezbollah, mais n'a fait *a contrario* que renforcer

la popularité du « Parti de Dieu » qui devient un acteur régional déterminant.

2008-2009 : L'OPÉRATION « PLOMB DURCI »

Organisée contre la bande de Gaza, elle débute le 27 décembre 2008 et vise officiellement trois buts : mettre un terme aux tirs de roquettes sur les villages du sud d'Israël, neutraliser la contrebande *via* les tunnels souterrains à la frontière égyptienne et « éradiquer le Hamas ». Mais « Plomb durci » recèle également des motivations officieuses : punir les Palestiniens pour avoir porté le Hamas

au pouvoir lors des élections de janvier 2006 et restaurer la capacité de dissuasion de l'armée israélienne entamée par le Hezbollah lors de la guerre contre le Liban.

L'opération débute par une phase de bombardements aériens massifs de la bande de Gaza, suivie par une offensive terrestre, le 3 janvier. Cinq jours plus tard, l'ONU vote un appel à un cessez-le-feu immédiat, ignoré par Israël. Au vingtième jour de l'opération, un raid aérien frappe un bâtiment de l'ONU où 700 Palestiniens avaient trouvé refuge.

La découverte de l'utilisation de bombes au phosphore blanc par l'armée israélienne vient ajouter un nouvel élément

compromettant à l'encontre du gouvernement de Tel-Aviv. Devant les critiques quasi unanimes de ladite communauté internationale, Israël annonce un cessez-le-feu unilatéral, le 17 janvier 2009, et se retire de la bande de Gaza quatre jours plus tard. Le bilan fait état de 1 330 morts palestiniens alors que dix militaires et trois civils israéliens ont péri.

Au regard des objectifs affichés, l'opération est un échec total. Le Hamas sort

de cette guerre avec un statut de vainqueur symbolique. Le Fatah, pour sa part, continue à être associé à l'échec du processus de paix, n'ayant pas réussi à obtenir la levée du blocus et un calendrier du retrait des territoires occupés.

2014 : L'OPÉRATION « BORDURE PROTECTRICE »

Prétextant l'enlèvement et l'exécution de trois jeunes colons par le Hamas, une nouvelle campagne militaire d'une rare intensité est menée contre la bande de

Gaza au cours de l'été 2014. Après cinquante jours et cinquante nuits de bombardements israéliens, les bilans humain et matériel

sont lourds : 2 200 morts, 11 000 blessés, plus de 1 000 handicapés à vie. La reconstruction de ce qui a été détruit est évaluée à un montant compris entre 5 et 6 milliards de dollars.

Pourtant, il n'y aura pas de solution militaire. La première des hostilités dont sont victimes les habitants de la bande de Gaza est le blocus israélien illégal, mis en œuvre depuis 2006 avec la complicité de l'Égypte. Ce blocus détruit la

vie sociale et menace de déclencher une catastrophe humanitaire. Un rapport de l'ONU, publié en 2012, indiquait ainsi que la bande de Gaza ne serait plus vivable en 2020 en raison du manque d'infrastructures et de produits de base. Avant même ce dernier conflit, presque la moitié de la population n'avait pas un accès régulier à l'eau potable et 80 % des Gazaouis ne pouvaient utiliser l'électricité que quatre heures par jour.

C'est pourquoi les demandes du Hamas doivent être prises en compte : levée du blocus, réhabilitation du port et de l'aéroport de Gaza, extension à 12 miles de la zone de pêche. L'ONU elle-même a demandé la levée du blocus, car il équivaut à une situation de siège considérée comme illégale par le droit international.

Au regard des objectifs
affichés, l'opération
« Plomb durci » est un
échec total pour Israël.

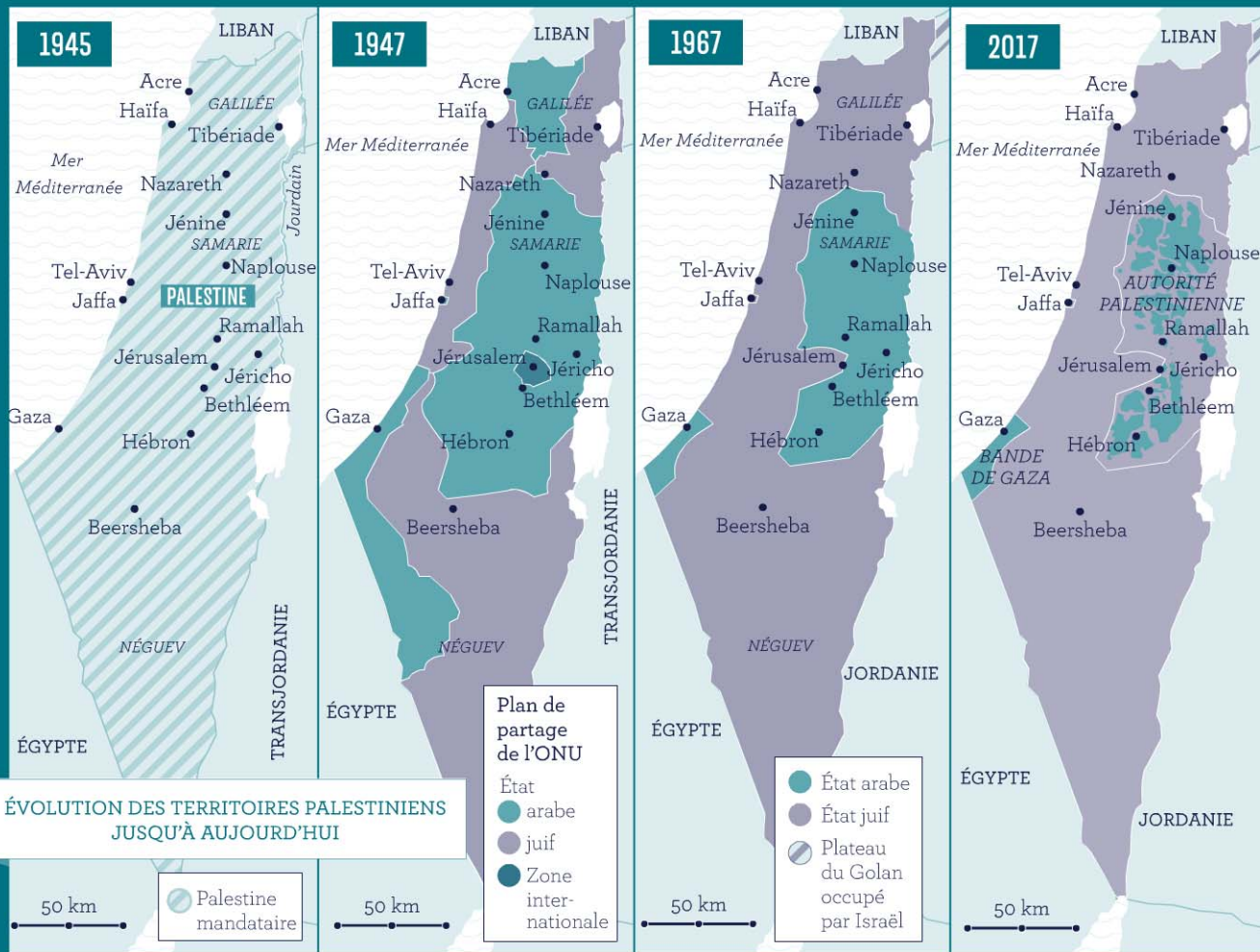
FOCUS

« Située au sud-ouest de la Palestine la bande de Gaza est une étroite bande littorale frontalière avec Israël et l'Égypte, dont la superficie est de 365 km². Peuplée d'environ 1,5 million d'habitants, sa densité est de 4 110 habitants par km². Isolé depuis dix ans par un drastique blocus israélo-égyptien, ce territoire peut être considéré comme une "prison à ciel ouvert". L'extrême misère qui y règne est aggravée par les guerres successives (2009, 2012 et 2014) que lui mène l'État d'Israël. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, déclarait, le 3 juin 2010, que "le blocus de Gaza est contre-productif, intenable et immoral". Selon l'ONU, la bande de Gaza pourrait devenir "invivable" en 2020, en raison du blocus israélien qui conduit à un approvisionnement limité en énergie et en eau, à la dégradation du système de santé et au très fort taux de chômage. »

Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud, Sid-Ahmed Souiah, *Atlas des Palestiniens. Un peuple en quête d'État*, Paris, Autrement, 2014, p. 58-61.

À RETENIR

L'échec des accords d'Oslo et l'incapacité de ladite communauté internationale à relancer un véritable processus de paix a entraîné de nouveaux conflits, dont les populations civiles sont les principales victimes. Bénéficiant d'un sentiment d'impunité les dirigeants israéliens les plus radicaux entraînent leur pays dans une sorte de fuite en avant empêchant *de facto* la perspective d'une solution politique.



LE FAIT NATIONAL PALESTINIEN

Le conflit israélo-palestinien ne porte désormais plus sur l'existence d'Israël mais sur celle de la Palestine. Les questions à régler sont donc celles de l'émergence d'un État palestinien viable et du sort de sa population. Pour nombre d'observateurs, l'échec des accords d'Oslo a été la conséquence de l'assassinat d'Yitzhak Rabin en novembre 1995, suivi de la victoire électorale du Likoud en mai 1996. Mais ce qui a en réalité été détruit alors, c'est la méthode même des négociations utilisée lors de l'élaboration des accords d'Oslo qui avait délibérément repoussé à plus tard la résolution des questions essentielles : statut de Jérusalem, question des frontières, des colonies, des réfugiés et du partage de l'eau.

L'ÉTAT D'ISRAËL BLOQUE TOUTE POSSIBILITÉ DE NÉGOCIATION

Si les postures du Likoud et celles du Parti travailliste ont été un moment différentes, leurs positions se sont peu à peu rapprochées et les différences devenues minimales. Le Likoud a gagné la bataille politique et idéologique et l'État hébreu défend un processus de paix réajusté selon des exigences qui ne laissent plus aucune marge de manœuvre à une véritable négociation. Sous prétexte de la défense de sa sécurité nationale, l'État d'Israël poursuit méthodiquement une entreprise de destruction de la société

palestinienne pour tenter de l'empêcher de revendiquer collectivement ses droits. Cette donnée fondamentale de la vie politique israélienne s'incarne depuis février 2001 par la politique mise en œuvre des gouvernements d'union nationale successifs.

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE AFFAIBLIE

On peut craindre dans ces conditions que les frontières d'un hypothétique État palestinien ne soient en réalité uniquement celles acceptées en dernière instance par l'État hébreu qui conservera

ainsi une forme de tutelle. Cela ne va certes pas sans contradiction, comme en témoignent l'Intifada dite Al Aqsa, qui débute en septembre 2000, la victoire du Hamas aux élections législatives de janvier 2006, ou encore la division du territoire palestinien en deux entités territoriales depuis juin 2007. Ces deux derniers éléments ne sont au demeurant pas tant l'expression d'une islamisation inéluctable de la société palestinienne et d'un refus de principe d'une formule de compromis que l'affirmation d'une nouvelle forme de nationalisme porté par le Hamas s'opposant à l'incapacité de l'Autorité palestinienne à faire avancer l'édification d'un État palestinien. Les Israéliens s'étant déchargés d'une partie des problèmes de sécurité et de gestion de la population, l'Autorité palestinienne sert de fusible en adoptant en outre les traits d'une bureaucratie de plus en plus sclérosée.

À la lumière de ces paramètres quatre hypothèses peuvent être formulées :

- la majorité des Palestiniens accepte

une solution de survie comme citoyens de seconde zone dans une Palestine transformée en bantoustans¹¹, mais l'arrivée d'une nouvelle génération relancera inéluctablement les revendications, éventuelle-

ment de façon violente ;

- à la suite de la dégradation constante de la situation, une masse significative de Palestiniens est contrainte à l'exil. Le principal pays d'asile, la Jordanie, serait ainsi transformé en État palestinien de substitution, ce qui est depuis longtemps le point de vue de théoriciens de la droite israélienne ;

- devant l'impasse, les protagonistes reviennent à la table des négociations sur la base de l'arrêt du processus de colonisation, d'une séparation territoriale et d'un échange de terres pour compenser les amputations dues aux colonies, dans la perspective de l'application des résolutions de l'ONU ;
- face à la difficulté de plus en plus grande de créer un État palestinien

viable, l'Autorité palestinienne se dissout et prône la création d'un État binational, sur une base éventuellement fédérale.

C'est bien sûr la troisième hypothèse qui doit être privilégiée parce qu'elle s'inscrit dans le cadre du respect et de l'application du droit international. Se pose alors la question du rôle de ladite communauté internationale.

Force est d'admettre que cette dernière n'a démontré ni lucidité ni volonté politiques. Si la reconnaissance de la Palestine comme État observateur non membre de l'ONU, le 29 novembre 2012, par 138 voix pour, 9 contre et 41 abstentions constitue un signal positif, ce dernier est notoirement insuffisant. La question essentielle reste celle de la situation matérielle de la population palestinienne. C'est pourquoi il n'y a rien de plus urgent aujourd'hui que de stopper l'incessant processus de colonisation des terres palestiniennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Ce dernier est le point de friction physique vécu au quotidien par les Palestiniens parce qu'il connaît une progression exponentielle.

138

C'est le nombre d'États reconnaissant la Palestine comme État observateur non membre de l'ONU (29 novembre 2012)

FOCUS

Appliquant une de ses promesses de campagne, Donald Trump, le 6 décembre 2017, reconnaît Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël. Cette décision unilatérale constitue un nouveau camouflet au droit international et marque une étape régressive de l'interminable conflit israélo-palestinien. Pour le président états-unien, à l'instar de ses comparses israéliens, seule semble compter la méthode du fait accompli qui joue sur le sentiment d'impunité. Donald Trump démontre une fois de plus sa totale incapacité à mesurer les conséquences de ses décisions et à se projeter dans l'avenir. Ce faisant, il a pour longtemps fait voler en éclat l'illusion, qui perdurait malencontreusement chez certains, concernant le rôle d'honnête médiateur dont se targuent encore les États-Unis.

À RETENIR

La non-résolution de la question palestinienne, c'est-à-dire l'impossibilité pour les Palestiniens de pouvoir vivre dans un État viable doté de tous les attributs de la souveraineté, influence par sa centralité toutes les évolutions régionales. Le fait national palestinien reste un marqueur d'injustice politique au sein de l'ensemble des mondes arabes et aucune stabilisation ne peut y être envisagée sans son règlement en application du droit international.

LE SCHÉMA CONSTITUTIONNEL
DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

PRÉSIDENT

élu au suffrage universel direct pour 4 ans



Yasser **ARAFAT** (1996-2004)



Mahmoud **ABBAS** (depuis 2005)

choisit

PREMIER MINISTRE

Rami **HAMDALLAH** (depuis 2013)

dirige

CONSEIL
DES MINISTRES

dirige

FORCES
DE SÉCURITÉ

*vote de
confiance*

CONSEIL LÉGISLATIF

élu au suffrage universel direct pour 4 ans

1996 (88 membres)

2006 (132 membres)

LES GUERRES D'IRAK

En 2018, un(e) Irakien(ne) de 38 ans n'a jamais connu la paix, les situations de guerre et de sanctions internationales ayant sans cesse constitué son lot quotidien. Cette situation reflète la contradiction d'un État qui s'impose comme moderne et progressiste au sein du monde arabe au cours des années 1970 – un adage arabe disait alors que « les livres sont écrits au Caire, publiés à Beyrouth et lus à Bagdad » – alors que sa formation nationale semble en réalité toujours inachevée parce que taraudée par les divisions confessionnelles et ethniques. Dans ce contexte, Saddam Hussein, qui a occupé les plus hautes responsabilités politiques durant trente-cinq ans, a commis de nombreuses erreurs, ne parvenant que rarement à se forger une appréciation précise des rapports de forces politiques internationaux. Cela

explique que l'Irak a été un élément crisogène régional quasi permanent au cours de cette période. Mais, contrairement à ce qui a été fréquemment répété, les ambitions irakiennes découlaient moins de la « folie » de Saddam Hussein que du caractère inachevé de l'État-nation irakien qui a généré deux des guerres du Golfe.

LES DEUX PREMIÈRES GUERRES DU GOLFE

La première, contre l'Iran, qui reçoit le soutien d'une grande partie des puissances occidentales et de la quasi-totalité des États arabes, à l'exception notoire de la Syrie, dure huit longues années (1980-1988) et le cessez-le-feu finalement

accepté par les deux parties à la fin du mois d'août 1988, consacre l'échec irakien puisqu'aucun des buts initiaux affichés par Bagdad ne sont atteints.

La deuxième, contre le Koweït puis contre la coalition alliée (1990-1991), fit, *a contrario*, apparaître Saddam Hussein comme un élément incontrôlable aux yeux de ceux qui étaient ses soutiens quelques années plus tôt. Pour ladite communauté internationale, l'analyse était limpide : l'Iran islamique par ses velléités d'exportation de la révolution contestait l'ordre régional et il fallait le combattre donc soutenir l'Irak, alors que le Koweït faisait partie de cet ordre et il fallait le défendre contre l'Irak.

LA POLITIQUE ÉTATS-UNIENNE ET L’AFFIRMATION DE DAECH

Dans la séquence suivante (1991-2003) des sanctions internationales sévères sont prises à l'encontre de l'Irak, mais la politique des États-Unis ne cesse d'osciller, ce qui indique combien les hésitations sont nombreuses et révèlent la difficulté à trouver une solution qui conforte la stabilité régionale. Dans une première phase, Washington veut absolument préserver l'unité du pays, ce qui permet de saisir pourquoi, au cours de la fulgurante offensive militaire de 1991, les forces alliées n'ont pas poussé leur avantage jusqu'à Bagdad ce qui aurait probablement entraîné la dislocation du régime et de l'État. Puis, dans une deuxième phase, devant l'incapacité d'éliminer Saddam Hussein, un fort appui est fourni aux oppositions kurdes et chiites dans le but de renverser le régime au risque de mettre en péril la pérennité de l'Irak comme État. La troisième phase se formalise après les attentats du 11 septembre 2001 sous l'influence du courant néo-conservateur au sein de l'administration de George W. Bush : au mépris du droit international, la guerre totale est mise

en œuvre pour abattre le régime. Dans la nuit du 20 mars 2003, une vague de bombardements marque le début de l'opération *Iraqi Freedom* qui aboutira rapidement à la disparition du régime de Saddam Hussein. Le 22 mai, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1483 : l'Irak devient *de facto* un protectorat américain. Il faudra attendre juin 2006 pour que la coalition dirigée par les États-Unis remette les clés du pouvoir à un gouvernement irakien officiel, puis le 18 décembre 2011 pour que le dernier contingent américain armé quitte le pays. Le bilan est terrible : 650 000 morts, une économie exsangue, des affrontements confessionnels qui désormais s'avèrent être le mode de (dys)fonctionnement du pays. Ainsi, une partie des dirigeants chiites excluent purement et simplement la

composante sunnite de la population des responsabilités politiques.

Dans ces conditions, non seulement la paix ne revient pas en Irak, mais les divisions s'accroissent graduellement, ce qui permet à l'État islamique en Irak et au Levant de s'emparer de Mossoul, deuxième ville du pays, en juin 2014. Bientôt renommé en État islamique (Daech), l'objectif de ce groupe djihadiste semble bien la conquête complète du pays et le rétablissement du califat. La constitu-

« La guerre contre l'Irak n'est qu'une première étape d'un plan [...] visant à déployer des frappes encore plus agressives contre l'ensemble du Moyen-Orient arabe, afin de «refaire le monde arabe» pour assurer la survie – et élargir la puissance – de l'État d'Israël. »

*Michael Collins Piper*¹²

tion d'une coalition internationale, sous égide états-unienne, est mise en œuvre pour contrecarrer les rêves de conquête de Daech, enfant monstrueux d'Al-Qaïda et de l'invasion impérialiste du pays en 2003. Il faudra attendre juillet 2017 pour que Mossoul soit reprise à Daech.

FOCUS

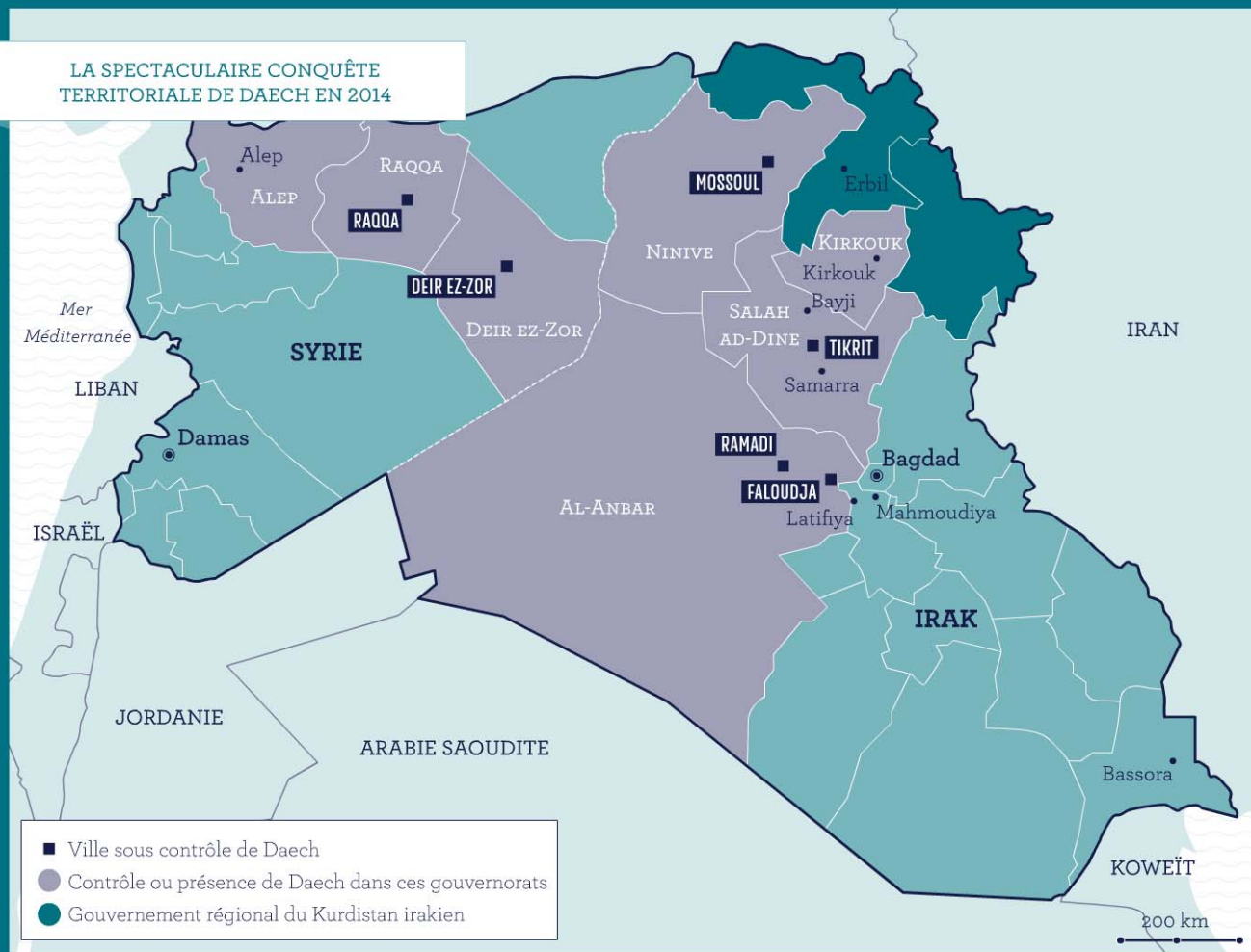
« Pourquoi Daech [dans les premiers mois de 2014] est-il en effet accueilli sans hostilité massive lorsqu'il pénètre dans Falloujah, Tikrit ou Mossoul ? D'une part, parce que la composante sunnite de la population irakienne, qui a été marginalisée à la suite de la chute de Saddam Hussein, le perçoit comme une revanche. D'autre part, parce que Daech manie les symboles contre l'ordre imposé par les puissances occidentales avec une rare efficacité. Ainsi, le 10 juin 2014, lorsque les djihadistes prétendent "briser la frontière Sykes-Picot" en détruisant la barrière de sable qui existe entre l'Irak et la Syrie, peu importe qu'ils se trompent de lieu, ils parviennent par leur acte à se replacer dans la longue histoire pour se doter d'une légitimité politique. En ce sens, l'affirmation des groupes djihadistes n'est pas un épiphénomène, et elle continuera à constituer un paramètre important des évolutions régionales à venir. »

Didier Billon, *L'Année stratégique 2016*, « Le Moyen-Orient et le Maghreb, zones sismiques des relations internationales », Paris, IRIS-Armand Colin, 2015, p. 161-162.

À RETENIR

L'Irak est un pays témoin de tous les défis des mondes arabes. Concentré des contradictions de ces derniers, sa population n'a cessé, depuis presque quatre décennies, de subir les pires situations de guerres et de sanctions. Seule la constitution d'un gouvernement inclusif rassemblant les différentes composantes ethniques et confessionnelles du pays sera susceptible de replacer le pays dans la voie d'un développement maîtrisé.

LA SPECTACULAIRE CONQUÊTE
TERRITORIALE DE DAECH EN 2014



LA LIBYE EN VOIE DE DISLOCATION

Les développements de la situation libyenne s'inscrivent pleinement dans l'onde de choc politique qui se propage dans les mondes arabes à partir de l'hiver 2010-2011. Néanmoins, la nature singulière du régime, en place depuis 1969, porte à incandescence les contradictions de la société et y exacerbe les violences.

LA CHUTE DE MOUAMMAR KADHAFI

Les premières manifestations organisées au mois de février 2011 sont en effet rudement réprimées par Mouammar Kadhafi qui y voit, comme la plupart des régimes autoritaires affectés par un

mouvement de contestation, un complot ourdi par l'étranger.

C'est quand il menace de noyer dans le sang la révolte de la ville de Benghazi que le Conseil de sécurité réagit et vote la résolution 1973 en mars 2011, grâce à l'abstention de la Russie et de la Chine, au nom du principe dit de « responsabilité de protéger », adopté par l'ONU en 2005. S'ensuit une intense campagne de bombardements, principalement menée par la France et le Royaume-Uni sous l'égide de l'OTAN, qui, *de facto*, ne respecte ni la lettre ni l'esprit de la résolution. De la « responsabilité de protéger » les protagonistes étrangers passent en effet rapidement à la volonté

de procéder à un changement de régime ce qui n'était aucunement prévu par le vote du Conseil de sécurité. Une véritable guerre civile s'impose rapidement au sein de laquelle deux camps militaires s'affrontent : celui qui veut détruire le régime et celui qui le défendra jusqu'au bout, l'OTAN choisissant ainsi clairement son camp sans aucun mandat de l'ONU. Bien que prenant plusieurs mois, la chute du régime est actée avec l'assassinat de Mouammar Kadhafi, au mois d'octobre 2011, après près de quarante-deux années de règne sans partage. Ce qui aurait pu être considéré comme une libération va s'avérer être

un véritable désastre. Le pays plonge dans une situation d'anarchie totale au sein de laquelle les innombrables milices imposent leurs règles et mettent le pays en coupe réglée sans qu'aucune autorité centrale ne parvienne à s'y opposer. L'immense arsenal militaire accumulé par Mouammar Kadhafi passe aux mains de groupes rebelles, en Libye et dans la région, qui bénéficient ainsi d'une véritable force de frappe et développent une culture de guerre mortifère.

LA DÉSINTÉGRATION DE L'ÉTAT LIBYEN

Les premières élections législatives libres du pays, organisées au mois de juillet 2012, sont incapables de combler le vide institutionnel et de générer un minimum de stabilité. Non seulement l'État reste une fiction, mais la production de pétrole s'effondre et peine à atteindre 25 % de son niveau de 2010. La scène politique se polarise entre ce qu'il est convenu d'appeler les nationalistes et les islamistes. Ainsi, le général

Haftar, chef militaire autoproclamé du camp nationaliste, va s'opposer avec quelque succès contre les milices islamistes de l'Est du pays. C'est dans ce

42

C'est le nombre d'année de règne sans partage de Mouammar Kadhafi.

contexte totalement volatile que certaines de ces dernières font allégeance à l'État islamique ou à Al-Qaïda au Maghreb islamique et tentent de s'enraciner dans la région du Golfe de Syrte, alors que dans le Sud du pays ce

sont d'incessants affrontements entre tribus touarègue, toubou et zwai, qui illustrent la décomposition radicale de la situation.

Il faut attendre plusieurs années pour que l'Organisation des Nations unies tente de mettre en œuvre une solution politique par l'accord de Skhirat (Maroc) signé en décembre 2015 et entériné par la résolution 2259 du Conseil de sécurité. Le gouvernement d'« union nationale », qui en émane, dirigé par Fayez Al-Sarraj et installé à Tripoli, échoue en réalité à stabiliser la situation. Il se heurte à l'hostilité de Khalifa Haftar, devenu entre-temps maréchal, l'homme fort de la Cyrénaïque où se trouvent les principales réserves d'hydrocarbures du

pays, tandis qu'il est contesté à Tripoli même par des milices proches de l'ancien bloc politico-militaire Fajr Libya à tendance islamiste.

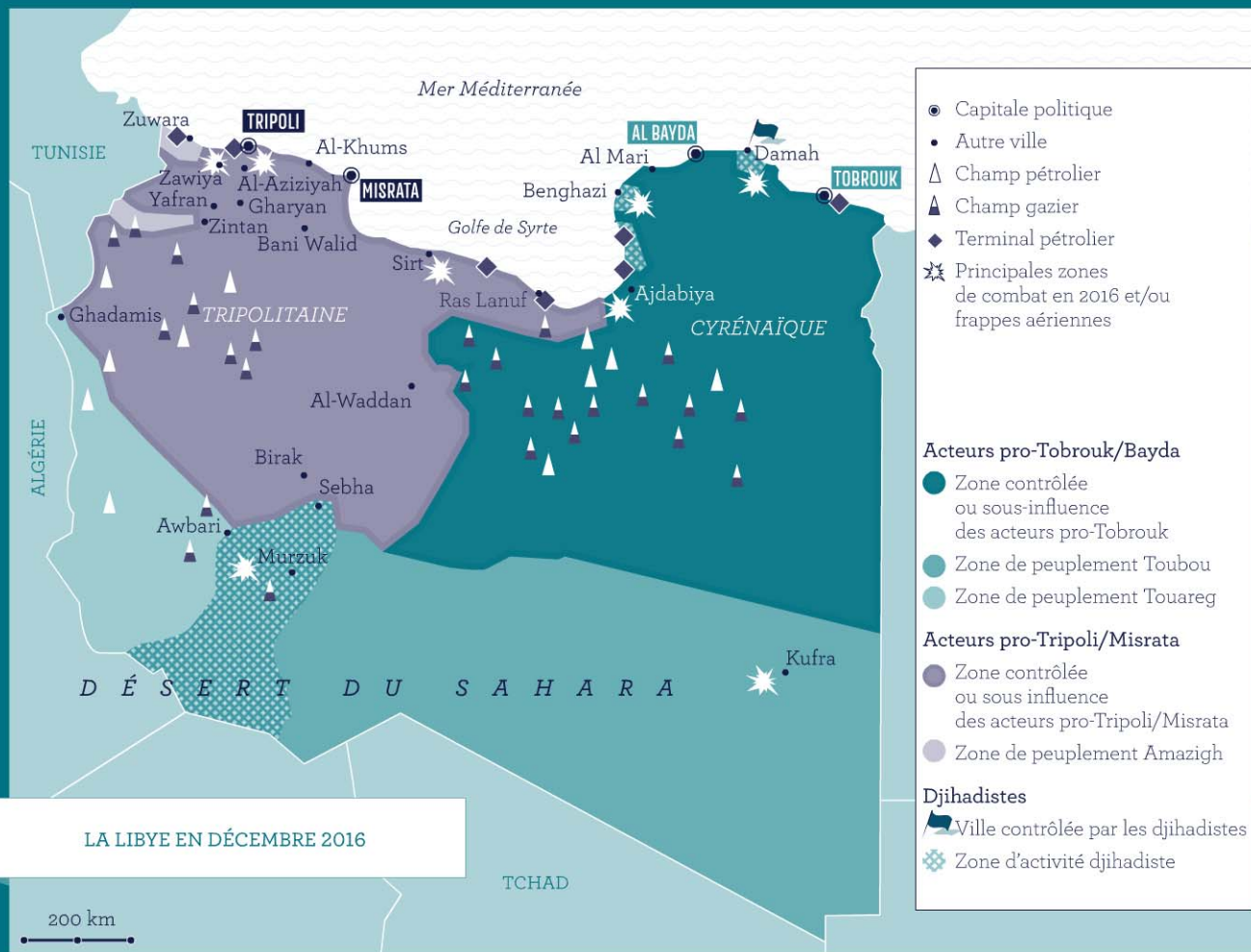
L'intervention massive de l'OTAN en 2011 a semé l'illusion que la force militaire pouvait résoudre les défis et la difficulté à trouver des formes de compromis politiques en découle. La complexité à stabiliser la situation s'explique aussi par d'autres interférences étrangères. La Turquie et le Qatar soutiennent le camp de Tripoli, alors que les Émirats arabes unis, l'Égypte et plus récemment la Russie soutiennent pour leur part le maréchal Haftar. Une hypothétique tentative de solution pourrait alors venir des pays maghrébins pour tenter de faciliter un véritable dialogue entre les différents protagonistes, mais chacun d'entre eux, confronté à ses propres difficultés internes, possède une marge d'initiatives en réalité limitée. Celle prise par la France en juillet 2017 devra elle aussi surmonter d'innombrables obstacles pour envisager une possibilité de réussite.

FOCUS

Parmi les multiples conséquences de la destruction de l'État libyen, l'une d'entre elles est particulièrement odieuse. Ainsi, en novembre 2017, le média états-unien CNN provoque un grand émoi en diffusant des images révélant l'existence d'un marché aux esclaves en Libye. Au-delà des indignations, la dite communauté internationale serait fondée à s'interroger sur le bilan réel de son intervention militaire dans ce pays.

À RETENIR

Les conditions militaires par lesquelles le régime de Mouammar Kadhafi est tombé et le vide politique qui s'en est suivi ont rendu toute tentative de stabilisation infiniment compliquée. Les multiples tendances centrifuges de la société libyenne se sont exacerbées et c'est la guerre de tous contre tous qui prévaut. La situation est d'autant plus préoccupante que ses effets négatifs se sont répercutés sur une partie de la région saharo-sahélienne.



GUERRES PAR PROCURATION EN SYRIE

La vague de contestation régionale qui débute en 2011 n'épargne pas le régime syrien qui, surpris par le rapide enchaînement des événements ne parvient pas à trouver les réponses politiques adéquates. Il se retrouve à contre-courant du profond mouvement qui surgit des tréfonds de la société et, rapidement, la crise syrienne se transforme en une guerre dans laquelle s'affrontent par procuration de multiples puissances régionales et internationales.

C'est le cas, tout d'abord, des États qui se préparent à un affrontement contre l'Iran et veulent, dans un premier temps, faire tomber son principal allié arabe. Il y eut peu de commentaires sur cet aspect pourtant essentiel, la situation

syrienne étant presque exclusivement présentée sous l'angle de la lutte de la liberté contre la tyrannie. Or, si la majorité des manifestants syriens se mobilise pour obtenir satisfaction à leurs revendications démocratiques et sociales, les États qui soutiennent le mouvement de contestation ne sont pas animés par les mêmes idéaux. Les monarchies pétrolières, Arabie Saoudite et Qatar en tête, qui préconisent une intervention armée, ou encore la Ligue des États arabes, sont les moins bien placées pour prétendre dispenser des leçons à ce sujet. C'est pourquoi, dès le début, la crise syrienne ne peut se réduire à la seule dimension démocratique, les

dimensions géopolitiques en sont tout aussi importantes.

LES SOUTIENS RUSSE ET IRANIEN

Pour sa part, la Russie s'est montrée la plus résolue dans son soutien au régime syrien, allant jusqu'à utiliser son droit de veto à neuf reprises (octobre 2017) au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Plusieurs facteurs permettent de l'expliquer : les relations bilatérales jamais remises en cause depuis les années 1950 ; les importantes ventes d'armes, outre leur aspect lucratif, permettent surtout

aux Russes de tester la qualité de leur technologie ; la volonté de préserver le point de déploiement que représente le port de Tartous pour la marine russe ; la posture russe de protection des chrétiens d'Orient dont les différentes hiérarchies restent proches du régime syrien ; l'analyse de la situation en Syrie à travers le prisme tchétchène et la perception des mouvements de contestation dans les mondes arabes

comme des révolutions islamistes dont Moscou craint qu'elles ne finissent par s'étendre sur son flanc méridional ; *last but not least*, la réaffirmation du rôle international de

la Russie engagée dans un bras de fer avec les puissances occidentales, d'autant que Moscou estime s'être fait flouer sur le dossier libyen, la résolution 1973 ayant été bafouée.

Les motifs de l'Iran sont plus simples à comprendre, puisqu'il s'agit avant tout pour Téhéran de protéger la seule alliance qu'il possède, depuis 1980, avec un État arabe, d'autant que cette coopération lui permet de fluidifier

la logistique de ses relations avec le Hezbollah.

LES POSITIONS ERRATIQUES DES PUISSANCES OCCIDENTALES

Quant aux puissances occidentales, elles se sont montrées divisées et incapables d'avoir une véritable prise sur les évolutions politiques et militaires. Ainsi,

l'administration Obama, fortement influencée par les échecs afghan et irakien, a montré une extrême prudence et n'a jamais voulu s'impliquer trop directement. Pour Washington,

l'idéal aurait été de parvenir à ce que Bachar Al-Assad quitte le pouvoir de façon négociée tout en préservant l'ossature du régime pour éviter que le pays ne tombe dans le chaos total. L'Union européenne a montré, quant à elle son impuissance et sa pusillanimité.

En dépit de son étonnante capacité de résilience, Bachar Al-Assad n'en a pas moins été sauvé par la massive intervention militaire aérienne russe à partir

La crise syrienne ne peut
se réduire à sa seule
dimension démocratique,
les dimensions
géopolitiques en sont tout
aussi importantes.

du mois de septembre 2015, ce qui permet à Moscou de s'affirmer comme la puissance qui détient les véritables clés d'une résolution politique du conflit. C'est pour cette raison que la Russie accepte de voter la résolution 2254 du Conseil de sécurité, le 18 décembre 2015, qui prévoit, outre la mise en œuvre d'un cessez-le-feu, qu'au terme de six mois de pourparlers, le processus doit établir « une gouvernance crédible, inclusive et non confessionnelle » veillant à la préservation des institutions étatiques et qui aura la tâche de rédiger une nouvelle Constitution. Des élections libres devront ensuite être organisées dans les dix-huit mois sous la supervision de l'ONU. La question du sort de Bachar Al-Assad n'y est pas abordée car elle reste la question la plus délicate.

Il faudra encore attendre de nombreux mois pour qu'enfin, après la reprise d'Alep en décembre 2016, un processus de pourparlers parrainé par la Russie, l'Iran et la Turquie, puisse être initié à Astana.

FOCUS

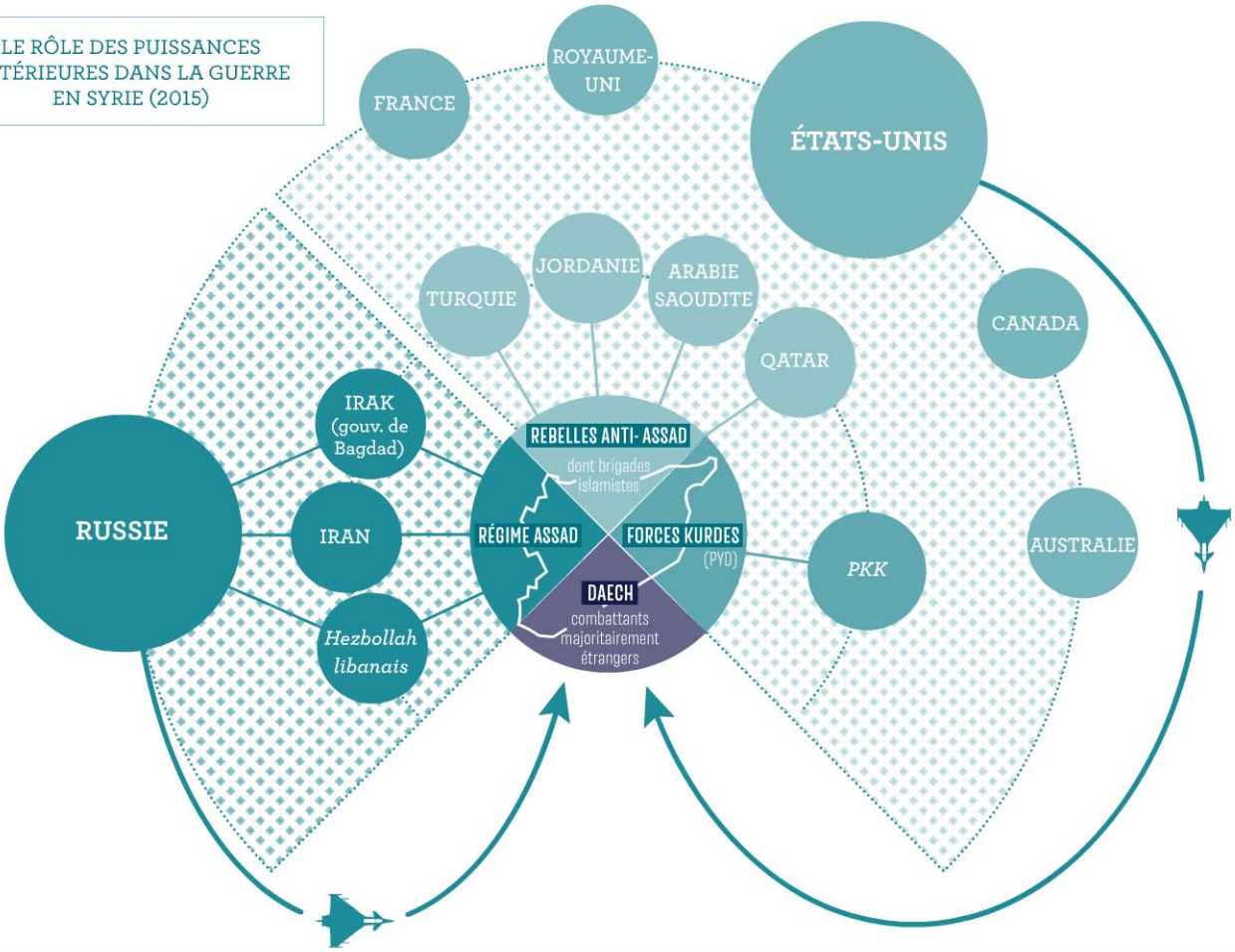
« Sur une population de 22 millions de Syriens, 400 000 ont trouvé une mort souvent atroce, plus de 6 millions sont déplacés dans leur propre pays et plus de 5 millions ont dû fuir à l'étranger. Un million de Syriens survivent dans des zones assiégées et au moins 13,5 millions ont désespérément besoin d'assistance humanitaire. »

Michel Duclos, *Syrie : en finir avec une guerre sans fin*, Institut Montaigne, note juin 2017.

À RETENIR

La guerre en Syrie est une des plus terribles crises qu'ont connues les sociétés arabes. Les aspirations démocratiques d'une partie de la population ont rapidement été submergées par les intérêts opposés de puissances étrangères et le pays est devenu le lieu clos de multiples guerres par procuration dont la population a payé un prix très fort.

LE RÔLE DES PUISSANCES EXTÉRIEURES DANS LA GUERRE EN SYRIE (2015)



TENDANCES CENTRIFUGES AU YÉMEN

Après plusieurs mois de contestations s'inscrivant dans l'onde de choc politique qui traverse le monde arabe, la transition politique au Yémen prend la forme d'un compromis et aboutit à la démission du président Ali Abdallah Saleh, en novembre 2011, sous fortes pressions de l'Arabie saoudite et des États-Unis. La première, redoutant qu'un foyer de contestation révolutionnaire ne commence à s'étendre à travers la péninsule arabique ; les seconds, nourrissant une forte préoccupation quant à la déstabilisation de ce pays hautement stratégique, puisque situé en face de la Corne de l'Afrique et surtout porte d'entrée de la mer Rouge et donc, plus au Nord, du canal de Suez.

Le compromis a toutefois rapidement montré ses limites, et le nouveau président, Abdrabbo Mansour Hadi, élu en février 2012, s'avéra incapable de mettre en œuvre un nouvel ordre politique et institutionnel. Aux traditionnelles situations de rivalités entre les tribus, deux défis supplémentaires s'imposent : l'affirmation politique des houthistes, d'une part, et celle d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), d'autre part.

LE FACTEUR HOUTHISTE

Les houthistes, du nom de leur fondateur, Hussein Badredin Al-Houthi, ont déjà mené une guerre contre le pouvoir

central entre 2004 et 2010. Ayant subi d'importants revers militaires, ils sont à l'époque contraints de cesser les combats, mais profitent du mouvement de contestation de 2011 pour reprendre leur lutte et, partant de leurs bases situées dans le Nord-Ouest du pays, ils poursuivent leur conquête territoriale graduelle et s'emparent de la capitale, Sanaa, le 21 septembre 2014.

Les houthistes signent ainsi la fin de la transition politique initiée en 2011-2012 et menacent l'unité très fragile du pays. Chiites, de tendance zaïdite, ils représentent environ un tiers de la population et considèrent qu'ils n'ont jamais

été représentés à la hauteur de leur poids démographique au sein de l'État et qu'ils sont les grands perdants de l'unification des deux Yémen en 1990.

LA MENACE DJIHADISTE

Un autre défi se cristallise à travers la menace djihadiste. AQPA, formellement proclamée en janvier 2009, franchise locale d'Al-Qaïda, contrôle une partie du Sud du Yémen. Pour la combattre, Washington utilise massivement des drones armés sans que cela ne semble véritablement enrayer son implantation. AQPA considère les zaïdites (branche de l'islam chiite apparue dans le sud de la péninsule arabique au VIII^e siècle autour de Zaïd ben Ali, arrière-petit-fils du gendre du Prophète) comme des hérétiques qu'il faut éliminer, ce qui signifie que la situation yéménite, déjà tараudée par ses divisions tribales, se complexifie encore en raison du paramètre religieux. La question est alors de savoir si la situation politique peut déraiper en conflit confessionnel. C'est clairement dans cette logique que s'inscrit l'Arabie saoudite lorsque, le 26 mars 2015, elle lance une offensive aérienne, nommée Tempête décisive, contre le Yémen, avec l'aide d'une

coalition d'une dizaine d'États, dont le but proclamé est de rétablir dans ses fonctions le président yéménite, ayant trouvé refuge en Arabie saoudite après avoir été chassé du pouvoir. Le bilan humain est terrible : deux ans après le début de l'intervention, 86 % de la population ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence dans le pays le plus pauvre du monde arabe. D'un point de vue militaire, l'agression saoudienne est un échec à peu près complet et les objectifs affichés ne sont pas atteints. D'un point de vue politique, la volonté saoudienne de montrer sa force et de s'imposer comme leader du monde arabe sunnite, contre ce qu'elle appelle « l'expansionnisme iranien », ne s'est pas non plus concrétisée, ce qui a pour conséquence potentielle d'affaiblir Salman ben Abdelaziz Al-Saoud, le nouveau monarque saoudien.

Last but not least, les organisations djihadistes parviennent à s'affirmer sur le territoire yéménite. AQPA profite de l'effondrement du pouvoir central et du chaos politique pour renforcer ses positions, et une concurrence acharnée semble se dessiner avec Daech, ce

dernier multipliant les attentats, notamment à l'encontre des mosquées fréquentées par les zaïdites.

L'intervention saoudienne s'avère catastrophique. La surestimation obsessionnelle du président yéménite en exil, et de ses tuteurs arabes du Golfe, de l'importance de Téhéran empêche à ce stade la perspective d'un compromis politique. Erreur d'autant plus funeste

86 %
de la population est
menacée par la famine.

que l'Iran ne s'est en réalité pas beaucoup investie au Yémen. Les assertions répétées sur sa présence militaire dans le pays n'ont jamais été prouvées, et les houthistes, qui pos-

sèdent avant tout un agenda yéménite, ne peuvent pas sérieusement être considérés comme les supplétifs de Téhéran. Ainsi, derrière le conflit local qui fait rage, se profile en réalité le bras de fer entre certains États arabes du Golfe, emmenés par l'Arabie saoudite, et l'Iran.

FOCUS

Lorsqu'un gouvernement ne contrôle pas son territoire de façon effective, que celui-ci est soumis à des autorités fragmentées, on peut alors parler d'États faillis. L'absence d'autorité centrale crée un vide de sécurité, dans lequel s'engouffrent bandes armées, groupes criminels ou terroristes. En 2017, les dix premiers États faillis sont dans l'ordre : le Sud-Soudan, la Somalie, la République centrafricaine, le Yémen, le Soudan, la Syrie, la République démocratique du Congo, le Tchad, l'Afghanistan et l'Irak.

(Source *La Géopolitique*, de Pascal Boniface, Eyrolles, 5^e édition 2018.)

À RETENIR

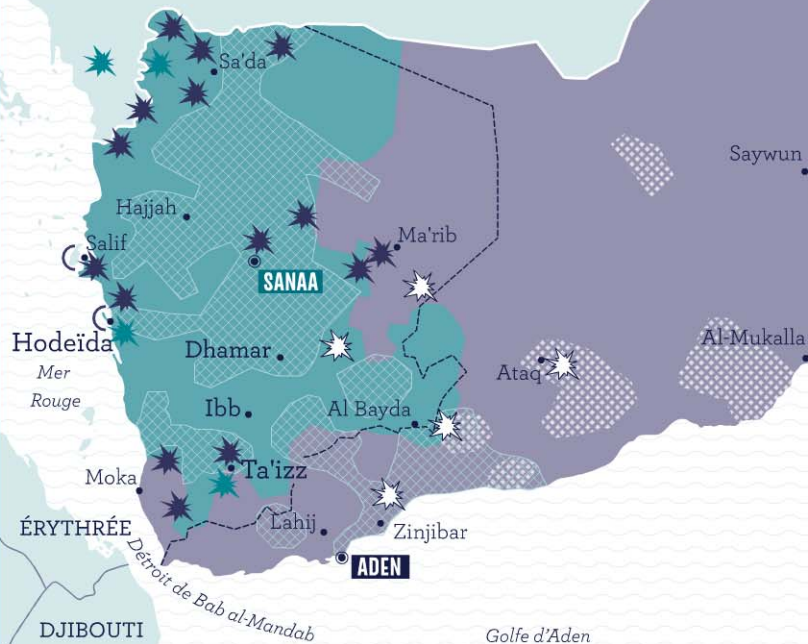
La situation au Yémen est hautement volatile et l'on assiste à l'apparition d'un nouvel État failli. Opposition entre les tribus, luttes de pouvoir, rivalités confessionnelles, bras de fer entre puissances tierces se conjuguent et plongent dans un chaos préoccupant un pays qui reste un enjeu stratégique de première importance.

LES FORCES EN PRÉSENCE AU YÉMEN EN DÉCEMBRE 2017

ARABIE
SAOUDITE

OMAN

Mer
d'Arabie



Les forces en présence

- Rébellion des houthistes et de leurs alliés
- Forces gouvernementales soutenues par l'Arabie Saoudite et sa coalition
- Présence de djihadistes
- Ancienne frontière (Yémen du Nord et du Sud) abolie en 1990

Les conséquences de la guerre

Bombardement par :

- ★ la coalition
- ★ les houthistes
- ✱ les drones américains
- ✱ Épidémie de choléra
- C Blocus saoudien

300 km

SOMALIE

PARTIE 3

DYNAMIQUES POLITIQUES CONTEMPORAINES

LES IDÉOLOGIES DE L'UNITÉ ARABE

Au moment où la domination coloniale apparaît de moins en moins acceptée, deux idéologies panarabistes vont se formaliser et symboliser les volontés de conquête de l'indépendance et d'unification politique du monde arabe. En dépit de la convergence de leurs aspirations affichées, elles s'avèrent en réalité différentes par leurs origines, leurs bases sociales, leurs agendas et ne parviennent pas à s'unifier.

LE BAASISME

La première d'entre elles est incarnée par le parti Baas – Parti de la résurrection – qui naît en Syrie en 1947 à l'initiative de Michel Aflak, chrétien

orthodoxe, et de Salah Al-Din Bitar, musulman sunnite, qui se transforme en Parti socialiste de la résurrection arabe en 1953. C'est le premier parti qui s'inscrit dans un monde arabe conçu comme un ensemble géographique et culturel qu'il s'agit d'unifier en tant que nation. Sous l'autorité d'un commandement national, des sections régionales se créent en Transjordanie, au Liban et en Irak, mais c'est clairement en Syrie qu'il possède une base réelle, toutefois socialement circonscrite à quelques fractions des classes moyennes urbaines. En dépit de ces limites, le Baas constitue un vecteur essentiel dans l'affirmation d'un panarabisme qui constitue une véritable césure

politique dans l'histoire de la région. L'expérience de la République arabe unie, c'est-à-dire la fusion de la Syrie et de l'Égypte entre 1958 et 1961, va s'avérer être un échec patent pour le Baas syrien et susciter une crise parmi ses partisans. Tout d'abord, parce que l'idée de l'unité du monde arabe, dont la fusion entre les deux pays devait constituer le premier pas, en sort considérablement affaiblie. Ensuite, parce qu'au sein du parti les militaires acquièrent un réel ascendant et que les « régionalistes », au sein desquels un jeune officier du nom de Hafez Al-Assad se fait remarquer, s'opposent désormais aux « nationalistes » fidèles

au projet initial. Ce sont les premiers qui vont s'imposer en prenant le pouvoir en Syrie en 1963 et en contraignant les fondateurs à l'exil. En 1968, avec l'arrivée au pouvoir du Baas en Irak les divisions s'accroissent et deviendront irréversibles.

Les rêves d'unité arabe portés par le Baas se fracassent paradoxalement au moment où ses sections régionales syrienne et irakienne parviennent au pouvoir et affirment leurs rivalités plutôt que l'unité tant prônée. Si les deux partis Baas abandonnent ainsi l'utopie fondatrice, ils vont néanmoins jouer un grand rôle dans la modernisation de leurs pays respectifs et leur affirmation sur la scène régionale.

LE NASSÉRISME

La seconde est incarnée par un personnage prestigieux, l'Égyptien Gamal Abdel Nasser. Militaire de formation, ce dernier accède au pouvoir en juillet 1952 lors du coup d'État des Officiers libres dont il est l'un des principaux responsables. La République est proclamée en 1953, et c'est en 1954 que Nasser élimine son principal rival, le général Néguib, et s'approprie progressivement tous les pouvoirs. Il considère que l'objectif de

parachever l'indépendance de l'Égypte ne sera possible que si les peuples et les États de la région s'émancipent dans le même mouvement.

La création de la radio *La Voix des Arabes*, qui émet dans l'ensemble de la région et soutient activement tous les mouvements de libération nationale, incarne durant des années cette volonté de parvenir à l'indépendance politique de la nation

arabe, à son unification et à la libération de la Palestine. Elle est écoutée par des millions d'auditeurs arabes.

Le charisme aidant, l'aura de Gamal Abdel Nasser ne cesse de s'amplifier et atteint son acmé après la nationalisation du canal de Suez, le 26 juillet 1956. C'est un véritable séisme politique, présenté par Nasser comme la revanche des humiliés contre le colonialisme et les impérialismes français et britannique. Ces derniers ne vont d'ailleurs pas s'y tromper et ne pas tarder à lui déclarer la guerre. Non seulement Nasser va en sortir indemne mais contribuer aussi à

la débâcle de ceux qui l'avaient lancée. Il s'affirme alors brillamment comme le chantre de l'unité arabe, mais si la ma-

« Je suis égyptien.
Et je me sens arabe parce
que je suis profondément
affecté par la fortune, par
l'infortune des Arabes,
où que ce soit. »

*Gamal Abdel Nasser*¹³

gie du verbe opère pleinement, cela ne suffit néanmoins pas à transcender les faiblesses structurelles de l'Égypte. En outre, l'échec de la fusion avec la Syrie constitue un dur coup politique pour Nasser. La guerre des Six Jours et la cinglante défaite égyptienne

marquent le début de la fin du formidable engouement qu'il a suscité en incarnant mieux que quiconque l'aspiration à l'unité arabe. Sa mort, le 28 septembre 1970, trois jours après avoir réconcilié le roi Hussein de Jordanie et Yasser Arafat, sera marquée par d'impressionnantes funérailles au sein de nombreux États arabes.

FOCUS

Aujourd'hui, le baasisme n'existe plus en tant que courant politique organisé. En Irak, il a été violemment éradiqué après l'invasion du pays par les États-Unis en 2003. En Syrie, il se maintient formellement sous la direction de Bachar Al-Assad mais les références panarabistes ont totalement disparu dans un pays dévasté par la guerre civile. Dans les mondes arabes, seuls des groupuscules ou de très rares personnalités continuent à se réclamer de cette filiation.

À RETENIR

Le baasisme et le nassérisme, qui ont chacun incarné les aspirations à l'unité des mondes arabes, ne sont pas parvenus à trouver un second souffle à partir des années 1970. Cependant, le profond respect à l'égard de Nasser et des idées qu'il portait n'a pas disparu : le sentiment d'une communauté partagée de destin reste vivace même s'il prend désormais d'autres formes.

L'ÉPHÉMÈRE RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

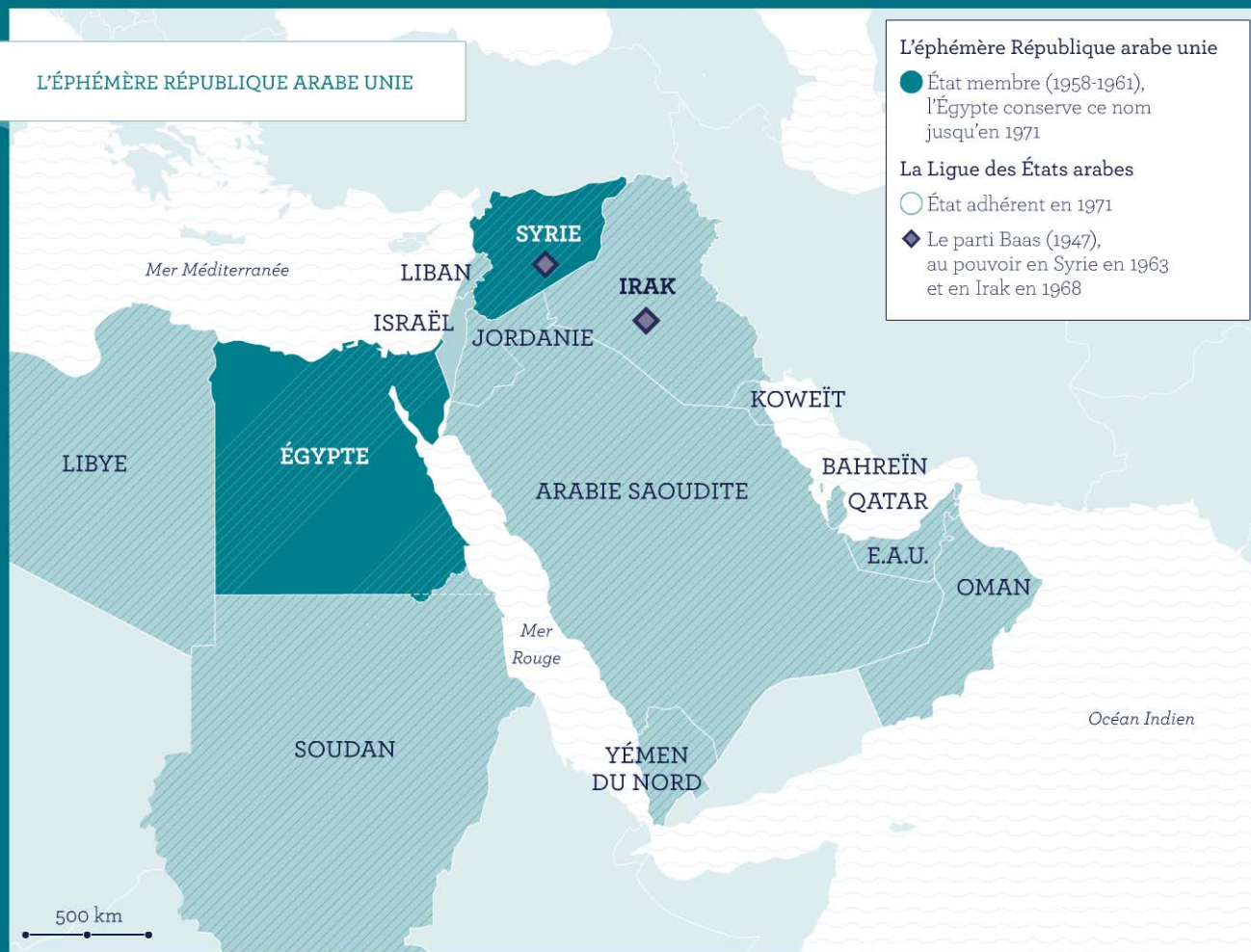
L'éphémère République arabe unie

● État membre (1958-1961),
l'Égypte conserve ce nom
jusqu'en 1971

La Ligue des États arabes

○ État adhérent en 1971

◆ Le parti Baas (1947),
au pouvoir en Syrie en 1963
et en Irak en 1968



ISLAMISME, ISLAM POLITIQUE, ISLAMO-NATIONALISME

Alors que les différentes formes de panarabisme qui avaient été particulièrement influentes dans les années 1950 et 1960, notamment sous l'impulsion de Gamal Abdel Nasser, n'ont probablement pas totalement disparu idéologiquement, elles ont néanmoins perdu leurs vecteurs d'expression politique organisée, c'est pourquoi l'islam politique apparaît aujourd'hui comme le principal facteur transnational de contestation.

LA CRÉATION DES FRÈRES MUSULMANS

L'idéologie islamiste contemporaine, telle qu'elle apparaît avec la création de la confrérie des Frères musulmans

en 1928, prétend en effet unifier l'ensemble des musulmans dans la *oumma* – la communauté des croyants – en rétablissant le califat, défini comme État islamique, et considère donc comme illégitimes les États existants. Mais un paramètre politique majeur empêche en réalité l'islam politique de constituer désormais une alternative à la configuration actuelle des États-nations au Moyen-Orient. Les grands mouvements se réclamant de l'islam politique participent en effet au renforcement de l'ordre national et étatique car ils sont passés d'un islamisme révolutionnaire à des formes d'islamo-nationalismes (concept et formule empruntés à Olivier

Roy¹⁴). Ils reprennent à leur compte les intérêts propres à leur État et inscrivent désormais leur action dans un cadre national en n'hésitant pas à contracter des alliances ou à participer à des coalitions dans le champ politique intérieur quand cela leur semble nécessaire.

Ainsi, par exemple, le Hamas palestinien s'oppose à l'Autorité palestinienne non pas pour des raisons confessionnelles mais parce qu'il considère que cette dernière a trahi les intérêts nationaux du peuple palestinien. Le Hezbollah agit comme un parti central dans le jeu politique libanais et a noué, depuis 2006, une alliance politique

pérenne avec les maronites organisés sous la bannière de Michel Aoun. Les Frères musulmans égyptiens, quand ils sont parvenus démocratiquement au pouvoir en 2012, défendaient ce qu'ils considéraient être les intérêts nationaux de leur pays avant d'en être chassés par un coup d'État militaire. En Tunisie, le parti Ennahda dirige le gouvernement de 2011 à 2014, puis accepte d'en devenir une composante minoritaire dans un gouvernement de coalition.

AU-DELÀ DES PARTIS POLITIQUES, LA RÉISLAMISATION CONSERVATRICE

Sans prétendre ici à l'exhaustivité, les exemples sont donc nombreux. C'est l'ouverture du champ politique, quand il existe, qui pousse les partis islamistes à s'adapter au pluralisme, sans renoncer pour autant à leur idéologie. Ce qui apparaît, c'est que lorsqu'ils sont en situation de s'exprimer librement, de participer au jeu politique et éventuellement d'accéder au pouvoir, les partis et organisations se réclamant de l'islam politique cessent de se référer à des slogans désincarnés et tentent de répondre concrètement aux défis économiques,

sociaux et politiques concrets auxquels leur société est confrontée. Phénomène somme toute classique d'intégration et de banalisation de partis protestataires accédant aux responsabilités gouvernementales. Partisans du capitalisme libéral, ils ne cherchent pas à renverser l'ordre social existant mais bien plutôt à le réformer pour s'y ménager une place et y assumer des responsabilités. Cela peut induire, comme pour tout parti politique, des tensions entre les directions, accusées d'avoir trahi les idéaux du mouvement, et la partie radicalisée de la base. En outre, dans tous les pays arabes, la réislamisation conservatrice qui a marqué les dernières décennies a paradoxalement complexifié et dépolitisé le champ religieux et les mouvements se réclamant de l'islam politique ne parviennent pas à monopoliser, ni même à contrôler, ce processus de réislamisation. Ainsi, les nouvelles formes de religiosité se font presque toujours en dehors des mouvements et partis qui se réclament de

l'islam politique et sont fréquemment captées par des organisations de ladite société civile¹⁵.

L'ensemble de ces paramètres entraîne dans presque tous les pays concernés une islamisation des mœurs et du droit qui convient finalement aux pouvoirs en place. Le voile et la *charia* (voir focus p.97) ne relevant pas des attributions régaliennes, on assiste

Dans tous les pays
arabes, la réislamisation
conservatrice qui a marqué
les dernières décennies
a paradoxalement
complexifié et dépolitisé
le champ religieux.

à une sorte de partage des tâches entre des régimes arabes qui ne transigent pas sur leur contrôle des appareils de renseignement, de sécurité et de répression mais qui s'accommodent facilement de la réislamisation conservatrice de la vie sociale.

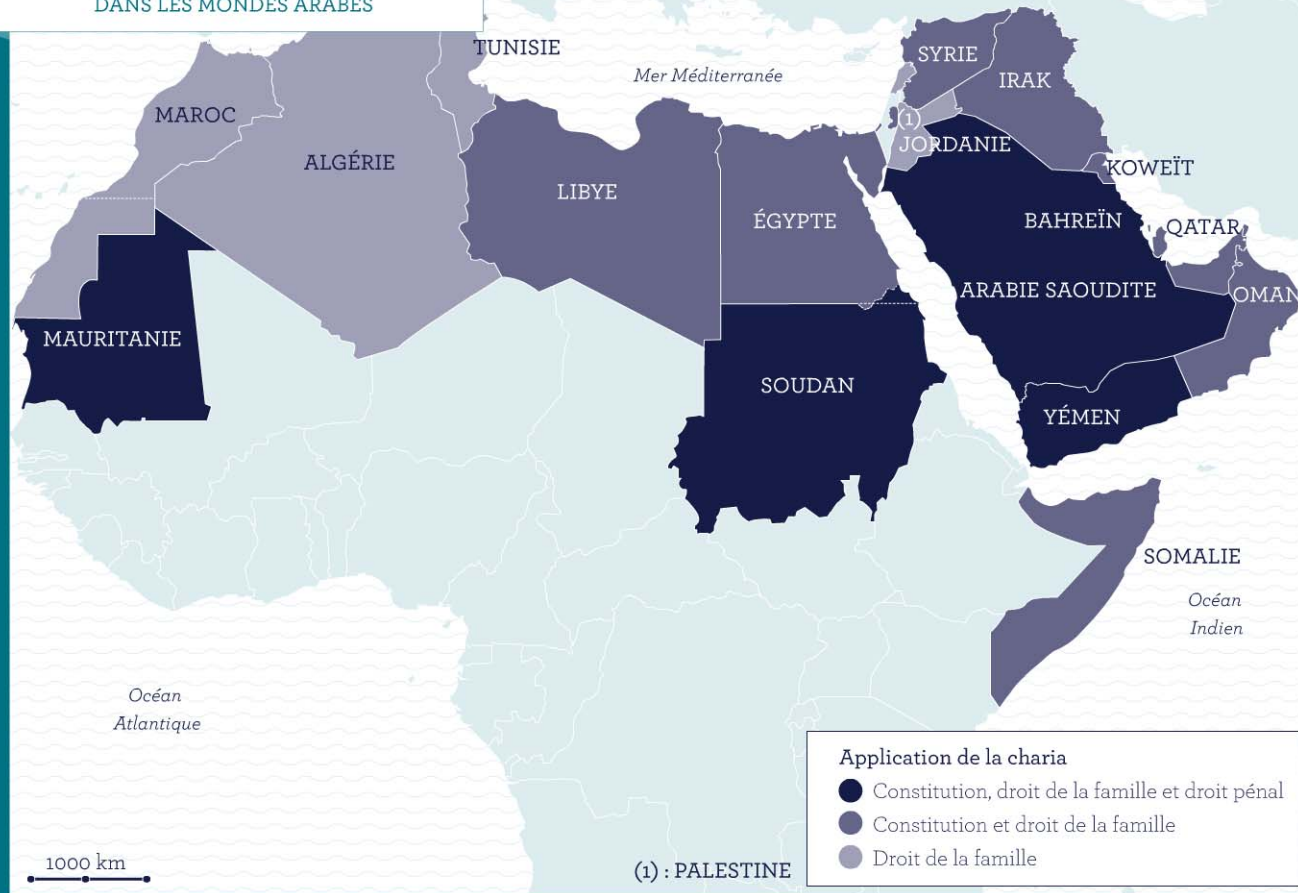
FOCUS

La charia est la loi islamique, c'est-à-dire la totalité des ordonnances tirées du Coran et de la Sunna et toute autre loi déduite de ces deux sources par les méthodes jugées valables en jurisprudence islamique. La charia n'est donc pas un système de droit positif mais un ensemble de normes que le juge applique à des cas spécifiques.

À RETENIR

Les organisations se réclamant de l'islam politique constituent une composante importante de la vie politique des sociétés arabes. Fréquemment ostracisé par ses adversaires et les pouvoirs en place, il n'en demeure pas moins que ce courant, multiple et pluriel, tend à se banaliser dès qu'il est en situation de s'exprimer librement, voire d'accéder au pouvoir. Il restera probablement une composante des évolutions régionales au cours des années à venir.

LES APPLICATIONS DE LA CHARIA DANS LES MONDES ARABES



L'AFFIRMATION DES ÉTATS-NATIONS

Pour de multiples raisons, les pays arabes se sont progressivement affirmés comme des États-nations clairement distincts, intégrés dans le cadre des frontières post-coloniales. Les facteurs de différenciation sont multiples : histoires respectives, existence et ancienneté d'un appareil étatique, existence ou non de regroupements politiques et/ou syndicaux, rapports de forces politiques en découlant, rapports de la société à l'État, prégnance de l'institution militaire, ampleur du clientélisme et diversité des réseaux d'allégeance, importance des tribus et/ou des ethnies éventuellement couplée à des enjeux confessionnels, existence ou non de la manne pétrolière... sont autant de

paramètres qui distinguent fortement les États les uns par rapport aux autres, même si, au-delà de ces différenciations, des exigences sociales et politiques similaires sourdent de l'ensemble des pays de la région.

UN PANARABISME SURANNÉ

Dans la période la plus récente, les images de propagande de Daech montrant, en juin 2014, un bulldozer en train de détruire un mur de sable entre l'Irak et la Syrie, la fameuse ligne Sykes-Picot tracée au cordeau dans le désert, ont certes impressionné – c'était le but (peu importe pour Daech que les accords

franco-britanniques n'aient en réalité jamais délimité la frontière entre les deux États à l'endroit de cette destruction symbolique) –, ce qui n'a toutefois pas valeur de démonstration politique. Ce surgissement de Daech a, en effet, amplifié des théorisations hasardeuses sur la fin programmée des États-nations au Moyen-Orient. Ces derniers ont, à tort, souvent été considérés uniquement sous le prisme de constructions artificielles issues des processus de colonisation-décolonisation.

A contrario, les dynamiques politiques de ces dernières années confirment pourtant que chaque construction

nationale a réagi en fonction de sa propre histoire et des rapports de forces spécifiques qui la définissent. Il est ainsi frappant que, dans chaque pays concerné, le drapeau national ait été brandi par des milliers de manifestants lors de la grande vague de contestation politique de 2010-2011. De ce point de vue, le panarabisme est désormais bien dépassé.

DES FRONTIÈRES RENFORCÉES

En d'autres termes, au-delà d'une aspiration générale, mais confuse, à la mise en œuvre de processus de démocratisation, aucune des expériences nationales actuellement en cours n'est réductible à une autre. Ensuite, en dépit de certains pronostics, l'ordre étatique issu des accords Sykes-Picot ne semble ni obsolète ni dépassé, même s'il ne se pose plus aujourd'hui dans les mêmes termes qu'il y a vingt-cinq ans et, *a fortiori*, qu'au moment où il a été fondé. Ainsi, si l'on peut observer des formes de combats transnationaux, portés notamment par la nébuleuse djihadiste en Syrie, en Irak, au Liban, au Yémen, en Égypte ou en Libye, ce phénomène relève probablement plus de facteurs conjoncturels que structurels. La question kurde elle-même,

pourtant potentiellement porteuse de nouvelles dynamiques étatiques régionales, ne pose pas, à ce stade, celle d'un État indépendant unifié.

Paradoxalement, les phénomènes de contestation de ces dernières années, parce qu'ils s'inscrivent systématiquement dans un cadre national, contribuent à l'homogénéisation et au renforcement des États-nations. La remise en cause des régimes ne signifie pas celle des États. Bien au contraire, c'est notamment le patriotisme des citoyens qui les pousse à se mobiliser contre les autocrates prébendiers pratiquant le népotisme à grande échelle.

La grande question qui se pose alors est celle de l'ouverture du champ politique et de l'instauration de systèmes pluralistes. Les nombreux échecs des révoltes initiées en 2010-2011 démontrent à l'envisageable que les obstacles sont nombreux et que les régimes en place sont prêts à utiliser tous les moyens, y compris les plus violents, pour sauver leurs privilèges. En outre, l'altération, parfois la nécrose, de nombreux appareils étatiques parvient, dans certains cas, à transformer des

liens d'appartenance nationaux en liens d'allégeances communautaires exclusives, contradictoires avec un processus d'ouverture démocratique. C'est pour-

La remise en cause
des régimes ne signifie
pas celle des États.
Bien au contraire.

quoi les processus de transitions sont infiniment problématiques, pour autant ils sont désormais envisageables parce que les États-

nations constituent le cadre potentiel dans lequel il est, à terme, possible de les mettre en œuvre.

L'affaiblissement des appareils politiques étatiques en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Irak, voire le passage au stade d'États faillis en Libye ou au Yémen, constituent probablement le plus important facteur de déstabilisation régionale, et donc le principal défi posé aux États arabes.

FOCUS

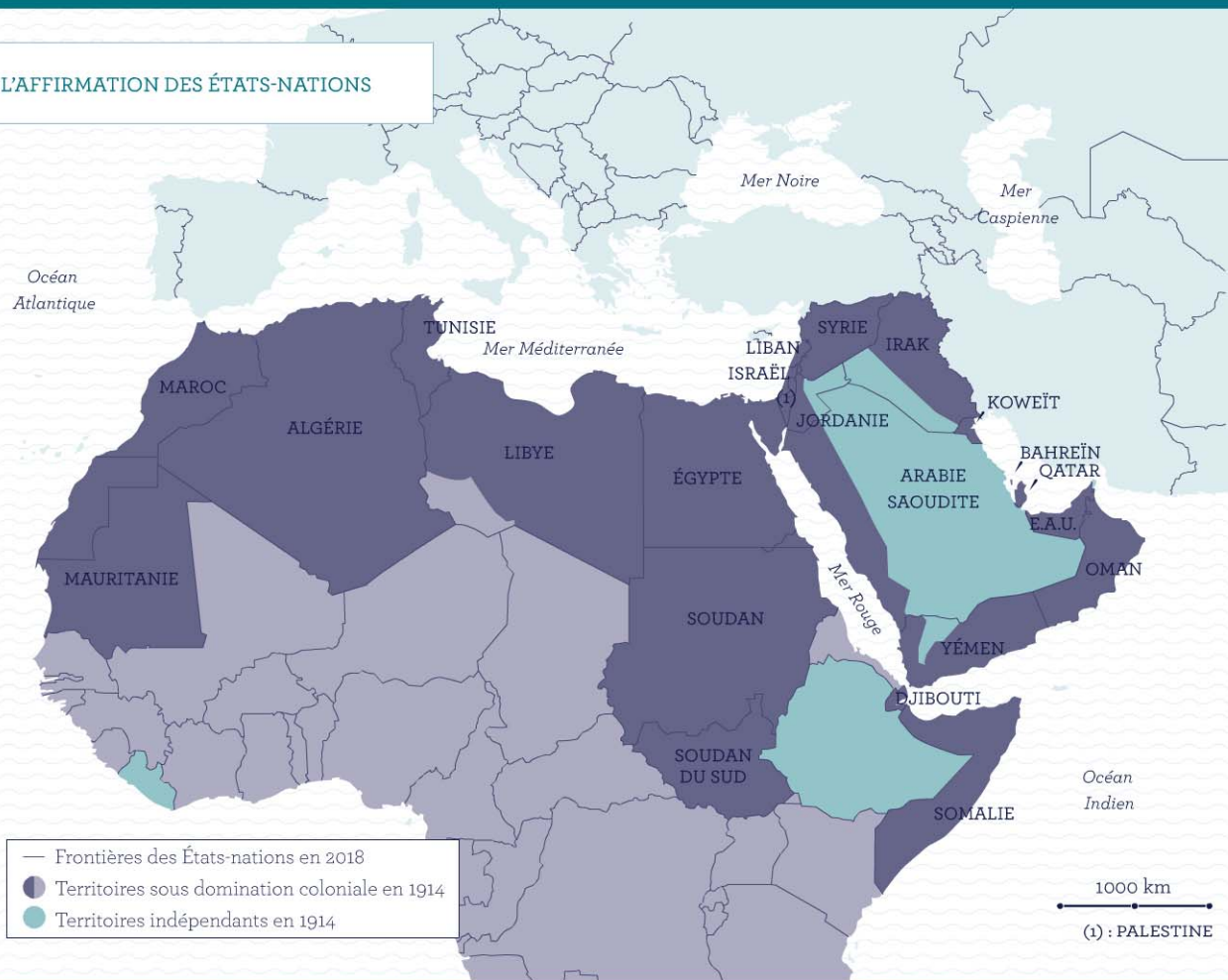
« En fait, il en va des nations [...] comme de l'activité technoscientifique. Ce sont des produits de la formation et du développement du mode de production capitaliste et, par conséquent, de l'ascension sociale de la bourgeoisie et de sa conquête du pouvoir d'État. *La nation est, par excellence, la forme globale d'existence de la société capitaliste.* Avant le capitalisme, les peuples ou ethnies ne sont pas encore cristallisés en nations ; après le capitalisme, le développement prévisible des forces productives et le changement de nature des rapports sociaux de production entraînera inévitablement le dépassement et la fin de la forme nationale d'existence des sociétés. »

Pierre Fougeyrollas, *Les processus sociaux contemporains*, Paris, Payot, 1980, p. 124.

À RETENIR

Considérer le monde arabe comme une entité unifiée constitue une complète erreur de perspective. Au-delà de nombreux points communs, les réalités politiques sont désormais multiples et des États-nations clairement différenciés se sont fortement affirmés. La prochaine étape de l'évolution de ces États réside dans leur capacité à se doter d'un champ politique ouvert et pluriel.

L'AFFIRMATION DES ÉTATS-NATIONS



2010-2011 : L'ONDE DE CHOC POLITIQUE

À la charnière des années 2010 et 2011 puis dans les mois qui suivent, les sociétés arabes ont vécu une situation historique. Cette région, qui était fréquemment présentée comme le trou noir des processus de démocratisation ayant touché la plupart des grandes aires géopolitiques depuis la chute du mur de Berlin, semble alors faire la preuve qu'il n'existe aucune raison, culturelle, politique ou sociale, pour qu'elle reste en dehors de ce mouvement général d'émancipation. C'est pourquoi la théorie de l'incompatibilité entre monde arabe, islam et démocratie apparaissait erronée. En fait, si l'on veut parler d'exception arabe, elle réside plutôt dans la rapidité avec laquelle le soulèvement

démocratique a balayé en quelques semaines deux régimes, en Tunisie puis en Égypte, qui fournissaient pourtant les apparences de la stabilité.

UN BRUSQUE ENCHAÎNEMENT DE MOBILISATIONS POPULAIRES

Dans l'ensemble des pays qui connaissent alors des mobilisations populaires massives, plusieurs caractéristiques récurrentes peuvent être soulignées. La première, c'est que les processus à l'œuvre ne recèlent pas, ou très peu, de discours idéologiques : l'aspiration à la justice sociale, à la liberté et

à la dignité sont les véritables ferments des mobilisations. La deuxième réside dans le fait que ces mouvements n'ont pas, ou peu, de dirigeants les incarnant, ainsi les protestataires ne revendiquant pas le pouvoir, il n'y a pas de révolution en tant que telle. La troisième, c'est que les propositions de réformes et de compromis émises par les régimes en place semblent toujours énoncées à contretemps et, *de facto*, ne fonctionnent pas. Enfin, les théories complotistes, les antennes sur les mouvements minoritaires manipulés par l'étranger ne sont pas convaincantes mais sont censées justifier la stratégie du chaos utilisée

sans retenue par les dirigeants menacés. Les événements qui se multiplient et s'accroissent tout au long de l'année 2011 déconcertent par leurs brusques enchaînements car aucun des registres traditionnels d'analyse ne semble plus pouvoir s'appliquer, mais c'est le propre de tout mouvement de contestation d'ampleur que de transgresser les schémas traditionnels et de bouleverser les grilles de lecture habituelles. Accélération et amplification des processus révolutionnaires ne signifient néanmoins pas vic-

toires, en ce sens le vocable de « printemps arabe » qui a depuis lors été surutilisé est impropre. Les causes sociales et politiques, en bonne partie identiques, qui expliquent ce formidable mouvement de contestation ont ainsi induit l'utilisation

erronée du concept d'effet dominos. Mais, au-delà de leurs points communs, les situations ne sont pas transposables et la preuve est à nouveau faite qu'il

est erroné d'évoquer le monde arabe comme une sorte d'entité unifiée au sein de laquelle les mêmes causes produiraient les mêmes effets.

DES PROCESSUS POLITIQUES NON ACHEVÉS

Il est aussi remarquable de constater que des éléments politiques qui apparaissent comme structurants des sociétés arabes n'ont en réalité nulle part été les vecteurs des mobilisations

initiales. Ainsi des organisations se réclamant de l'islam politique : même si ces dernières se sont affirmées ensuite dans plusieurs pays, cela n'a néanmoins pas signifié le déferlement de l'islamisme comme il avait parfois été pronostiqué. Il en est de même de

l'anti-américanisme qui, bien qu'étant un des sentiments les mieux partagés dans la région, n'a guère été mis en avant dans les processus de contestation. Très

peu de slogans ont en fait été formulés contre les puissances occidentales pourtant souvent accusées de tous les maux au sein des sociétés arabes. Enfin, si nous persistons à considérer que la résolution positive de la question palestinienne reste un des défis principaux à résoudre, force est de constater que ce dossier a été découplé, à un moment, des agendas politiques régionaux.

Ce tempétueux mouvement qui s'est propagé à travers la région ne s'est pas pour autant transformé en une série de victoires successives. Si les exemples tunisien et égyptien ont suscité beaucoup d'illusions, les cas bahreïni, libyen, syrien ou yéménite ont obligé les plus optimistes à revenir au principe de réalité. Cette vague de contestation dans les sociétés arabes a enfin entraîné l'affaiblissement politique du néo-conservatisme car les multiples crises révolutionnaires qui ont surgi ont prouvé que l'instauration de la démocratie ne peut pas s'imposer de l'extérieur mais reste le produit du mouvement des peuples et des citoyens.

« Les seuls gains obtenus durant la révolution étaient notre liberté individuelle et collective. Cette liberté est aujourd'hui piétinée au nom du terrorisme. »

*Militant politique, Tunisie,
décembre 2015¹⁶*

FOCUS

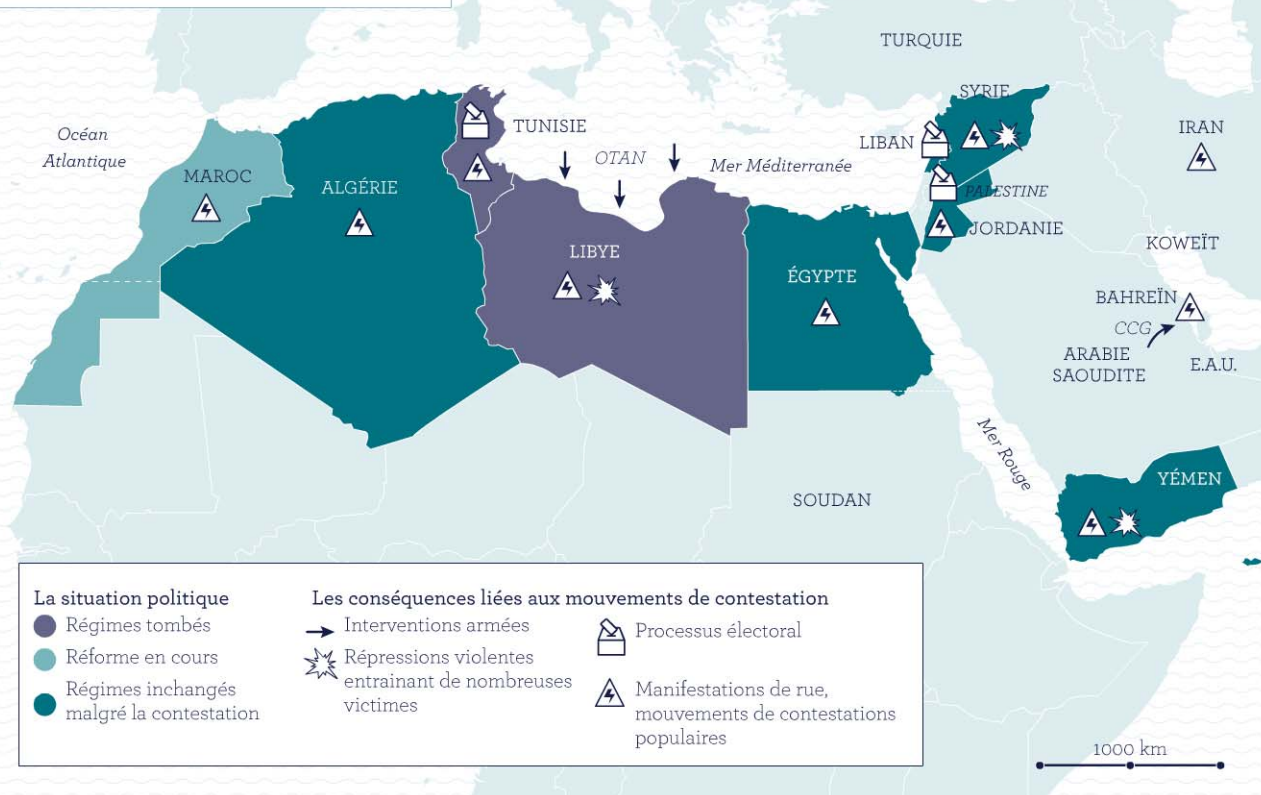
« Ainsi le profond mouvement qui traverse le Moyen-Orient et le Maghreb n'est pas et ne sera pas linéaire, les processus à venir sont complexes et se déclinent État par État, même si l'arrière-plan et les ingrédients qui alimentent la contestation sont similaires. Mais désormais rien ne sera plus comme avant : la peur est tombée et nous assistons à une formidable prise de conscience et de confiance. Nous avons en outre une illustration des nouveaux paradigmes qui structurent désormais les relations internationales : les puissances occidentales ne peuvent plus organiser le monde selon leurs exigences. Tous les peuples du monde sont politiquement actifs et ceux du Moyen-Orient et du Maghreb ont clairement indiqué que les valeurs universelles de liberté et d'égalité étaient aussi les leurs. »

Didier Billion, *La Revue internationale et stratégique*, n° 83, automne 2011, p. 56.

À RETENIR

L'année 2011, à la surprise de l'immense majorité des observateurs, a été marquée par un intense mouvement de contestation dans de nombreux États arabes. Vite qualifiés, à tort, de révolutions ou de printemps arabes, ces processus ont montré une formidable capacité de mobilisation citoyenne des peuples de la région. Néanmoins, le poids de décennies d'autoritarisme politique a empêché les espoirs de se transformer, sauf en Tunisie, pays qui a donné le signal de la révolte.

LE BILAN DES SOULÈVEMENTS ARABES (2017)



LE MAGHREB

DES TENTATIVES DE PARTENARIATS...

Dès l'époque des conquêtes arabes, le terme de Maghreb fut employé pour désigner la partie Nord-Ouest de l'Afrique. Beaucoup plus tard, les Français qualifièrent par ce nom l'ensemble géographique qui correspondait à la région placée sous leur domination, comprenant l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. À l'indépendance de ces États, le concept de Maghreb perdura et désigna à nouveau l'ensemble de la région, incluant en outre la Libye. Malgré leur volonté commune d'affirmation sur la scène internationale, les cinq pays concernés suivirent des voies divergentes de développement et les alliances internationales qu'ils

contractèrent furent souvent contradictoires, notamment au moment de la guerre froide.

En 1989, ils signent cependant le traité de Casablanca qui fonde officiellement l'Union du Maghreb arabe (UMA), organisation qui doit théoriquement contribuer à une intégration des économies de la région pour peser plus efficacement au sein du système international et offrir un interlocuteur unique aux partenaires potentiels. Bien que des projets communs aient été envisagés – projets d'infrastructures, libéralisation du commerce intermaghrébin, carte d'identité commune – les difficultés n'ont jamais été surmontées et pèsent négativement sur la réalité de ce projet d'union.

... ENTRAVÉES PAR DES DISCORDS NATIONALES

Les vives tensions entre l'Algérie et le Maroc à propos du Sahara occidental constituent une entrave de première importance, qui empêche *de facto* la réalisation de tout projet significatif. Cette ancienne colonie espagnole, partagée en 1976 entre la Mauritanie et le Maroc, a en effet depuis lors constitué un objet de conflit récurrent opposant le Front Polisario (Mouvement pour l'indépendance de la Saguia Al-Hamra et du Rio de Oro) soutenu par l'Algérie d'une part à la Mauritanie et au Maroc d'autre part. En dépit de multiples initiatives

diplomatiques, les points de vue ne sont pas parvenus à se rapprocher et ont même contribué au départ du Maroc de l'Union africaine entre 1984 et 2017. Mais, au-delà de ce dossier central, les difficultés sont structurelles et, à l'horizon d'une génération, il est difficile d'imaginer des perspectives maghrébines communes. Ni les régimes politiques en place, ni les voies de développement économique choisies, ni les initiatives en matière de politique extérieure, ni les alliances privilégiées par chacun des protagonistes ne convergent.

La Libye et la Tunisie tentent, avec de grandes difficultés, de gérer les conséquences des crises révolutionnaires qu'elles ont l'une et l'autre traversées à partir de 2011. C'est probablement leur seul point commun, car les deux États se trouvent dans des situations radicalement différentes. La Libye se débat pour tenter de juguler la persistance du chaos qui ravage son territoire, alors que la Tunisie reste à ce stade un espoir pour les peuples de la région en

À l'horizon d'une génération, il est difficile d'imaginer des perspectives maghrébines communes.

essayant de promouvoir un système démocratique respectueux des alternances et favorisant la mise en œuvre de formes de compromis politiques. De plus, l'affirmation du phénomène djihadiste et milicien en Libye affecte dangereusement la Tunisie voisine, les défis terroristes et celui des réfugiés contribuant à l'affaiblir un peu plus encore.

L'Algérie et le Maroc, outre l'objet de discorde sahraoui évoqué, se différencient radicalement et se refusent à toute forme de coopération. La première, jouissant de l'immense atout de ses ressources en hydrocarbures ne parvient pour autant pas à procéder aux réformes économiques nécessaires permettant de redistribuer plus justement la manne qui en découle et sa situation politique semble comme totalement suspendue à la succession d'un chef d'État gravement malade dans un jeu d'ombres où bruissent mille rumeurs. Si les contradictions sociales ne sont pas moindres au Maroc, le pays fait néanmoins preuve à la fois d'une ouverture politique réelle, même

si étroitement contrôlée par le Palais, et d'un impressionnant dynamisme économique et diplomatique notamment orienté vers l'Afrique sub-saharienne, se donnant ainsi les moyens de peser sur son environnement géopolitique et de s'affirmer comme un pays incontournable.

La Mauritanie enfin, ne bénéficie d'aucun des atouts de ses voisins. Ses structures sociales, la faiblesse de ses ressources, qui la place parmi les pays les plus pauvres de la région, et le défi constitué par son environnement climatique empêchent toute prise d'initiative susceptible de générer des synergies régionales.

FOCUS

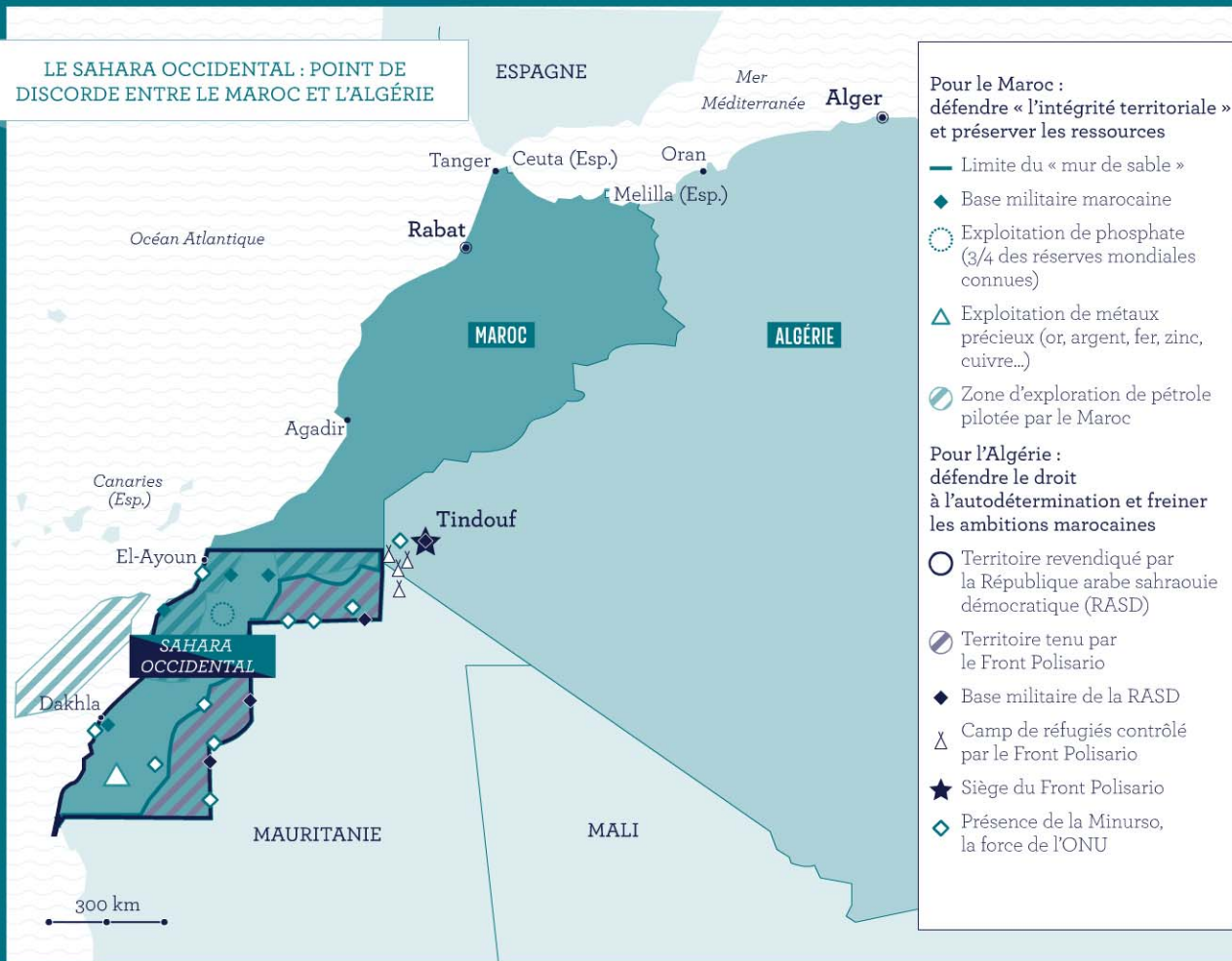
« Un récent rapport mené par une commission du Sénat français sur l'Algérie et l'Union européenne, sous la houlette du sénateur Simon Sutour, pointe au détour d'un paragraphe la tragique faiblesse "des échanges commerciaux entre les cinq pays de l'UMA", "échanges commerciaux qui ne représentent que 3 % de leurs échanges globaux". Au lieu de construire un avenir commun, certains pays campent sur une logique purement nationale et privilégient les relations économiques avec des partenaires étrangers, l'UE notamment. Les relations tumultueuses entre Rabat et Alger, pour cause de conflit sur le Sahara occidental, sont marquées par une fermeture terrestre de la frontière entre les deux pays depuis 1994. [...] Plus récemment, la Mauritanie a fermé ses frontières, pour des raisons sécuritaires, avec l'Algérie mi-juillet. Décision qu'Alger n'a, litote, guère goûtée. Difficile dans ce climat de bâtir une zone de libre-échange dotée d'une union douanière. À plusieurs reprises, la Tunisie a tenté de relancer ce projet. Sans réel succès faute de volontés politiques dans les cinq capitales. De plus, la crise libyenne met de côté un des cinq acteurs. Quant à l'autoroute transmaghrebine elle n'est que parcellaire. Le tronçon Maroc-Algérie demeure une vue de l'esprit. »

Source : Le Point Afrique, « Libre-échange : quand l'Union du Maghreb arabe s'éveillera... », 7 août 2017.

À RETENIR

En dépit de leur proximité géographique et culturelle et des défis semblables qu'ils doivent relever, les cinq pays du Maghreb semblent suivre des orientations économiques et politiques si divergentes qu'elles rendent vaines toute perspective de véritable partenariat à court terme. Le dossier non résolu du Sahara occidental continue à constituer un facteur d'accentuation des divergences entre l'Algérie et le Maroc et bloque toute initiative de l'UMA

LE SAHARA OCCIDENTAL : POINT DE DISCORDE ENTRE LE MAROC ET L'ALGÉRIE



LE MONDE NILOTIQUE ARABE

Le monde nilotique, composé, dans sa partie arabe, de l'Égypte et des Soudans, est unifié par le plus long fleuve du monde (6 671 km) et une partie des relations entre ces pays, ainsi d'ailleurs qu'avec ceux situés en amont, est déterminée par ses eaux, source vitale dans une région où la moindre pénurie en « or bleu » peut provoquer des catastrophes. Cependant, au-delà de cette donnée fondamentale, les dynamiques politiques des pays concernés sont radicalement différentes.

L'ÉGYPTÉ

En Égypte, le mouvement de contestation qui éclate en 2011 s'inscrit dans

le cours de l'onde de choc politique qui traverse alors plusieurs pays arabes. Hosni Moubarak, qui dirigeait le pays depuis 1981, est chassé en quelques semaines. Les mois qui suivent voient se succéder, à vitesse accélérée, une série d'événements de forte intensité politique. Ainsi, en 2012, les Frères musulmans accèdent démocratiquement à la présidence du pays en la personne de Mohamed Morsi, alors qu'ils avaient toujours été écartés des sphères du pouvoir, voire réduits à la clandestinité, depuis 1928, date de leur création. Néanmoins, les Frères musulmans ont pu se présenter aux élections législatives de 2005 sous le vocable d'indépendants, ce qui leur a

permis d'être le premier groupe d'opposition parlementaire durant cinq ans avec 88 députés. En 2013, un coup d'État est organisé par l'institution militaire, avec l'actif soutien du général Abdel Fattah Al-Sissi, ministre de la Défense nommé par Mohamed Morsi, qui chasse les Frères musulmans. En 2014, une sorte de normalisation autoritaire est actée par l'organisation des élections présidentielles, grâce auxquelles Abdel Fattah Al-Sissi, devenu entretemps maréchal, recueille 96 % des suffrages, avec un taux de participation de 50 %.

Depuis lors, on assiste à une incontestable régression des libertés

démocratiques et le formidable espoir qui s'était exprimé lors du mouvement révolutionnaire de 2011 est trahi. Les Frères musulmans sont persécutés, et environ 40 000 d'entre eux emprisonnés. De même, ceux qui appartiennent au camp « laïc », et qui avaient soutenu le coup d'État de 2013, se retrouvent paradoxalement aussi en butte à la répression.

Au niveau économique, la situation n'est guère meilleure. L'Égypte est confrontée à des défis structurels, d'autant que les quatre apports financiers traditionnels de son économie sont en crise¹⁷. Les devises envoyées par les travailleurs émigrés égyptiens depuis l'Arabie saoudite et la Libye sont en baisse sensible ; les revenus du canal de Suez fléchissent en raison de la crise économique mondiale et de la baisse du trafic international ; les revenus tirés du tourisme ont spectaculairement diminué ; enfin, les ressources pétrolières ne permettent plus l'autosuffisance énergétique, du moins jusqu'à la récente découverte de champs d'hydrocarbures *offshore* en Méditerranée orientale. Cette situation a nécessité de recourir à des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) qui a accepté, en 2016, de faire un prêt sur trois ans de 12 milliards

de dollars, tout en exigeant des mesures drastiques en contrepartie : imposition d'une TVA, baisse des subventions sur des produits importants (carburant, électricité), dévaluation de la monnaie de près de 50 %. Le pouvoir actuel est de ce fait pris entre deux feux : d'une part, il a besoin de négocier avec le FMI mais, de l'autre, l'application d'un tel accord risque de générer un fort mécontentement, voire des conflits sociaux d'envergure.

Par ailleurs, l'Égypte doit affronter un considérable défi démographique, sa population ayant doublé en moins de quarante ans. Forte aujourd'hui de près de 92 millions d'habitants, elle devrait atteindre 165 millions d'individus en 2050. Ces difficultés s'accumulent dans un pays dont seulement 5 à 6 % de la totalité de la superficie est « utile », la vallée du Nil, le long de la laquelle s'est concentré l'essentiel de la population, de l'agriculture et des industries. La question est donc de savoir comment mettre en valeur le reste du territoire, ce qui nécessite des investissements considérables, objectif qui représente l'un des principaux défis que les autorités doivent relever dans les meilleurs délais.

« L'Égypte est un don
du Nil. »

Hérodote

Les Soudans, puisqu'ils sont désormais deux depuis 2011, ne parviennent pour leur part ni à se stabiliser ni à s'affirmer. Depuis l'indépendance de 1956, ce pays n'est en réalité jamais parvenu à surmonter ses profondes divisions

internes, à la fois ethniques, religieuses et politiques, pour parvenir à la réalisation d'une véritable unité nationale. Guerres

civiles, régimes politiques dictatoriaux, complaisance avec des organisations terroristes, haines recuites entre le Nord du pays à majorité musulmane et le Sud chrétien et animiste se conjuguent. Ces États sont totalement sinistrés et on ne peut raisonnablement imaginer qu'ils puissent se stabiliser dans le court terme.

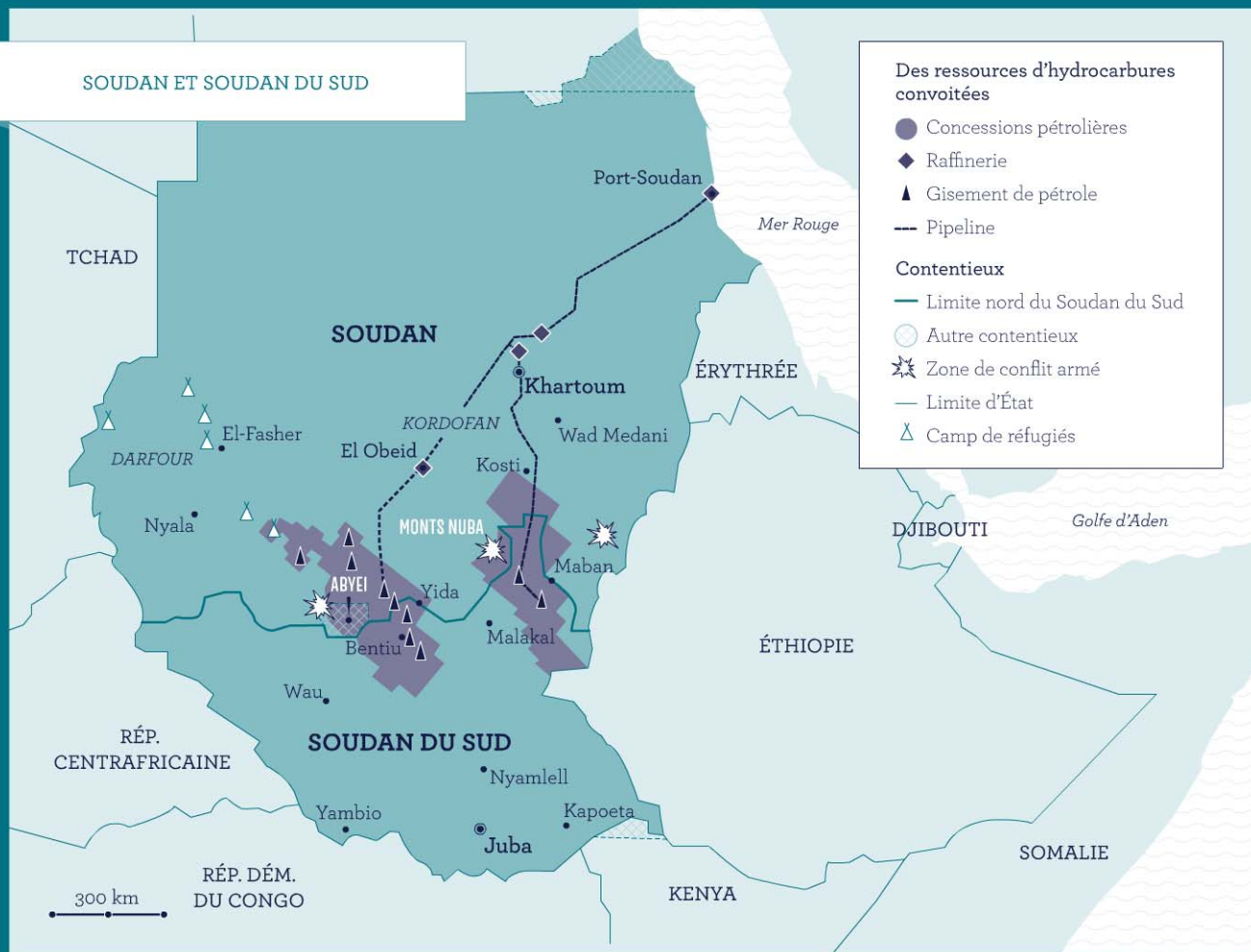
FOCUS

Depuis le coup d'État de 2013, Abdel Fattah Al-Sissi a développé une lutte implacable contre les Frères musulmans. Le 25 décembre 2013, l'organisation a été désignée comme terroriste, ce qui constitue une erreur manifeste. On peut ne pas partager les thèses des Frères musulmans, mais il s'agit d'un parti qui avait accédé légalement à la présidence de la République et obtenu une majorité parlementaire. Cette politique de chasse à l'homme est, en réalité, erronée pour au moins deux raisons : premièrement parce que les Frères musulmans ne sont pas responsables des attentats commis en Égypte au cours des dernières années ; deuxièmement parce que les réprimer systématiquement peut avoir comme conséquence la radicalisation d'une partie d'entre eux. Il existe en effet schématiquement au sein de cette confrérie, une veille garde qui reste legaliste en dépit de la répression qui les touche durement, mais il y a également une sensibilité plus jeune, plus radicale, qui supporte difficilement de subir sans pouvoir riposter : c'est cette faction qui peut être attirée par les sirènes du djihadisme. En plus du caractère erroné de la politique menée par le gouvernement égyptien sur cette question, c'est sa dangerosité qui la caractérise car elle risque de mener à l'effet inverse de celui affiché, c'est-à-dire finalement à une radicalisation accrue.

À RETENIR

Le monde nilotique est dominé par l'Égypte. Cette dernière, de par sa situation géographique, son histoire, le poids de sa population reste un élément central des rapports de forces régionaux. Les défis sociaux et politiques qu'elle doit affronter sont aigus mais restent encore gérables en comparaison des terribles difficultés auxquelles les deux Soudans sont confrontés.

SOUDAN ET SOUDAN DU SUD



LE LEVANT

Si l'utilisation du terme de « Levant » est assez spécifiquement française et fleurit bon la période coloniale ou mandataire, il n'en demeure pas moins qu'une relative circonscription géographique permet d'envisager son utilisation puisqu'elle permet de clairement distinguer cette région de ses voisins géopolitiques que sont les monarchies du Golfe, l'Iran ou la Turquie. La notion de Levant inclut l'Irak, la Syrie, la Jordanie et le Liban où l'histoire a généré des expériences communes, comme celle, par exemple, des différentes branches de la dynastie hachémite qui fournit des souverains au Hedjaz, mais aussi à l'Irak et surtout à la Jordanie à la tête de laquelle ils règnent toujours. La Palestine, possédant pour sa part de nettes singularités, il paraît nécessaire de l'analyser

séparément. Ces observations étant posées, il apparaît toutefois que les différences entre les quatre États sont plus importantes que les points communs car leurs dynamiques politiques sont irréductibles les unes aux autres tant les situations et les défis qui en découlent sont divers.

DEUX ÉTATS EN PLEIN CHAOS : L'IRAK ET LA SYRIE

Ainsi dans les cas de l'Irak et de la Syrie nous avons affaire à des États en voie d'affaiblissement préoccupant. Le premier continue à subir les conséquences désastreuses de l'agression militaire des États-Unis de 2003 qui n'en finissent pas de tараuder la société. Le renversement

du régime de Saddam Hussein, sous le fallacieux prétexte d'instaurer la démocratie, a entraîné des réactions en chaîne : l'exacerbation des oppositions communautaires confessionnelles ou ethniques et les risques de partition du pays y afférant, l'affirmation de l'État islamique qui parvient à conquérir Mossoul, la deuxième ville du pays, en juin 2014 sont autant d'indices de la difficulté du pouvoir central à assurer ses fonctions régaliennes. Pour d'autres raisons, la Syrie se trouve dans une situation tout aussi inquiétante. Incapable de satisfaire les revendications démocratiques exprimées au printemps 2011 par une partie de la population, le pouvoir ne tient désormais essentiellement

que grâce aux appuis russe et iranien. Devenu le champ clos de multiples rivalités régionales et internationales, le pays est profondément fracturé et les soutiens extérieurs aux groupes rebelles et/ou djihadistes portent aussi une lourde responsabilité dans la catastrophe en cours.

Par-delà leurs spécificités nationales, un défi comparable est posé aux deux pays : parvenir à mettre en œuvre une solution politique inclusive de

sortie de crise, permettant d'intégrer les différentes composantes de la société, à l'exclusion des groupes djihadistes. La tâche est considérable et nul ne peut prévoir si les acteurs y parviendront, le rétablissement des fonctions étatiques reste pour autant prioritaire sur toute autre décision.

DEUX ÉTATS QUI TENTENT DE RÉSISTER À LA DÉCOMPOSITION : LA JORDANIE ET LE LIBAN

Quoique préoccupantes, les situations de la Jordanie et du Liban n'atteignent

pas le même degré de décomposition. Amman comme Beyrouth sont jusqu'alors parvenues à résister aux forces centrifuges qui les menacent, malgré les dissensions et l'afflux massif de réfugiés syriens qui exacerbent les difficultés. La Jordanie bénéficie il

est vrai d'une aide économique et militaire considérable provenant des puissances occidentales, notamment des États-Unis. Pour autant, la société jordanienne

recèle de nombreuses lignes de fracture : oppositions entre la partie de la population d'origine palestinienne, démographiquement majoritaire, et celle issue des tribus bédouines, traditionnel soutien du régime, ou encore désaccords entre le régime et les oppositions liées à la mouvance de l'islam politique, rendent de plus en plus difficile pour le roi d'incarner une unité nationale fragilisée. Le Liban enfin reste un cas d'école impressionnant par sa capacité à absorber les chocs encaissés depuis plusieurs décennies : guerre civile (1975-1990), guerres d'agression israélienne (2006), afflux massif de réfugiés syriens

(1,5 million pour une population de 4,5 millions). En outre la crise syrienne a exacerbé les divergences entre ceux qui soutiennent activement le régime de Bachar Al-Assad et ceux qui préféreraient rester en retrait. Le système confessionnel qui régit le pays explique cette situation paradoxale. Basé sur la recherche de compromis, non exempt de fréquentes compromissions, le mode d'organisation politique libanais parvient, tant que faire se peut, à préserver un équilibre entre les différentes communautés qui reste un cas d'exception dans le monde arabe.

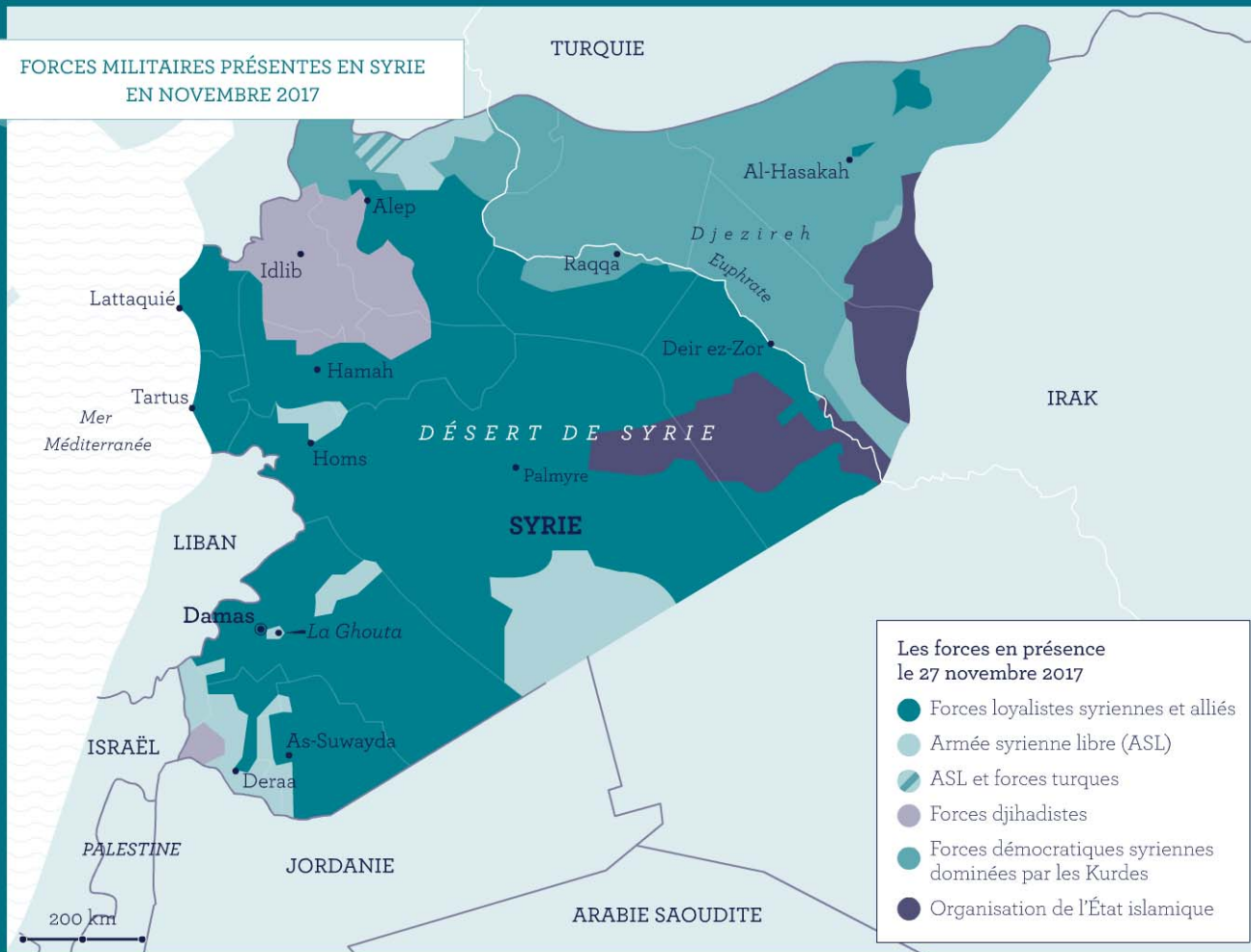
FOCUS

Le Hezbollah est apparu en 1982. Ses bases sociale et électorale se trouvent essentiellement au sein de la communauté chiite libanaise. Si les États-Unis l'ont intégré dans leur liste des organisations terroristes, rien ne semble en réalité plus réducteur. Combinant un vaste réseau d'aides sociales en faveur des plus déshérités de la communauté chiite, une activité politique qui lui permet d'avoir une forte représentation parlementaire et une aile armée d'une efficacité redoutable, le Hezbollah s'affirme comme un parti central de la vie politique libanaise. Il apparaît comme un mouvement national qui veut aussi établir un partenariat avec les chrétiens. La signature d'un accord avec le général maronite Michel Aoun, au printemps 2006, confirme cette ligne politique qui perdure depuis lors. Au-delà des pertes humaines qui l'affectent, son implication dans la guerre syrienne aux côtés du président Bachar Al-Assad n'a pas amoindri son aura au Liban. Le Hezbollah est dirigé par Hassan Nasrallah depuis 1992.

À RETENIR

Le concept de Levant est historiquement daté, et les pays qui le constituent sont en réalité très différents par leur histoire et les situations qui y prévalent désormais. La récurrence des crises affrontées au cours des dernières années fait du Levant une des plaques sensibles de la région et nul ne peut objectivement y prévoir une stabilisation dans le court terme.

FORCES MILITAIRES PRÉSENTES EN SYRIE
EN NOVEMBRE 2017



L'INACCESSIBLE ÉTAT PALESTINIEN

Par 138 voix pour, 41 contre et 9 abstentions, l'État de Palestine a été reconnu comme État non membre observateur de l'ONU le 29 novembre 2012. Mais, dans un environnement régional chaotique au sein duquel les crises se succèdent à cadence soutenue, le conflit israélo-palestinien semble être passé au second plan des préoccupations de ladite communauté internationale. Pourtant, l'incessant processus de colonisation des terres palestiniennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est connaît une progression exponentielle – 10 000 colons en 1972, 280 000 en 1993, 650 000 en 2017 – et constitue un des principaux obstacles au règlement d'une situation qui ne cesse de s'aggraver.

UN ESPOIR RAPIDEMENT ANÉANTI

Une lueur d'espoir apparaît néanmoins lorsque, le 23 décembre 2016, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, grâce à l'abstention des États-Unis, la résolution 2334 qui condamne la colonisation israélienne considérant qu'elle met « gravement en danger la viabilité de la solution à deux États ». Par cette décision, Barack Obama marque une rupture avec la politique de protection systématique de l'État d'Israël déployée par les États-Unis au Conseil de sécurité depuis 1980, y compris durant ses deux propres mandats présidentiels.

Sans doute est-ce aussi un moyen de contrainte à l'égard de son successeur qui, pour sa part, n'a pas hésité à faire siennes les positions israéliennes les plus extrêmes au cours de la campagne présidentielle états-unienne de 2016.

Une fois ses fonctions prises, Donald Trump nomme d'ailleurs comme ambassadeur des États-Unis à Tel-Aviv, David Friedman, un partisan de la colonisation à outrance, président d'une organisation qui finance activement le développement de la colonie de Bet El, sise face à la ville palestinienne de Ramallah. Recevant Benyamin Netanyahu à Washington au mois de février 2017, le

nouveau président états-unien évoque, certes de façon assez confuse, une solution à un seul État, rompant ainsi avec les postures des trois administrations américaines précédentes. La visite du président palestinien, Mahmoud Abbas, quelques semaines plus tard ne lèvera pas les ambiguïtés, pas plus que le voyage officiel de Donald Trump, dans les Territoires palestiniens occupés et en Israël en mai 2017.

LA RADICALISATION DE L'ÉTAT ISRAËLIEN EMPÊCHE TOUTE PERSPECTIVE DE NÉGOCIATIONS

Les dirigeants israéliens évaluent favorablement ces évolutions : le 6 février 2017, la Knesset a légalisé l'expropriation de terres privées palestiniennes au profit de colons israéliens, imposant la loi de Tel-Aviv en terre étrangère et marquant un pas de plus vers l'annexion de la Cisjordanie, occupée depuis 1967. Deux mois plus tard, le 30 mars, le gouvernement israélien a autorisé, pour la première fois depuis les accords d'Oslo de 1993, et outre l'extension des colonies existantes, l'établissement d'une nouvelle colonie en Cisjordanie. Ces décisions indiquent la

porosité qui prévaut désormais entre la droite et l'extrême-droite qui n'ont de cesse de mettre en œuvre un processus d'annexion des terres occupées et d'extension de la souveraineté israélienne, au détriment de l'idée même d'un État palestinien, s'inscrivant par là même contre les résolutions de l'ONU.

Cette régression est infiniment pré-occupante car elle exprime à la fois le sentiment d'impunité des responsables israéliens et le changement de paradigme que représente leur volonté de s'inscrire désormais dans la perspective de négation de la création d'un État palestinien viable. La conférence de paix initiée et réunie par la France le 15 janvier 2017, en présence de soixante-quinze États et organisations internationales, mais en l'absence de deux protagonistes à la suite du refus de Benyamin Netanyahu d'y participer, ne permet pour autant pas

d'inverser la tendance. L'idée de relancer un processus de négociation sous égide internationale, permettant aux

Palestiniens de sortir d'un tête-à-tête mortifère avec les dirigeants israéliens était pourtant indéniablement pertinente. Le manque de volonté politique des participants marque néanmoins les limites d'une telle initiative. On en revient alors toujours à la même question : rien ne se fera tant que l'ONU n'exercera pas des

pressions sur Israël allant jusqu'à des sanctions qui fassent plier ses dirigeants dans le cadre de l'application du droit international.

« Le Conseil de sécurité [...] réaffirme que la création par Israël de colonies de peuplement dans les Territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, n'a aucun fondement en droit [...] »

*Résolution 2334 de l'ONU,
23 décembre 2016*

FOCUS

Les Territoires palestiniens - terme utilisé par les Nations unies pour décrire les territoires sous le contrôle théorique de l'Autorité palestinienne et revendiqués pour devenir l'État de Palestine - font référence aux territoires de la Cisjordanie (incluant Jérusalem-Est) et de la bande de Gaza.

- La Cisjordanie (5 655 m²) est divisée en trois zones :
 - la zone A (18 %), sous contrôle sécuritaire et administratif palestinien ;
 - la zone B (21 %), contrôle sécuritaire israélien, administratif palestinien ;
 - la zone C (61 %) sous contrôle total israélien.
- La bande de Gaza (365 km²). Les Palestiniens sont très loin de contrôler ce territoire : Israël exerce « un contrôle quasi-total sur l'espace aérien et les eaux territoriales, les zones tampons à l'intérieur de la bande de Gaza (plusieurs centaines de mètres non accessibles aux fermiers le long de la frontière), les entrées et sorties - des personnes comme des marchandises - du territoire et les registres d'État civil », souligne dans *Le Monde* (22 juillet 2014) Yehuda Shaul, ancien officier de l'armée israélienne et l'un des fondateurs de l'ONG Breaking the Silence.

À RETENIR

La relative banalisation du conflit israélo-palestinien sur l'agenda de ladite communauté internationale, induit une véritable dégradation des termes dans lesquels se pose cette question non résolue depuis 1948. La reconnaissance de l'État palestinien comme État non membre par l'ONU est néanmoins un point d'appui positif et indique la nécessité de systématiquement replacer le règlement de ce dossier dans le cadre de l'organisation internationale.

ISRAËL-PALESTINE :
LES CHIFFRES D'UNE CONFRONTATION

ISRAËL

PALESTINE



ÉCONOMIE

31 537 \$



PIB par habitant

2 431 \$



Taux de chômage

5,9 %



CISJORDANIE

18 %



GAZA

40 %



EAU

Taux d'accessibilité
à l'eau disponible

90 %



10 %



CONFRONTATIONS
MILITAIRES

2006 : " Pluie d'été "

• 7 morts

2008-2009 : " Plomb durci "

• 13 morts

2014 : " Bordure protectrice "

• 66 morts

■ 402 morts (à Gaza)

■ 1 330 morts (à Gaza)

■ 2 200 morts (à Gaza)

LES MONARCHIES PÉTROLIÈRES DU GOLFE

Les cinq monarchies pétrolières – Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis – sont des États de facture récente qui ne possèdent pas de véritable enracinement historique. Leur importance sur les scènes régionale et internationale est principalement liée à l'immense atout que constitue la richesse de leurs sous-sols en hydrocarbures. Malgré des points communs, de profondes différences existent et sont sources de rivalités. Aux côtés d'une Arabie saoudite qui surplombe la péninsule par sa taille et cherche à s'imposer comme le leader incontesté, cohabitent de plus petits États, tels le Qatar ou le Koweït, qui conçoivent quelque méfiance à l'égard

de Riyad. La crise de juin 2017 nous rappelle opportunément qu'existent de vives oppositions politiques comme celles entre le Qatar qui soutient les Frères musulmans et l'Arabie saoudite, Bahreïn et les Émirats arabes unis qui les qualifient de terroristes.

RÉACTIONS AUX SOULÈVEMENTS ARABES

Les situations induites par les soulèvements arabes ont suscité de fortes inquiétudes au sein de régimes dont la légitimité populaire est faible. Les variations erratiques du cours des hydrocarbures peuvent notamment engendrer

des effets contradictoires sur les sociétés du Golfe face aux aspirations desquelles les régimes en place ont peu de solution. L'année 2011 fut vécue comme celle de tous les dangers par ces derniers, inquiets face au risque que l'onde de choc initiée en Tunisie ne se propage jusqu'au cœur de leurs royaumes.

C'est l'Arabie saoudite qui, consciente de ce danger, prend, dès le printemps 2011, des mesures économiques et sociales impressionnantes avec l'annonce de 36 milliards de dollars d'assistance sociale et d'équipements publics, soit 8,3 % du PNB, et la mise en chantier de programmes pluriannuels d'un

montant de 93 milliards de dollars supplémentaires. De plus, quelques largesses financières accordées au Yémen et à Bahreïn expriment, à défaut d'un système militaire de sécurité commun, la réalité d'une sorte de filet de stabilité économique projeté par le royaume saoudien sur la péninsule arabique. Une des obsessions de Riyad est d'acheter la paix sociale afin d'empêcher tout processus révolutionnaire et l'on peut noter qu'à l'exception de Bahreïn aucun mouvement de contestation réel n'affecta les monarchies en place. Si le manque de libertés peut susciter des revendications démocratiques en leur sein, la redistribution de la rente permet encore aux régimes de satisfaire les besoins des populations autochtones et joue le rôle de régulateur social.

En outre, les populations immigrées, principalement asiatiques, très présentes dans les métiers les plus durs et indispensables à l'économie de ces États, ne constituent pas un problème politique jusqu'alors. La plupart du temps condamnés à la condition d'un sous-prolétariat travaillant et vivant dans des conditions misérables, ces travailleurs sont réduits au silence et subissent passivement la situation.

DES POSTURES POLITIQUES VARIÉES FACE À TÉHÉRAN

Un autre danger que l'Arabie saoudite présente comme un défi commun aux monarchies pétrolières est celui qui serait constitué par l'Iran et par les communautés chiites qui vivent en leur sein. En dépit d'un apparent accord des monarchies sur ce postulat saoudien, force est néanmoins d'admettre qu'elles optent en réalité pour des postures fort différentes à l'égard de Téhéran. Si l'Arabie saoudite prône une opposition frontale, le Qatar assume ainsi une position conciliatrice et empreinte de réalisme.

En réalité, la question chiite n'est prégnante qu'en Arabie saoudite et à Bahreïn. Dans le premier cas, c'est environ 10 % de la population saoudienne qui est chiite, principalement concentrée dans les zones pétrolières, notamment la province du Hasa. Riyad est donc préoccupé par les risques économiques

qui pourraient découler d'une contestation politique s'y cristallisant et y maintient fermement son ordre. *A contrario*, à Bahreïn, la communauté chiite qui est démographiquement majoritaire n'hésite pas à contester frontalement la monarchie sunnite. Mais, si elles possèdent une dimension religieuse, les revendications qui s'y affirment sont

avant tout de nature politique, économique et sociale, c'est pourquoi les chiites peuvent désormais se définir comme un groupe socio-politique. La monarchie ne s'y est pas trompée en demandant l'aide de l'Arabie saoudite pour brutalement réprimer le

mouvement de contestation qui s'amplifia au printemps 2011.

Mais le principal défi existentiel des monarchies du Golfe reste probablement d'ordre économique et se concentre dans leur capacité à poursuivre la diversification de leurs axes de développement respectifs.

8,3 %

C'est la part du PNB
saoudien investi dans les
programmes sociaux et
les équipements publics
au printemps 2011, pour
prévenir les soulèvements.

FOCUS

En janvier 2015, Salman ben Abdelaziz Al-Saoud, 79 ans, accède au trône saoudien. Son fils, Mohamed Ben Salman, jeune trentenaire, devient rapidement l'homme fort du régime. Il est en effet nommé chef du cabinet royal, président du Conseil des affaires économiques et du développement et ministre de la Défense. Au cours de l'été 2017, il est désigné prince héritier, ce qui indique une modification radicale des règles de succession en Arabie Saoudite et une impressionnante montée en puissance dans les affaires politiques de celui qui est souvent désigné par ses initiales, MBS. C'est ainsi lui qui est le principal responsable de l'intervention militaire saoudienne au Yémen, de l'embargo contre le Qatar au printemps 2017 ou encore de la crise avec le Liban en novembre 2017. Son manque d'expérience et son impulsivité risquent fort d'être préjudiciables aux intérêts du royaume.

À RETENIR

Les monarchies arabes pétrolières du Golfe sont des composantes importantes de l'équilibre régional. Fortes d'une incontournable puissance économique et financière, elles n'en connaissent pas moins des faiblesses structurelles qui, si elles ne sont pas surmontées, peuvent mettre leur équilibre en péril. Réformes politiques et économiques doivent s'y conjuguer pour parvenir à un mode de développement plus ajusté.

L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE SAOUDIEN
RADICALEMENT TRIBUTAIRE DU PRIX DU PÉTROLE

milliards
de dollars



LE YÉMEN ET OMAN

Oman et le Yémen, situés tous les deux à l'extrémité méridionale de la péninsule arabique, ne possèdent en réalité que bien peu de points communs. S'il en est un, c'est probablement leur position stratégique respective. Oman se situe en effet à proximité immédiate du détroit d'Ormuz par lequel transitent près de 30 % du trafic pétrolier mondial. Le Yémen, pour sa part, peut contrôler le détroit de Bab El Mandeb qui ouvre sur la mer Rouge et, plus au Nord, sur le canal de Suez. *A contrario*, leurs niveaux de développement économique, leurs modalités de fonctionnement politique interne, le rapport de leurs sociétés à la religion, leurs relations à la région et au monde, leurs importances

diplomatiques respectives sont radicalement différents.

OMAN, UNE MONARCHIE STABLE

Oman apparaît depuis plusieurs décennies comme un pays stable, contrôlant son destin et s'engageant résolument dans une voie maîtrisée de développement. Dirigé depuis 1970 par le sultan Qabus, Oman est une monarchie qui, au vu du contexte régional, se singularise par une forme de légitimité acceptée par la grande majorité de ses sujets, sans pour autant qu'une quelconque démocratisation ne soit à l'ordre du jour.

Le sultan n'ayant pas de descendant, le principal défi sera celui de sa succession, cette dernière pouvant hypothétiquement générer des turbulences politiques au moment de sa disparition. La religion dominante, l'ibadisme (voir focus p.128), est aussi spécifique puisque Oman est le seul pays arabe où elle est majoritaire. Apparue dès la fin du VII^e siècle, elle se distingue du sunnisme et du chiisme, et se caractérise par la recherche du compromis et la volonté de coexistence avec les autres branches de l'islam en tentant de promouvoir l'unité de la communauté des croyants. Ces quelques traits caractéristiques ont des

conséquences sur la vision du monde portée par le sultan Qabus. Ce dernier a en effet réussi au cours des dernières années à apparaître comme un homme de médiation, susceptible de contribuer au dénouement de situations de crise. Ainsi, c'est grâce à son intermédiaire que les premiers contacts ont été établis en 2013 entre les États-Unis et l'Iran, aboutissant finalement à l'accord sur le nucléaire en 2015. Il tente également de jouer un rôle dans les tentatives de résolution politique de la violente crise que traverse le Yémen et refuse de participer à la guerre d'agression initiée par l'Arabie saoudite contre ce dernier en 2015. Enfin, depuis 2011, les relations avec le régime de Bachar Al-Assad n'ont jamais été rompues.

Sa position géographique le prédestine, en outre, à un rôle d'interface entre des régions dont l'intérêt est de se trouver connectées. Ainsi Oman est devenu un pays de convergence de nombreux oléoducs et gazoducs provenant des pays de la péninsule arabique et une plateforme d'exportation vers l'océan Indien et l'Asie, s'affirmant

comme un véritable *hub* énergétique. La construction de l'immense zone aéroportuaire de Doqum, située sur le littoral de l'océan Indien, en est l'expression la plus visible. Enfin, la volonté de mise en œuvre d'une politique de diversification économique et les résultats afférents, tout comme l'importance accordée à l'éducation font de ce pays un cas rare d'affirmation raisonnée au sein des mondes arabes.

LE YÉMEN, DES ESPOIRS DÉÇUS

La trajectoire de son voisin yéménite ne relève malheureusement pas des mêmes dynamiques positives. Jouissant d'une population nombreuse, ayant procédé à sa réunification en 1990, riche d'hydrocarbures et possédant un enracinement historique, le Yémen ne manque pourtant pas d'atouts. Ali Abdallah Saleh, chef d'État durant trente-trois années, ex-

pliquait que gouverner son pays équivalait à « danser au-dessus d'un nid de serpents ». L'expression illustre la violente

hétérogénéité d'un territoire taraudé par des rivalités tribales ancestrales et désormais confessionnelles. La situation de guerre, l'accroissement de la présence de groupes djihadistes – Al-Qaïda dans la péninsule arabique et État islamique –, la résurgence du mouvement sudiste, lui-même divisé entre partisans du fédéralisme et de l'indépendance, constituent autant de périls quant à la pérennité de l'État yéménite. Les espoirs nés du processus d'unification, il y a près de trente ans, se sont avérés vains. En réalité, les sudistes ont depuis lors considéré que le rôle qui aurait dû leur revenir n'a jamais été reconnu par les nordistes. De la même manière les houthistes se sont sentis marginalisés, probablement à juste titre. Rien ne semble pouvoir aujourd'hui enrayer les tendances centrifuges à l'œuvre, considérablement aggravées par la guerre initiée par l'Arabie saoudite.

30 %

C'est la part du trafic
pétrolier mondial qui
passe par le détroit
d'Ormuz.

FOCUS

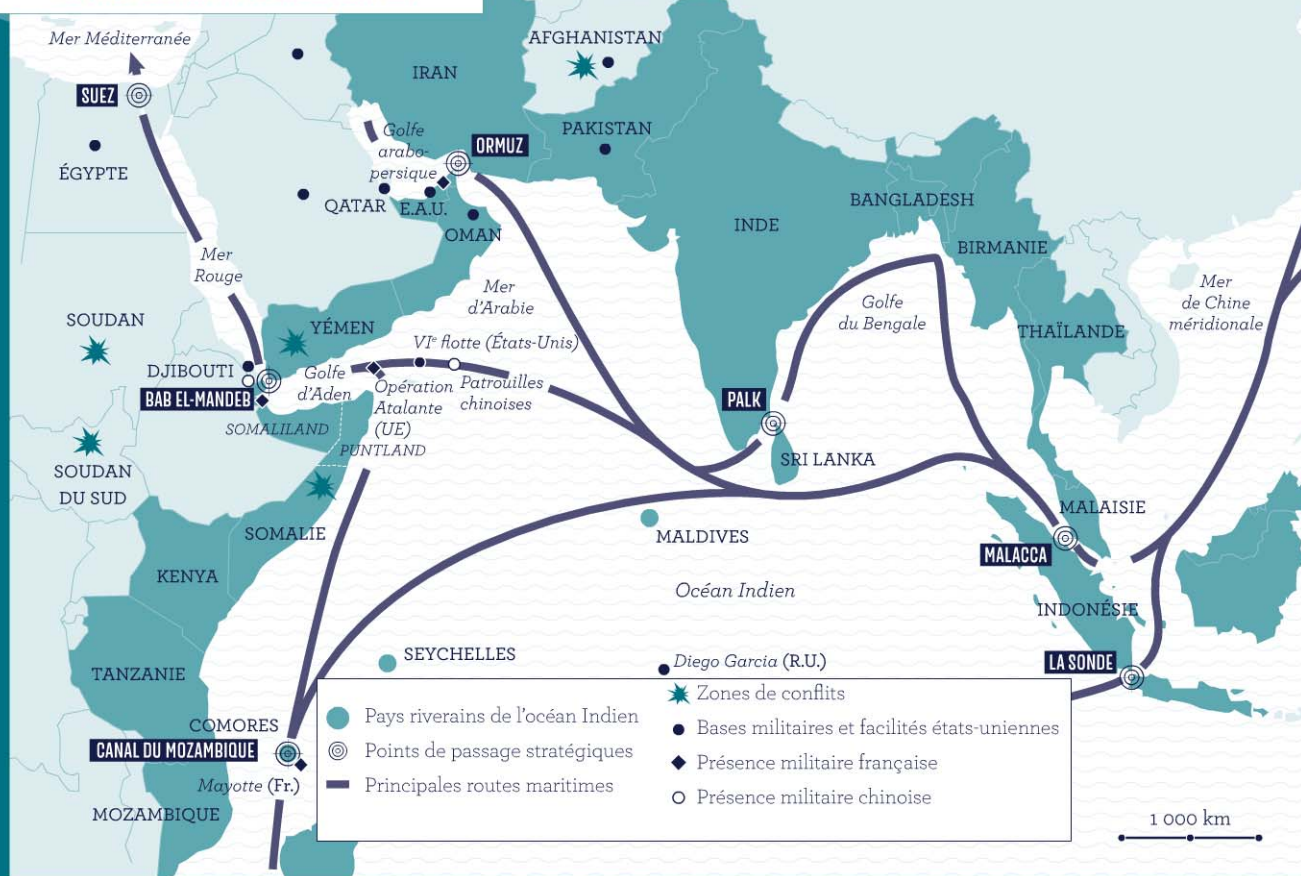
« Si Oman est un pays musulman, l'islamisation par Amr ibn Al-As dès le temps du Prophète s'est faite dans le sang et les Omanais saisirent la première occasion de se détacher de la tendance dominante de l'islam pour embrasser l'ibadisme, bien avant le grand schisme entre sunnites et chiites : comme bien des communautés montagnardes ou rurales du monde arabe, la population villageoise des fonds de vallées reculées de la montagne ne pouvait pas se soumettre à une religion formatée pour les commerçants de La Mecque et de Médine. Elle a ainsi, comme les zaydites du Yémen, préservé ses coutumes et son mode de fonctionnement collectif, dont les piliers sont ici l'ijma' et le ta'âqd (le consensus et le contrat), ainsi que la choura (la consultation) pratiqués de toute éternité par ces groupes égalitaires et érigés en philosophie du pouvoir par le sultan actuel. »

Marc Lavergne, « Au sultanat d'Oman, de nouveaux défis pour une fin de règne », *Diplomatie*, n° 87, juillet-août 2017.

À RETENIR

Tout semble différencier les deux voisins méridionaux de la péninsule arabique possédant l'un et l'autre une forte importance géostratégique : la stabilité politique d'Oman et l'anarchie prévalant au Yémen, l'ouverture à la région du premier et le repli sur soi du second. Pour autant la réputation positive de médiateurs des Omanais pourrait s'avérer utile pour dénouer la crise yéménite.

LA PLACE DU YÉMEN ET DE OMAN DANS LA GÉOSTRATÉGIE DE L'Océan Indien



SOMALIE, DJIBOUTI ET COMORES

LA SOMALIE, UNE INSTABILITÉ STRUCTURELLE

Membres de la Ligue des États arabes (LEA), ces trois pays se trouvent néanmoins sur les marches des mondes arabes. Les adhésions de la Somalie et de Djibouti à la LEA avaient d'ailleurs suscité des désaccords au sein de l'organisation car l'arabe n'est pas leur langue officielle. Ils furent finalement acceptés eu égard à leurs origines. Néanmoins, ces pays ne parviennent pas à s'imposer dans les agendas et les dynamiques des États arabes, chacun d'entre eux étant en réalité beaucoup plus fondamentalement déterminé par sa position géographique et géopolitique, en Afrique ou dans l'océan Indien.

Depuis son indépendance, en 1960, la Somalie reste minée par une instabilité structurelle qui s'est graduellement aggravée. Relations tendues avec les pays limitrophes, corruption et népotisme généralisés, famines endémiques ont favorisé une situation d'instabilité quasi permanente, qui transforme peu à peu la Somalie en État failli. De multiples tentatives internationales se succèdent en vain pour tenter de ramener un semblant de paix et parer aux défis humanitaires. Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM) en 1991,

Restore Hope organisé par les États-Unis sous mandat de l'ONU en 1992... rien n'y fait. Le pays sombre dans l'anarchie et une guerre civile s'installe au sein de laquelle les seigneurs de guerre font régner la terreur milicienne. C'est dans ce contexte que l'Union des tribunaux islamiques (UTI), soutenue par Al-Qaïda et prônant notamment la stricte application de la charia, ramène une brève forme d'ordre sur une grande partie du pays en 2006. Cet épisode paradoxal sera de courte durée puisque l'UTI sera mise en déroute par une intervention de l'armée éthiopienne. Cette défaite cinglante va radicaliser une partie des vaincus et

contribuer à la cristallisation des milices Al-Shabaab qui, peu à peu, parviennent à contrôler des parties du territoire. L'accord de transition, conclu en février 2012 sous l'égide de l'ONU, permettant l'élection d'un parlement fédéral somalien et d'un président, fournit un cadre de stabilisation potentielle, l'objectif principal restant celui de reconstruire un État. L'élection d'un nouveau président, en 2017, ne signifie néanmoins pas que la situation soit sous contrôle au vu de la récurrence des attentats organisés par Al-Shabaab. Les efforts de réconciliation nationale prendront de très nombreuses années et la Somalie n'est pas sortie d'une situation catastrophique, d'autant que pointent à nouveau les affres d'une sécheresse régionale.

DJIBOUTI, CONFIRMATION DE SON IMPORTANCE GÉOSTRATÉGIQUE

Avec Djibouti, se profile une situation radicalement différente puisque ce minuscule territoire, qui acquiert son indépendance en 1977, reste un exemple de stabilité politique en dépit d'un environnement régional infiniment troublé. Depuis une quarantaine d'années, les responsables djiboutiens ont su saisir

l'opportunité de la rente stratégique constituée par leur position géographique, contrôlant le détroit de Bab El Mandeb, face au Yémen, qui ouvre sur la mer Rouge et, plus au Nord, sur le canal de Suez. La présence d'importantes bases militaires étrangères sur le territoire djiboutien – française et états-unienne principalement, mais aussi allemande, japonaise et plus récemment chinoise – illustre assez clairement ce paramètre essentiel pour comprendre les dynamiques politiques de ce pays. Ce sont les Chinois qui, aujourd'hui, s'affirment de plus en plus en combinant les investissements militaires et économiques. Ainsi, leur base navale est la première de ce type en dehors des frontières chinoises mais c'est surtout leurs investissements économiques dans les infrastructures djiboutiennes qui sont remarquables. En outre, Pékin exporte et importe avec l'Éthiopie, peuplée de 90 millions d'habitants mais enclavée depuis la perte de l'Érythrée en 1993, en passant quasi exclusivement par les

installations djiboutiennes. Les autorités de Djibouti ne se détournent pas pour autant de leurs relations avec les mondes arabes puisqu'elles ont accepté de faire partie de la coalition mise en œuvre par l'Arabie saoudite contre les houthistes yéménites en mettant à disposition des facilités logistiques.

LES COMORES, UN DÉVELOPPEMENT À CONCRÉTISER

Les Comores, enfin, confettis de l'océan Indien, ne possèdent pas de valeur stratégique et sont repliées sur elles-mêmes, sans prétention à jouer un rôle d'influence. Des quatre îles formant ce territoire, seule Mayotte a manifesté sa volonté de rester rattachée à la France lors de la consultation de

**Somalie : relations tendues
avec les pays limitrophes,
corruption et népotisme
généralisés, famines
endémiques ont favorisé
une situation d'instabilité
quasi permanente.**

1974. Depuis lors, les trois îles devenues indépendantes et rassemblées sous le titre de l'Union des Comores en 2001 tentent de trouver la voie d'un développement qui reste encore à concrétiser.

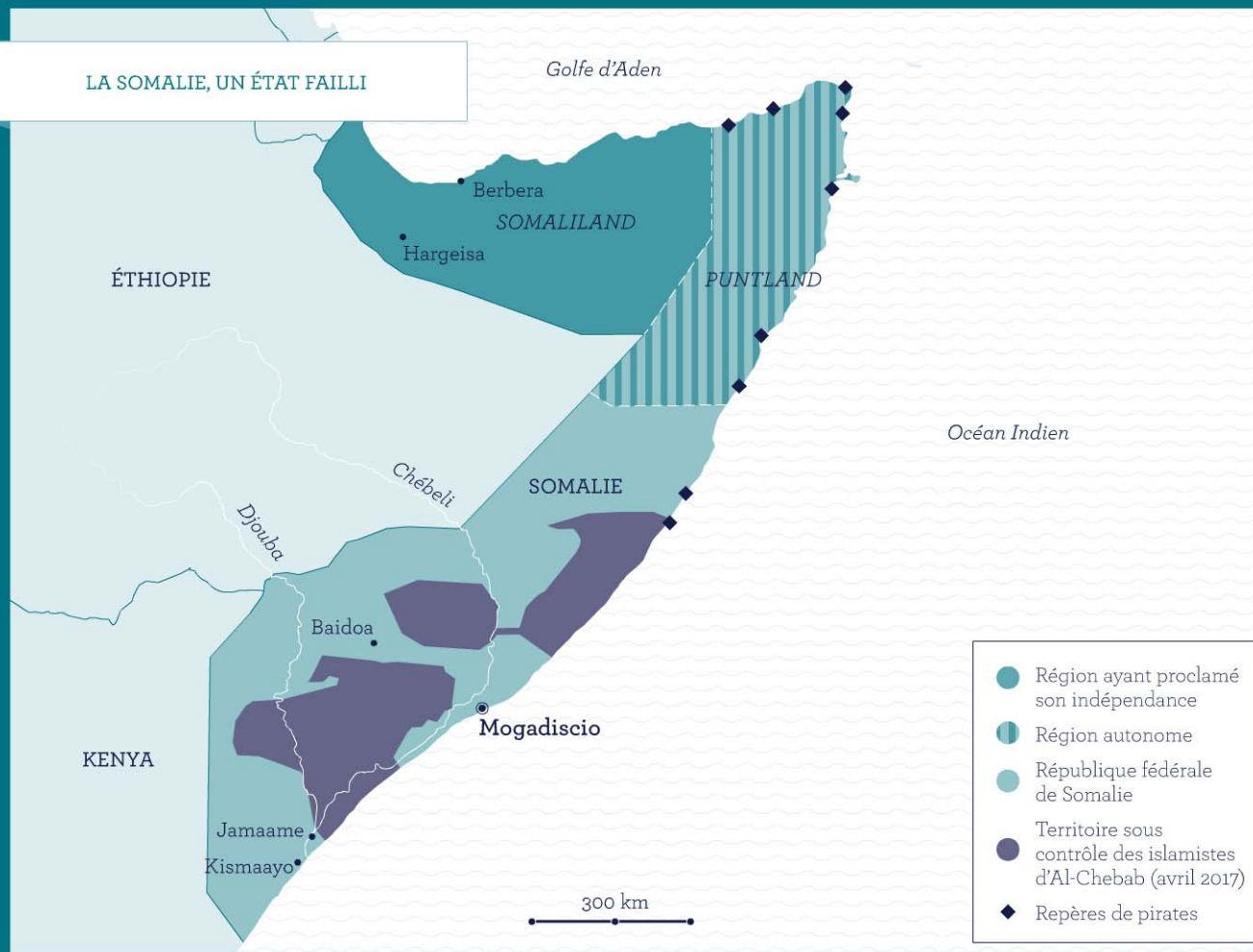
FOCUS

Le 1^{er} août 2017, la République populaire de Chine a officiellement inauguré à Djibouti sa première base militaire à l'étranger. Ainsi, 400 soldats chinois sont désormais déployés sur un point stratégique de première importance ce qui indique assez bien l'affirmation de la puissance chinoise et sa volonté de jouer, à l'avenir, un rôle croissant sur le continent africain et dans les mondes arabes. Pour les responsables chinois, Djibouti s'intègre aussi dans leur gigantesque projet dit des « Nouvelles routes de la soie », connu sous le vocable anglais de *One Belt One Road*.

À RETENIR

La Somalie, Djibouti et l'Union des Comores sont membres de la Ligue des États arabes depuis leurs indépendances respectives. Leurs trajectoires politiques, économiques et géostratégiques diffèrent radicalement. L'appartenance à l'organisation panarabe ne détermine pas véritablement les défis, le choix de développement et les rapports à l'environnement régional d'aucun d'entre eux.

LA SOMALIE, UN ÉTAT FAILLI



LES INSTITUTIONS PANARABES

Nous avons à plusieurs reprises évoqué la contradiction qui, depuis longtemps, traverse les sociétés arabes entre l'affirmation d'une entité géopolitique possédant de multiples points communs et des États nations soucieux de faire valoir leurs spécificités et de défendre leurs prérogatives. Cette situation n'empêche toutefois pas les États arabes de tenter de se doter d'instruments de coopération multinationaux et de créer des institutions qui, tant que faire se peut, essaient de formaliser des positions et des politiques communes.

LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

La première de ces instances est la

Ligue des États arabes (LEA), créée en 1945 par sept pays pionniers, et qui est actuellement forte de vingt et un membres. Initialement constituée pour faire valoir les intérêts arabes contre les ingérences occidentales dans la région, la LEA consacre rapidement une importante part de son activité à la dénonciation de la politique israélienne. Pour autant le soutien au peuple palestinien est souvent plus l'affirmation de positions de principe que la mise en œuvre d'initiatives concrètes. On peut néanmoins citer le plan de paix préparé par l'Arabie saoudite, connu sous le nom d'« Initiative de paix arabe », adopté par le sommet de la LEA en 2002 qui

propose une normalisation des relations entre les États arabes et Israël : reconnaissance de ce dernier en échange de son retrait de la Cisjordanie, de Gaza et du plateau du Golan et de l'acceptation de la création d'un État de Palestine. La fin de non-recevoir israélienne ne permet pas la concrétisation de cette initiative pourtant inspirée par le droit international et les résolutions de l'ONU. Plusieurs crises ont affecté la LEA, dont la plus profonde reste, en 1979, l'exclusion de l'Égypte – membre fondateur, abritant le siège de la Ligue depuis 1945 – à la suite des accords de Camp David signés par Le Caire avec Tel-Aviv

l'année précédente et qui suscita de violentes réactions hostiles dans l'ensemble des sociétés arabes. Cette décision confirmait la sensibilité affichée à l'égard de la cause palestinienne et la persistance des tensions avec Israël. Il faudra attendre 1990 pour que l'Égypte soit réintégrée et que le siège de la LEA se trouve à nouveau localisé au Caire. Une deuxième crise, de moindre ampleur, est l'exclusion de la Syrie en 2011, à la majorité qualifiée, en raison de la politique répressive menée par le régime de Bachar Al-Assad.

Au final le bilan semble bien mince et l'institution panarabe n'a jamais été véritablement capable de peser en tant que telle sur les évolutions régionales et d'incarner un point de vue commun des Arabes sur l'échiquier international. De même l'ALESCO (Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences) fondée en 1970, pendant arabe de l'UNESCO, n'est pas parvenue à prendre des initiatives significatives dans ces domaines.

LE CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE

Dans le même ordre d'idées, l'Union du Maghreb arabe (UMA), proclamée en

1989 par cinq États, dont la vocation affirmée était d'incarner les intérêts communs des peuples et États du Maghreb n'est pas parvenue à créer un espace d'initiatives commun dans la région. La rivalité entre ses deux membres les plus importants, l'Algérie et le Maroc, et surtout leur opposition radicale sur le dossier du Sahara occidental rendent, de fait, impossible toute forme de coopération au sein de l'UMA. Non seulement aucun projet ne se concrétise, mais cette situation a un coût négatif puisque les échanges régionaux potentiels, basés sur des complémentarités objectives, restent lettre morte.

Paradoxalement c'est le 5+5, réunissant les cinq pays du Maghreb et cinq États européens (France, Espagne, Italie, Portugal, Malte), qui parvient à réunir les pays adversaires et à concrétiser des partenariats dans des domaines aussi variés que ceux de la sécurité (lutte anti-terroriste et contre le crime organisé), de la défense, des transports ou de la gestion de l'eau.

LE CONSEIL DE COOPÉRATION DU GOLFE

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG), fondé en 1981, procède d'une autre logique. Initialement présenté par ses six fondateurs comme porteur de projets économiques et sociaux, c'est en réalité surtout l'expression de la volonté d'États arabes pétroliers de s'organiser pour faire front à la République

islamique d'Iran proclamée en 1979 et en guerre contre l'Irak depuis 1980. Bien qu'un marché commun, voire une monnaie commune, soient évoqués dès 1983, peu de réalisations concrètes sont imputables au CCG. De fait, depuis le retour de la paix, le rapport à l'Iran n'est plus

homogène au sein du Conseil, comme l'exprime fortement la crise politique de juin 2017 (voir focus p.136). En réalité, chacun des États membres joue ses propres atouts et certains d'entre eux développent par ailleurs une véritable méfiance à l'égard de l'Arabie saoudite qui, de par son poids, domine le CCG.

21

C'est le nombre de membres que compte la Ligue des États arabes depuis la suspension de la Syrie.

FOCUS

Le 5 juin 2017, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Yémen et l'Égypte déclarent rompre leurs relations diplomatiques avec le Qatar, l'accusant de soutien au terrorisme, de complicité à l'égard de Daech et d'Al-Qaïda, de complaisance à l'égard de la République islamique d'Iran et des Frères musulmans... Cette crise, inédite par son ampleur, est en réalité l'expression d'une rivalité ancienne entre Riyad et Doha. Quelques mois plus tard on peut considérer que les décisions de l'Arabie saoudite s'avèrent être un échec : le Qatar reste une importante puissance financière grâce à ses richesses en hydrocarbures et à l'ampleur de ses investissements à l'étranger et n'a pas été mis à genou ; d'autre part, ces sanctions n'ont suscité aucun mouvement de contestation de la population qatarie autochtone car le PIB par habitant y reste le plus élevé au monde.

À RETENIR

Depuis 1945, les États des mondes arabes ont créé plusieurs organisations communes pour faire valoir leurs intérêts et pour mieux peser sur les évolutions internationales. Mais, plus de soixante-dix ans plus tard, le bilan de ces institutions panarabes est très faible et se caractérise par une impuissance récurrente. Les rivalités et les oppositions qui les traversent les empêchent, à ce jour, d'être force de propositions communes.

LES INSTITUTIONS PANARABES

22 pays de la Ligue des États arabes (1945)	Date d'adhésion à la Ligue des États arabes	Date d'adhésion à l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (1970)	Membre de l'Union du Maghreb arabe (1989)	Membre du Conseil de coopération du Golfe (1981)
Arabie saoudite	1945	1972	-	✓
Égypte	1945 (exclue en 1979), 1990	1970	-	-
Irak	1945	1970	-	-
Jordanie	1945	1970	-	-
Liban	1945	1985	-	-
Syrie	1945 (suspendue en 2011)	1970	-	-
Yémen	1945	1970	-	-
Libye	1953	1970	✓	-
Soudan	1956	1970	-	-
Maroc	1958	1976	✓	-
Tunisie	1958	1974	✓	-
Koweït	1961	1970	-	✓
Algérie	1962	1970	✓	-
Bahreïn	1971	1971	-	✓
Émirats arabes unis	1971	1972	-	✓
Oman	1971	1973	-	✓
Qatar	1971	1971	-	✓
Mauritanie	1973	1975	✓	-
Somalie	1974	1976	-	-
Palestine	1976	1971	-	-
Djibouti	1977	1978	-	-
Comores	1993	2002	-	-

PARTIE 4

ENJEUX RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

LA GUERRE FROIDE DANS LES MONDES ARABES

La période de la guerre froide entre les États-Unis et l'URSS induisit de sensibles conséquences dans les mondes arabes, chacune des deux puissances n'ayant de cesse d'élargir sa propre influence par rapport à son adversaire déclaré.

DES LIGNES DE FRACTURES NETTES...

Le conflit israélo-palestinien est ainsi rapidement instrumentalisé par les protagonistes. En dépit du fait que l'URSS est le premier État à reconnaître Israël, allant jusqu'à lui livrer des armes, par Tchécoslovaquie interposée, lors de la guerre de 1948-1949, les dirigeants de

Moscou comprennent confusément que ce soutien est, *de facto*, contradictoire avec celui affirmé, depuis la révolution soviétique, aux aspirations à l'indépendance des peuples arabes. Assez rapidement, en effet, l'aide active apportée par les puissances occidentales à l'État sioniste pousse de nombreux États arabes à rechercher le soutien de l'Union soviétique. Dans le même temps, les États-Unis déploient leur politique de *containment* et, pour tenter d'endiguer l'expansionnisme soviétique, mettent en œuvre des pactes régionaux, incluant des pays arabes. Ainsi, le pacte de Bagdad, signé en février 1955, regroupe la Turquie, l'Irak,

l'Iran, le Pakistan et le Royaume-Uni. C'est la crise de Suez, en 1956, qui va amplifier les lignes de fracture. Lorsque Gamal Abdel Nasser nationalise le canal de Suez, les dirigeants français et britanniques, avec l'active participation des Israéliens, réagissent avec leurs traditionnels réflexes de puissances coloniales et organisent une intervention militaire contre l'Égypte. Cette opération s'avère vite un fiasco, non pas tant pour des raisons strictement militaires mais avant tout politiques. Paris et Londres n'ont en effet pas compris qu'ils n'étaient plus des puissances en situation d'imposer leur volonté par la

force et que le temps des vieux empires était révolu. Ce sont donc Washington et Moscou qui imposent le retrait des troupes franco-anglo-israéliennes et indiquent assez clairement qu'ils veulent désormais s'imposer comme les maîtres du jeu régional. Cette crise et son épilogue traduisent la nouvelle configuration des rapports de forces internationaux et le monde arabe s'affirme alors comme un des principaux théâtres de la guerre froide entre les deux puissances désormais dominantes.

L'Égypte, la Syrie, l'Irak, le mouvement national palestinien, le Yémen, l'Algérie deviennent graduellement, à travers des modalités diversifiées, des partenaires revendiqués du bloc soviétique, même si en réalité l'URSS ne soutient jamais jusqu'au bout leurs aspirations nationales. L'Arabie saoudite, la Jordanie, le Liban, pour leur part, se rapprochent ou confirment leur proximité avec les États-Unis qui deviennent la puissance extérieure principale de la région, sans laquelle aucun des défis politiques qui la traversent ne semble pouvoir être résolu. Si ces lignes de fracture restent, la plupart du temps, circonscrites à des modes d'affrontement politico-idéologiques et économiques, elles peuvent parfois déraper en conflits armés. Le cas

du Yémen est exemplaire : entre 1962 et 1970, l'Égypte de Nasser, en étroite liaison avec l'URSS, intervient significativement aux côtés des républicains du Yémen en lutte contre les royalistes soutenus par l'Arabie saoudite et les États-Unis. Le Yémen du Sud qui parvient à l'indépendance en 1967 s'engage alors dans une voie marxiste de construction du socialisme et dans une relation de plus en plus étroite avec Moscou. L'URSS apporte aussi son aide, par l'intermédiaire du Yémen du Sud, à la rébellion du Dhofar (voir focus p. 142) entre 1964 et 1976 contre le sultan d'Oman soutenu par le Royaume-Uni et l'Iran alors pro-américain.

... ET DES ALLIANCES PLUTÔT STABLES

Durant la période de la guerre froide, les alliances nouées au sein des mondes arabes sont relativement stables et si, comme évoqué précédemment, des conflits ont lieu, c'est finalement plutôt une forme d'équilibre qui prévaut. Chacun des deux blocs sait jusqu'où ne pas aller de crainte de rompre un modus

vivendi finalement favorable aux pouvoirs en place qui s'installent dans la durée et qui constituent des clientèles fidèles de l'une ou l'autre des deux puissances dominantes. Néanmoins, au fil des années, on peut constater des modifications en fonction d'évolutions politiques internes de certains États arabes.

« Le canal de Suez
est désormais à nous,
bien à nous. »

*Gamal Abdel Nasser*¹⁸

Ainsi, le gouvernement pro-occidental de Bagdad est renversé en 1958 et les nouveaux dirigeants se rapprochent de Moscou, à l'inverse l'Égypte s'éloigne de cette dernière après la mort de Gamal Abdel Nasser en 1970 pour devenir un allié privilégié des États-Unis.

FOCUS

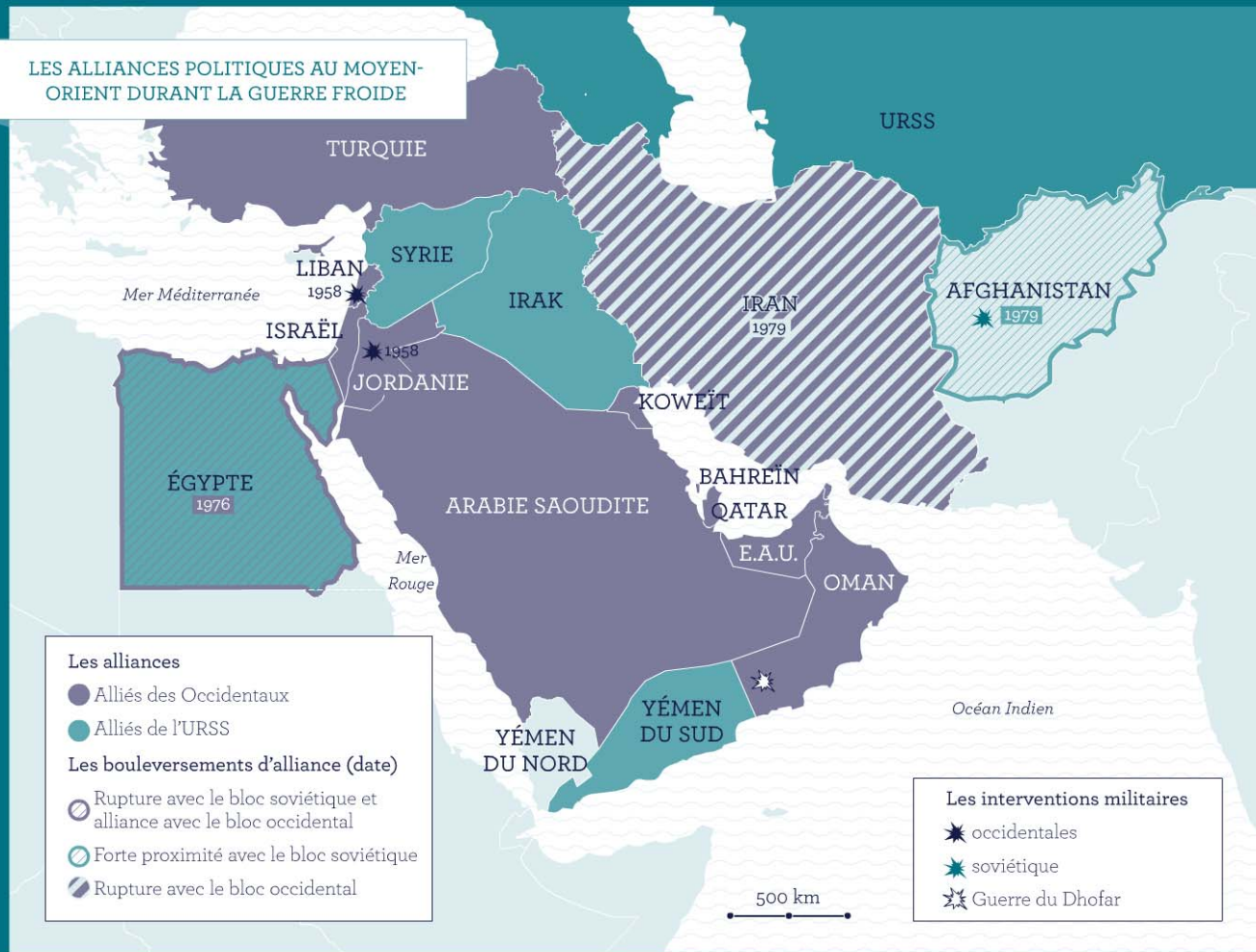
Excentré et maintenu dans un état de pauvreté pré-occupant, le Dhofar est une province occidentale du sultanat d'Oman composée de tribus qui n'ont jamais véritablement accepté l'autorité du sultan. C'est dans ce contexte conflictuel que les populations du Dhofar se soulèvent contre la présence britannique et le sultan, au début des années 1960. Les rebelles reçoivent alors rapidement le soutien des différents mouvements panarabes et anti-impérialistes égyptiens, syriens et irakiens et de pays proches de l'Union soviétique, comme le Yémen du Sud. Le gouvernement d'Oman, notamment soutenu par le Royaume-Uni, puis par l'Iran à partir de 1973, parvient à écraser la rébellion fin 1976. Le sultan Qabus, qui a accédé au trône en 1970, a depuis la fin de la guerre, pris le soin de signer de multiples traités frontaliers avec l'ensemble de ses voisins pour assurer l'intégrité territoriale de son pays. La politique de développement qu'il promeut dès lors a permis de stabiliser ce pays d'une importance géostratégique essentielle et l'a sorti de son isolement.

Source : Les clés du Moyen-Orient,
www.lesclesdumoyenorient.com/Guerre-du-Dhofar-1964-1976.html

À RETENIR

Les mondes arabes sont un des espaces géopolitiques où la guerre froide se décline durant plus de quatre décennies. À l'image du reste de la planète, la région se divise et la plupart de ses États font allégeance à l'un ou l'autre des deux blocs. Néanmoins, une forme d'équilibre s'impose, logique qui s'inscrit au cœur même de l'affrontement bipolaire. Moins d'un an après la chute du mur de Berlin, la région rentre dans une nouvelle séquence avec l'invasion du Koweït par l'Irak.

LES ALLIANCES POLITIQUES AU MOYEN-ORIENT DURANT LA GUERRE FROIDE



LES ÉTATS-UNIS, UN ACTEUR EN PERTE D'INFLUENCE

Pour les États-Unis, les sociétés arabes restent des régions lointaines, à l'égard desquelles n'existent pas, contrairement aux Européens, de liens affectifs ni de relations s'inscrivant dans la longue Histoire. C'est en fait la froide réalité des rapports de force qui prévaut entre les partenaires.

LES ÉTATS-UNIS, ACTEUR RÉGIONAL

Ainsi en 1945, la rencontre du Quincy (voir focus p. 146) indique assez bien l'intérêt croissant porté par Washington aux États arabes, notamment pour des raisons géopolitiques. Trois ans plus tard, la création de l'État d'Israël

génère un soutien actif et constant de Washington, au risque de susciter parfois quelques tensions avec certains États arabes. En 1956, lors de la guerre de Suez, les États-Unis n'hésitent pas à condamner et à s'opposer à leurs alliés britanniques et français, pour mieux s'imposer et prendre leur place au sein du Moyen-Orient arabe. La guerre froide nécessite quant à elle de renforcer les systèmes d'alliance régionaux sous égide états-unienne pour combattre plus efficacement l'URSS et les nationalismes arabes.

Depuis plusieurs décennies, rien ne se réalise dans le domaine des relations régionales sans l'intercession de Washington.

Les interventions directes sont multiples, notamment au Machrek, plus diffuses au Maghreb, et relèvent d'une appréhension binaire, le Bien et le Mal étant ainsi souvent évoqués pour mieux masquer des intérêts matériels en réalité peu soucieux de morale ou d'éthique, le soutien aux régimes autoritaires étant par exemple une constante.

UNE « GUERRE GLOBALE CONTRE LE TERRORISME »

Le 11 septembre 2001 marque une rupture considérable pour les États-Unis, tant à cause des effets psychologiques

du à la perte du sentiment d'invulnérabilité, que des doutes qui se cristallisent à l'égard des systèmes d'alliance mis en œuvre (15 des 19 kamikazes sont Saoudiens), ou à la découverte enfin, certes théorique, de la complexité des sociétés arabes.

La « guerre globale contre le terrorisme » développée par George W. Bush trouvera un terrain d'application prioritaire dans la région, ce qui va entraîner de nombreuses dérives. Sous l'impulsion du courant néo-conservateur, très influent à l'époque, l'administration Bush applique le concept d'instabilité constructive qui vise à remettre en cause les alliances traditionnelles contractées dans les mondes arabes depuis des décennies, n'hésitant pas à préconiser la modification des frontières régionales sous le prétexte de « remodeler le Moyen-Orient », selon la formule utilisée par le président des États-Unis. C'est dans ce contexte qu'une guerre unilatérale est déclarée

à l'Irak de Saddam Hussein en 2003, sans aucun mandat de l'ONU, et dont les conséquences font toujours sentir leurs effets dévastateurs plus de quinze ans plus tard.

Quand il parvient au pouvoir, le Président Obama semble décidé à contrecarrer cette fuite en avant. Ainsi, lors du discours qu'il prononce au Caire

« En même temps, Israël doit reconnaître que tout comme le droit à l'existence d'Israël ne peut être nié, il en est de même pour la Palestine. »

*Barack Obama*¹⁹

en juin 2009, il paraît se démarquer radicalement de son prédécesseur et initie une politique nouvelle à l'égard des mondes arabe et musulman. Critiques à l'égard de la politique menée par les dirigeants israéliens, souhaite du dialogue avec les partisans modérés de l'islam politique constituent d'incontestables évolutions. On constate d'ailleurs, de la part de Washington, une véritable empathie à l'égard de ces derniers lors du début des mouvements de contestation politique qui touchent plusieurs États arabes en 2011. Ainsi en Égypte, il n'hésite pas à se désolidariser de Hosni Moubarak, qui incarnait pourtant

un des points d'appui essentiels des États-Unis dans la région, ce qui va, par contrecoup, éveiller une forte défiance chez d'autres alliés, telle l'Arabie saoudite, soupçonnant Barack Obama de n'être point un partenaire fiable.

Les tensions avec ces alliés arabes iront croissantes à propos du dossier nucléaire iranien dans lequel le président des États-Unis va beaucoup s'investir pour finalement parvenir à un accord au mois de juillet 2015, contresigné par les membres du Conseil de sécurité élargi à l'Allemagne. La perspective de la réintégration de l'Iran dans le jeu politique régional et international n'est appréciée ni par les États arabes du Golfe ni par Israël, ce qui obligera les États-Unis à refonder leur politique régionale dans les années à venir. Ni désintérêt ni ingérence, telles sont les deux bornes à l'intérieur desquelles Washington devra faire preuve de pragmatisme et d'intelligence politique pour tenter de rester au cœur de l'architecture de sécurité régionale. L'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis constitue néanmoins un nouveau facteur d'incertitudes.

FOCUS

Le 14 février 1945, se rencontrent sur le Quincy, croiseur battant pavillon états-unien en mer Rouge, le président Franklin D. Roosevelt, de retour de la conférence de Yalta, et le roi saoudien Abdel Aziz Al-Saoud. Cet entretien est devenu, pour de nombreux auteurs, le symbole des relations américano-saoudiennes. Pour autant, de multiples erreurs d'information et d'analyse ont été commises, et amplifiées, à propos du contenu exact des échanges qui ont eu lieu lors de cette entrevue. Ainsi, Henry Laurens explique précisément qu'il n'y a pas eu d'accord garantissant la livraison de pétrole saoudien aux États-Unis en échange de la protection du royaume par ces derniers, pour la bonne raison que les concessions pétrolières avaient été accordées par l'Arabie saoudite dès 1933.

Néanmoins, l'établissement de relations diplomatiques entre les deux États en 1939, puis l'entretien du Quincy en 1945 indiquent assez bien la double prise de conscience de Washington quant à l'importance des réserves pétrolières saoudiennes et du rôle géopolitique croissant de Riyad.

D'après Henry Laurens, *De quoi parlaient le président américain et le roi saoudien en février 1945 ? La légende du pacte du « Quincy »*, Orient XXI, 23 février 2016, <https://orientxxi.info/magazine/la-legende-du-pacte-du-quincy,1213>

À RETENIR

Les États-Unis ont été durant plusieurs décennies une puissance économique et politique incontournable au sein des mondes arabes. Les conséquences des attentats du 11 septembre sont multiples et les relations qui avaient structuré la présence de Washington dans la région n'ont plus désormais la même intensité. Le soutien inconditionnel à Israël semble toutefois rester une constante.

LA RÉGION VUE PAR UN NÉOCONSERVATEUR ÉTATS-UNIEN



LE RETOUR DE LA RUSSIE

Bien que les mondes arabes se situent hors de sa sphère d'influence immédiate, ils ont cependant représenté un enjeu géopolitique de première importance pour la Russie, impériale, soviétique ou contemporaine, et constitué un des éléments de sa profondeur stratégique. La constante préoccupation de contrôle des accès aux mers chaudes ou de protection des chrétiens d'Orient, sont ainsi, depuis plusieurs siècles, des marqueurs de la présence russe dans les régions arabes, plus particulièrement dans sa composante moyen-orientale. Au cours de la guerre froide, l'URSS crée des réseaux et systèmes d'allégeance à travers des alliances étatiques favorisées par la décolonisation, avec l'Égypte

et la Syrie notamment, et par l'aide aux partis communistes locaux qui, dans certains pays comme l'Irak, acquièrent un poids politique incontournable et lui permettent d'amplifier son influence. Néanmoins, le fait que l'Union soviétique soit le premier État à reconnaître Israël en 1948 et lui fournisse une importante aide en armements, *via* la Tchécoslovaquie, brouille partiellement son image.

L'implosion de l'Union soviétique en 1991 amoindrit considérablement l'influence acquise précédemment et prend alors essentiellement la forme de partenariats économiques – principalement dans les domaines de l'armement et de

l'énergie – mais dans une situation où l'économie russe elle-même connaît de profondes turbulences qui l'empêchent en réalité de se projeter de manière significative dans la région. Au cours des années 1990, face à l'hyperpuissance états-unienne, Moscou n'est plus un protagoniste qui pèse véritablement dans les mondes arabes.

LE RETOUR DE LA RUSSIE SUR LA SCÈNE GÉOPOLITIQUE RÉGIONALE

C'est le mouvement de contestation politique se manifestant à partir de l'hiver

2010-2011 qui permet à la Russie de revenir sur l'échiquier politique régional pour s'y affirmer comme un acteur central. Ayant accepté de s'abstenir, donc de ne pas utiliser son droit de veto, lors du vote de la résolution 1973 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Libye, la Russie s'estime rapidement trahie puisque ni l'esprit ni la lettre de ladite résolution ne seront ensuite respectés par les puissances occidentales. De la « responsabilité de protéger », les protagonistes étrangers passent en effet rapidement à la volonté de procéder à un changement de régime nullement prévu par le vote du Conseil de sécurité.

C'est dans ce contexte que le conflit syrien devient, concomitamment, un des plus graves foyers crisogènes au sein de la région. La Russie de Vladimir Poutine ne dément alors jamais son soutien à Damas, allant jusqu'à utiliser son droit de veto à neuf reprises (octobre 2017) au sein du Conseil de sécurité sur des résolutions condamnant le régime syrien. De multiples facteurs expliquent ces décisions basées sur des relations bilatérales jamais remises en cause depuis les années 1950. La présence, tout d'abord, de plusieurs dizaines de milliers de binationaux et de couples

mixtes ; des relations économiques solides – les exportations russes étaient supérieures à 1,1 milliard de dollars en 2010 et les investissements d'environ 20 milliards – ; d'importantes ventes d'armes qui rapportent certes de l'argent – 4 milliards de dollars en 2011 – mais qui permettent surtout aux Russes de tester et de prouver la qualité de leur technologie ; la mission protectrice des chrétiens d'Orient – plus d'un million en Syrie – notamment de l'Église orthodoxe de Syrie dont la hiérarchie ecclésiastique reste proche du régime de Bachar Al-Assad ; l'analyse de la situation en Syrie à travers le prisme caucasien et donc la perception des mouvements de contestation dans les mondes arabes comme des révolutions islamistes dont la Russie craint qu'elles finissent par s'étendre au sein de sa propre population qui compte de 20 à 25 millions de musulmans ; la réaffirmation enfin du rôle international

de la Russie dans son bras de fer avec les puissances occidentales, principalement les États-Unis.

DE MULTIPLES PORTES D'ENTRÉE

Force est d'admettre qu'une partie de ces facteurs s'applique à d'autres pays arabes et sont structurants de ce retour russe dans la région qui profite en

outre du relatif désengagement des États-Unis. Ainsi, si l'importance de Moscou est particulièrement prégnante sur le dossier syrien elle n'y est pas pour autant circonscrite. En réalité, la Russie multiplie les initiatives en direction de divers partenaires potentiels – Algérie, Égypte,

Arabie saoudite mais aussi Israël, Iran, Turquie, Kurdes – ce qui lui fournit des portes d'entrée diversifiées, même si parfois contradictoires.

La Russie ne dément
jamais son soutien
à Damas, allant jusqu'à
utiliser son droit de veto
à neuf reprises
(octobre 2017) au sein
du Conseil de sécurité
sur des résolutions
condamnant le régime
syrien.

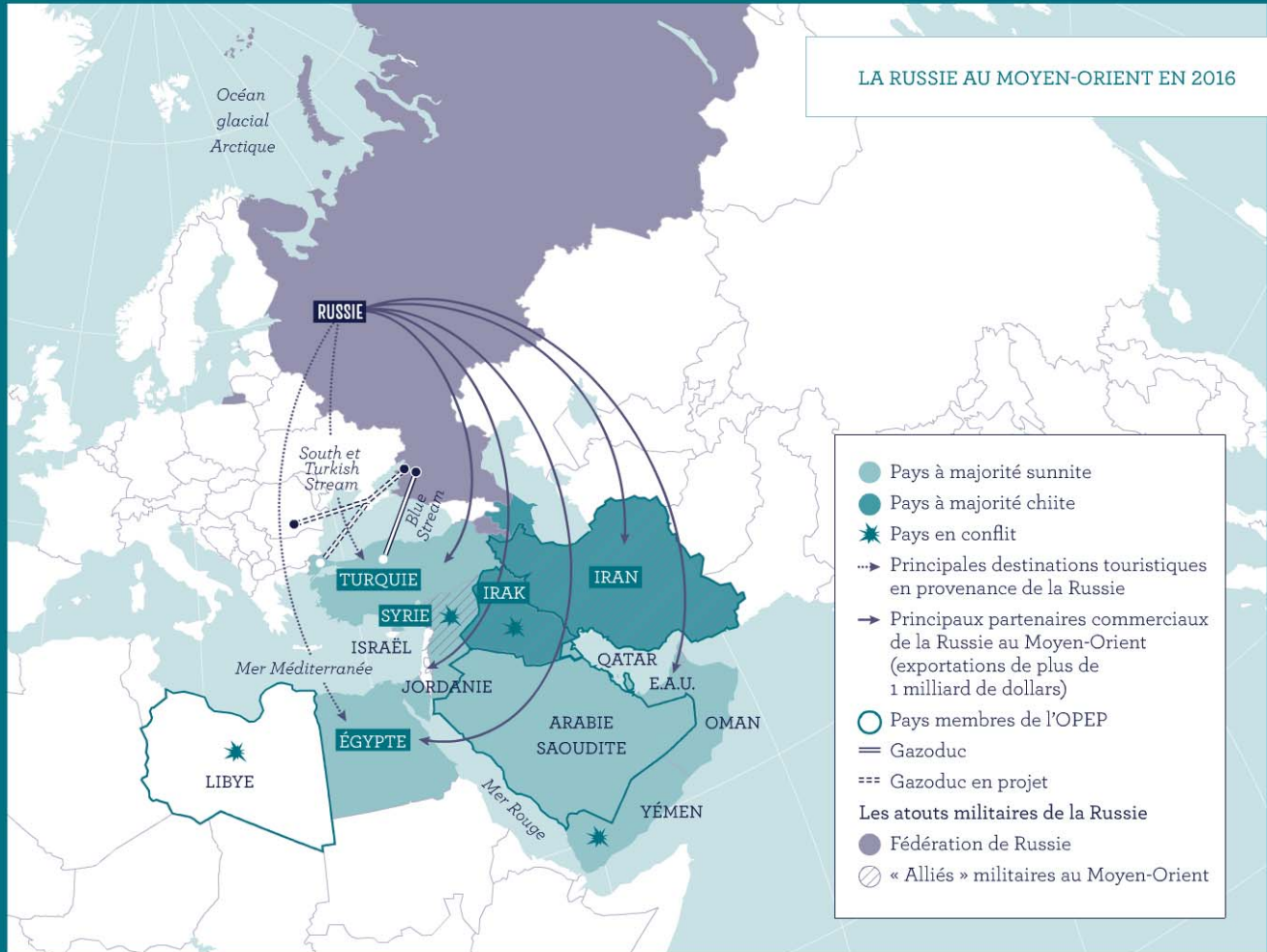
FOCUS

En 2011, Vladimir Poutine est Premier ministre et la présidence de l'État est assurée par Dimitri Medvedev. Le 17 mars, la résolution 1973 est adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU qui, au nom du principe de la « responsabilité de protéger » autorise des frappes militaires sur la Libye, en soutien aux insurgés. Cette résolution est adoptée grâce à l'absence de la Russie et de la Chine. Or, dès le lendemain, Vladimir Poutine compare la résolution 1973 à un « appel aux croisades » ce qui suscite l'ire de son président... On perçoit ainsi clairement la volonté de Poutine de ne pas passer sous les fourches caudines des puissances occidentales. Il le confirmera amplement lorsqu'il redeviendra président de la Russie en mai 2012.

À RETENIR

La présence et l'influence de la Russie dans la région ont connu des fortunes diverses au cours de l'histoire récente. Les développements des mouvements de contestation de 2011 dans une partie des mondes arabes lui permettent d'amorcer un retour remarqué, singulièrement visible dans la guerre syrienne. La Russie s'inscrit ainsi pleinement dans les recompositions politiques régionales en cours.

LA RUSSIE AU MOYEN-ORIENT EN 2016



DIFFICULTÉS DES RELATIONS EURO-ARABES

Outre celles qui sont d'ordre bilatéral, une part importante des relations entre l'Union européenne (UE) et les pays arabes s'organise à travers les partenariats méditerranéens. La Méditerranée, analysée comme l'épicentre de crises menaçantes, apparaît aussi comme un cadre géographique et conceptuel susceptible d'apporter une réponse cohérente aux défis qui traversent ses pays riverains.

ESPOIRS ET LIMITES DU PROCESSUS DE BARCELONE

Le premier partenariat méditerranéen contemporain est lancé en 1995, sous le nom de processus de Barcelone, entre

les quinze pays de l'Union européenne et douze pays des rives méridionales et orientales de la Méditerranée, dont huit États arabes. Ce partenariat s'organise autour de trois axes d'activités : politique et sécurité, économie et finances, social et culturel. La forte intuition du Processus réside dans la compréhension du caractère indissociable de ce triptyque et de l'impossibilité de construire des relations partenariales équilibrées entre les deux rives de la Méditerranée si un des éléments constitutifs manque. Rapidement les limites sont néanmoins atteintes, notamment à cause de l'incapacité à régler le conflit israélo-palestinien, mais aussi par la mise en œuvre

de la Politique européenne de voisinage (PEV) en 2004 qui modifie le cadre des relations des pays de l'UE avec ses voisins : il s'agit en effet de créer, à travers des accords bilatéraux, une périphérie d'États régis par une « bonne gouvernance » conçue par les Européens. Ainsi, le projet de créer des coopérations multilatérales basées sur des objectifs communs est relégué au second plan et les pays de la périphérie européenne ne sont plus des partenaires mais des voisins. Le glissement n'est pas que sémantique, et, pour parler clair, la PEV qui se substitue graduellement au processus de Barcelone, se réduit à un binôme

sécurité – libéralisation du commerce, bien éloigné des préoccupations des pays arabes, l'ouverture commerciale seule ne pouvant constituer une stratégie de développement en soi.

L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

Très rapidement, le processus de Barcelone devient inefficace et c'est dans ce contexte qu'est créée, en 2008, l'Union pour la Méditerranée (UpM) afin d'impulser un nouvel élan politique à la coopération euro-arabe. Fondée sur une union de projets à géométrie variable, l'UpM ne réussira néanmoins pas à produire l'impulsion attendue. Trois facteurs négatifs se conjuguent en effet :

- la persistance de la non résolution du conflit israélo-palestinien, qui bloque le développement de projets efficaces ;
- la crise économique qui frappe l'UE et entraîne son immobilisme ;
- les instabilités politiques, conséquences des soulèvements dans plusieurs pays arabes à partir de 2011 et qui ruinent de *facto* les ambitions de l'UpM.

Ainsi, les politiques méditerranéennes de l'UE ne parviennent pas à impulser

un véritable partenariat euro-arabe. L'incapacité de l'Union européenne à se projeter comme un acteur stratégique et la difficulté des pays de la rive Sud à prendre enfin le chemin d'un développement résolu et équitable estompent en effet cette perspective. D'autant que, pour l'heure, si les États arabes de la rive Sud doivent toujours plus se hisser au niveau des exigences euro-

péennes, ils ne bénéficient pas en retour d'avancées significatives sur des dossiers qui sont vitaux pour eux. On pense tout particulièrement au défi des questions migratoires.

On peut craindre que les deux rives de la Méditerranée ne parviennent de moins en moins à formuler une vision et des projets communs et que les États arabes fassent alors une analyse en termes d'avantages/inconvénients et privilégient à l'avenir des partenaires tels que les États-Unis, la Russie, l'Inde ou la Chine. Cela signifierait que les défis sécuritaires, politiques ou économiques ne seraient pas pris en charge par les

acteurs régionaux les plus directement concernés. L'enjeu est pourtant que les États engagés dans ce partenariat euro-arabe puissent à terme construire leur autonomie stratégique et soient en

situation de relever les défis communs sans passer sous les fourches caudines de puissances extérieures.

Or ces défis resteront en l'état si les partenaires ne sont pas en situation de réactiver la mé-

thode initiale du triptyque de Barcelone. L'originalité du partenariat résidait dans une philosophie d'action qui tentait de promouvoir une approche globale intégrant les paramètres économiques, environnementaux, politiques, sociaux et de sécurité. Malheureusement, il manque aujourd'hui cette vision stratégique et les deux rives semblent d'avantage s'éloigner que se rapprocher.

« La Méditerranée doit demeurer une priorité stratégique pour l'Europe. »

*Jacques Chirac,
sommet de Barcelone,
28 novembre 2005*

FOCUS

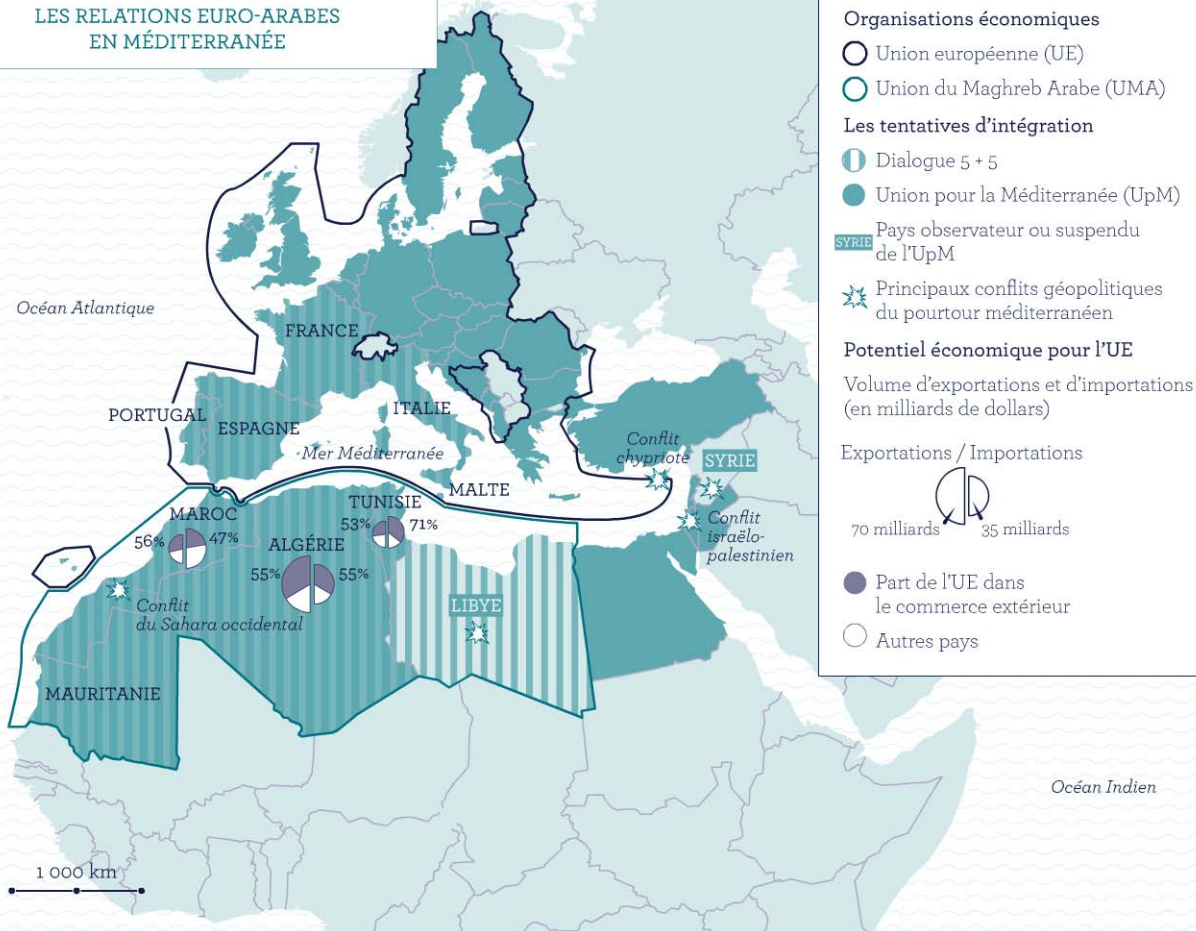
Convaincues de l'urgence à relancer le dialogue euro-arabe après l'enlisement du processus de Barcelone et l'échec relatif de l'Union pour la Méditerranée (UpM), des personnalités européennes et originaires du monde arabe créent la Fondation pour la promotion du dialogue méditerranéen et euro-arabe (FDMEA) à Genève en 2013. Son but est d'encourager un vaste processus de concertation impliquant les sociétés civiles des pays de la région. Pour préparer la voie à cette concertation sans répéter les erreurs du passé, la Fondation préconise la rédaction d'un « Livre Blanc de la société civile sur la coopération euro-arabe » qui aurait pour mission d'identifier toutes les sensibilités de l'espace euro-arabe, et en particulier de recueillir les aspirations des peuples, afin de donner l'impulsion à de nouvelles perspectives de coopération. Confiée au Global Studies Institute (GSI) et soutenue par l'Université de Genève, une étude préparatoire à ce *Livre Blanc* a été publiée au printemps 2016.

Source : www.fdmea.org

À RETENIR

Au cours des dernières décennies, le manque de vision stratégique de l'UE et sa propension à imposer ses propres objectifs aux pays arabes partenaires ont contribué à l'échec des projets euro-arabes. Plutôt que de continuer à tenter d'en mettre en œuvre de nouveaux, la responsabilité de l'UE devrait se concentrer sur l'aide à la résolution des crises et à la gestion de la transition dans les pays arabes.

LES RELATIONS EURO-ARABES EN MÉDITERRANÉE



LA FRANCE ET LES MONDES ARABES

La relation de la France aux mondes arabes est profondément marquée par son histoire coloniale dont les débuts remontent au XVI^e siècle. Du Maghreb au Levant, sa présence fut longue et mit en œuvre les habituels instruments de la domination : division des populations locales pour mieux asseoir son autorité, utilisation de la répression contre toute velléité de contestation, mais aussi paternalisme et contribution à la modernisation des régions concernées, souvent pour le profit d'une minorité. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, la France est confrontée au mouvement national arabe qui commence à se manifester confusément ainsi qu'à la concurrence du Royaume-Uni. Au Levant, sa

présence physique prend fin avec la Seconde Guerre mondiale ; au Maghreb, il faut attendre les années 1960 pour qu'elle soit effective.

DE GAULLE ET LA SINGULARITÉ DE LA FRANCE

Après 1945, le soutien au mouvement sioniste puis à la création de l'État d'Israël fut un marqueur de la politique de la France aboutissant à une alliance politique et militaire *de facto* entre les deux pays, illustrée, par exemple, par la politique d'agression conjointe et concertée à l'encontre de l'Égypte de Nasser en 1956 et par la mise à disposition, clés en

main, de la technologie nucléaire française à Tel-Aviv. Cette politique vaut à la France beaucoup d'inimitiés au sein des mondes arabes, d'autant qu'elle est confrontée, au cours de la même période, durant huit années, à la guerre de libération nationale algérienne.

Il faut attendre 1967 pour qu'un spectaculaire tournant soit pris à Paris. Le général de Gaulle, pressentant les conséquences négatives de la politique colonialiste de l'État d'Israël, énonce avec une exceptionnelle lucidité les conséquences de la Guerre des Six Jours. Le 27 novembre, lors d'une conférence de presse, il déclare à propos

d'Israël que ce dernier « organise sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsions ; et il s'y manifeste contre lui une résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme ». La décision d'un embargo sur les fournitures d'armes à Israël accroît encore la discorde entre les deux capitales.

C'est le début de ce qui est communément appelé la « politique arabe de la France », formule ambiguë qui laisse supposer qu'il y aurait une unité du monde arabe et qui n'a en réalité été que très peu utilisée par les responsables politiques français eux-mêmes. Sûrement est-il plus juste de considérer que c'est une politique qui s'inscrit à la fois dans la volonté de faire appliquer le droit international, mais aussi inspirée par la doctrine gaullienne d'affirmation de la singularité de la France sur la scène internationale et de la défense sourcilieuse de la souveraineté et de l'indépendance nationales, notamment à l'égard des États-Unis. Au sein des États arabes, traversés à l'époque par l'essor du nationalisme, les positions de la France séduisent incontestablement. Transcendant les clivages droite-gauche de l'échiquier partisan français, cette politique est appliquée,

avec quelques nuances, par les successeurs du général de Gaulle. Concluant de substantiels accords économiques avec de nombreux pays arabes, Paris ne pose aucune condition quelle que soit la nature des régimes politiques avec lesquels il signe ces contrats. Il n'empêche, la France jouit alors d'une réputation qui dépasse le seul cadre des élites arabes. On en aura une nouvelle preuve lorsque, en 2003, le président Jacques Chirac s'oppose à la guerre unilatérale décidée par George W. Bush contre l'Irak de Saddam Hussein. Bataille politique, exprimant une nouvelle fois la spécificité française sur la scène internationale et sa capacité d'entraînement auprès des peuples du monde quand elle incarne des principes d'indépendance.

UNE PERTE D'INFLUENCE DEPUIS DIX ANS

C'est avec l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République en 2007 qu'une forte inflexion est actée. Tout à sa conviction que la France fait

partie de la famille occidentale avant d'avoir vocation à l'universalité, Nicolas Sarkozy n'eut de cesse de rompre avec la politique d'indépendance vis-à-vis des États-Unis et de raviver l'ancienne proximité avec l'État d'Israël, les deux étant liés dans sa conception du monde. En découla une incapacité de la France

« Vers l'Orient compliqué,
je volais avec
des idées simples. »

Charles de Gaulle,
Mémoires de guerre

à concevoir une vision d'ensemble des mondes arabes qui entraîna une politique à la petite semaine sans véritable axe structurant. C'est pourquoi Paris ne comprit

pas les causes et la portée de l'onde de choc qui traversa la région en 2011. Son successeur, François Hollande, s'inscrivit dans la même logique assumant un pragmatisme érigé en système, ce qui s'avéra singulièrement insuffisant en matière de politique extérieure.

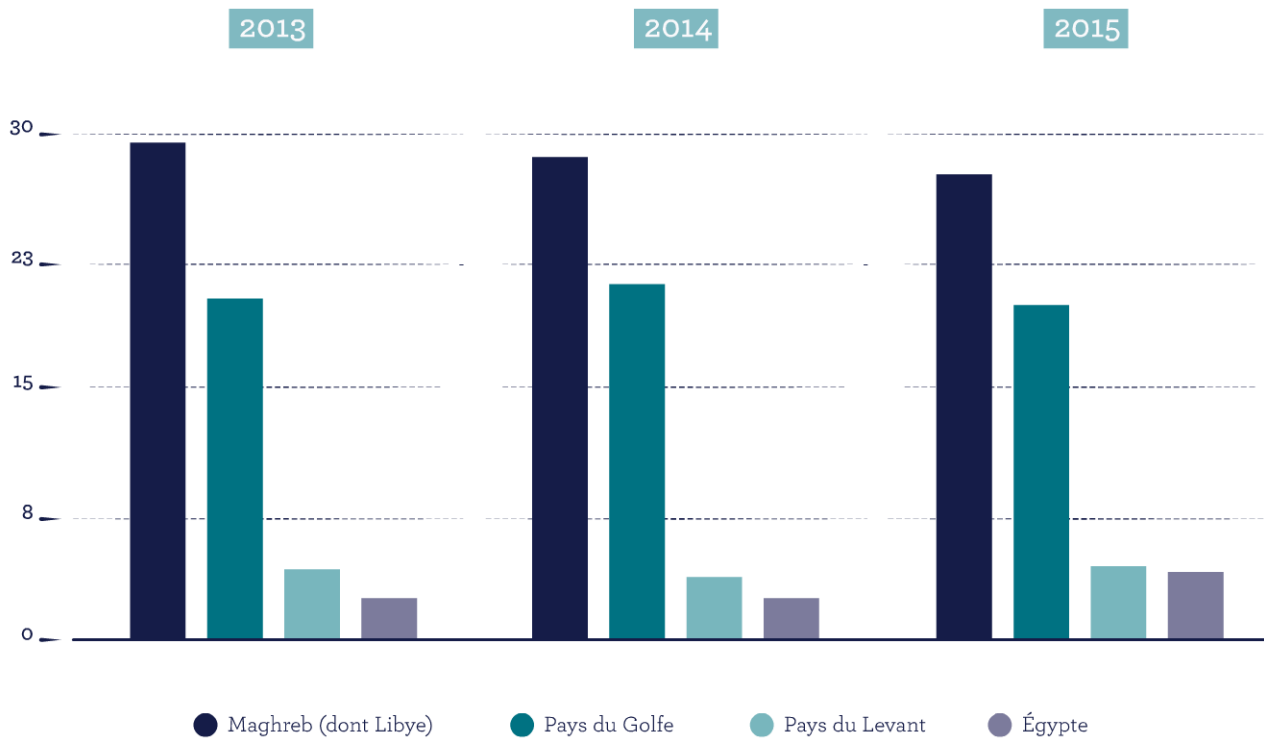
FOCUS

La nomination d'Alain Juppé au poste de ministre des Affaires étrangères, le 27 février 2011, incarne une incontestable volonté de modifier la politique de la France dans la région. Rapidement, il développe une critique sévère des erreurs d'un passé récent, attitude rare dans la bouche d'un responsable politique de premier rang : « Trop longtemps, nous avons brandi le prétexte de la menace islamiste pour justifier une certaine complaisance à l'égard des gouvernements qui bafouaient la liberté²⁰. » La formidable onde de choc qui traverse le monde arabe aura aussi eu cette vertu positive d'obliger la politique extérieure de la France à procéder à un nécessaire et salutaire aggiornamento. Mais la crise libyenne montre que la politique extérieure française n'a pas su éviter de nouvelles erreurs. Ainsi, Paris a eu un rôle déterminant dans l'adoption de la résolution 1973 du Conseil de sécurité, dont l'objectif initial était de protéger la population civile de Benghazi. Or l'objectif est rapidement devenu la mise à l'écart de Mouammar Kadhafi. Cette conception est au mieux une interprétation très extensive de la résolution 1973, au pire une violation du cadre de ladite résolution et donc du droit international.

À RETENIR

C'est avant tout à propos du traitement du conflit israélo-palestinien, initié par le général de Gaulle, qu'est fréquemment évoquée une « politique arabe de la France » qui lui a valu respect et aura dans la région. Nicolas Sarkozy et François Hollande se sont pour leur part affranchis de ce qui fondait l'exception française dans les mondes arabes, d'où une indéniable perte d'influence.

ÉVOLUTION DU VOLUME DES ÉCHANGES
ENTRE LA FRANCE ET LES DIFFÉRENTS
ENSEMBLES DE LA RÉGION, Y COMPRIS
LIVRAISON DE MATÉRIEL MILITAIRE, EN
MILLIARDS D'EUROS, ENTRE 2013 ET 2015



LA TURQUIE, UNE DIFFICILE AFFIRMATION RÉGIONALE

Depuis la fin de l'Empire ottoman, la Turquie a longtemps considéré le monde arabe avec circonspection. La mémoire de ce qu'Ankara considère comme la trahison des Arabes lors de la Première Guerre mondiale, le choix d'édifier une république laïque dans les années 1920, les alliances contractées avec le monde occidental après 1945, ont contribué à rendre les relations souvent difficiles avec ses voisins méridionaux.

UNE DIPLOMATIE INNOVANTE

Néanmoins, il y a une dizaine d'années, la Turquie, a affirmé ses objectifs en matière de politique extérieure à l'aide d'une formule lapidaire, « zéro problème

avec nos voisins ». Le mot d'ordre a eu, depuis lors, quelques difficultés à se concrétiser, mais il tranchait néanmoins singulièrement avec l'adage qui avait antérieurement présidé à la mise en œuvre de la diplomatie régionale turque durant des décennies, « le Turc n'a d'ami que le Turc ». Le changement de paradigme était clair et indiquait la volonté turque de déployer une politique extérieure à 360 degrés et de s'insérer plus avant dans son environnement moyen-oriental.

La première décennie du siècle est en effet foisonnante d'initiatives économiques, politiques, diplomatiques de la Turquie qui s'affirme comme

une puissance incontournable dans une large partie du monde arabe. Les Tigres anatoliens, hommes d'affaires et soutiens du Parti de la justice et du développement au pouvoir depuis 2002, s'inscrivent dans ce mouvement parce qu'il correspond à leurs intérêts économiques. Les médiations politiques turques se multiplient, notamment en 2008 entre Israël et la Syrie. Le plus spectaculaire est d'ailleurs le rapprochement avec Damas qui passe alors du statut de rival historique à celui de partenaire privilégié.

Quand, à partir de l'hiver 2010-2011, l'onde de choc politique se propage

dans les mondes arabes, la Turquie, surprise, marque un moment d'hésitation. Faut-il maintenir les liens qui ont été tissés avec les régimes en place ou au contraire s'engager dans le soutien aux mouvements de contestation. C'est le second choix qui sera effectué et la diplomatie turque semble alors triompher. Ainsi, Recep Tayyip Erdoğan effectue une tournée officielle remarquée en Égypte, en Tunisie et en Libye à l'automne 2011 et il est fréquent d'évoquer à l'époque un « modèle turc ». Le pouvoir turc fait alors le choix de privilégier les pays où les Frères musulmans semblent s'imposer comme en Égypte, en Tunisie et en Syrie.

LES CONTRADICTIONS TURQUES : LE DOSSIER SYRIEN ET LA QUESTION KURDE

Mais c'est justement le mouvement de révolte en Syrie qui va rebattre les cartes. Les dirigeants turcs vont être piqués au vif que Bachar Al-Assad ne prenne aucunement en compte leurs conseils de démocratisation. Dès l'été 2011, le Premier ministre turc conçoit alors une sorte d'obsession politique visant à faire chuter le président syrien. Soutenant les diverses composantes de la rébellion,

les dirigeants turcs montrent une réelle complaisance à l'égard des groupes les plus radicaux. La résilience du régime syrien et l'inanité d'une solution militaire va néanmoins mettre la Turquie en porte-à-faux, d'autant que la stratégie liberticide mise en œuvre en Turquie par le président Erdoğan ternit considérablement l'aura du pays au sein des mondes arabes.

Enfin, le chaos qui prévaut en Syrie va contribuer à réactiver la question kurde qui reste un défi existentiel pour Ankara. Le Parti de l'union démocratique (PYD), que le pouvoir turc accuse d'être la projection syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qualifié de terroriste, constitue un défi central. Non seulement le PYD proclame en novembre 2013, une administration autonome, le Rojava, sur une vaste zone le long d'une partie de la frontière turco-syrienne, mais, en outre, ses milices qui affrontent l'État islamique sur le terrain sont abondées par Washington et Moscou. La Turquie est donc dans une contradiction majeure puisqu'un parti qu'elle considère comme un ennemi est

soutenu par ses alliés et partenaires.

Se trouvant de plus en plus isolée dans la gestion du délicat dossier syrien, la Turquie infléchit brusquement sa politique au cours de l'été 2016 en coordonnant sa politique avec celle de Moscou,

alors que les deux États défendaient jusqu'alors des positions diamétralement opposées. Cette sensible évolution va non seulement lui permettre de se trouver au centre des initiatives diplomatiques visant à mettre

en œuvre une solution politique à la crise syrienne mais aussi de tenter de démontrer aux pays arabes qu'elle reste un État indispensable à la stabilité régionale. C'est aussi pour ces raisons que de multiples initiatives de coopération sont nouées avec plusieurs États pétroliers du Golfe.

« Paix dans le pays, paix dans le monde. »

Atatürk, fondateur de la République de Turquie

FOCUS

« Pour cerner le jeu de la Turquie au Moyen-Orient et sur la scène internationale, il est essentiel de revenir au [livre] *Profondeur stratégique : la position internationale de la Turquie*, écrit par Ahmet Davutoğlu, conseiller d'Erdogan en politique étrangère de 2003 à 2009, ministre des Affaires étrangères de 2009 à 2014, [puis] Premier ministre jusqu'à son éviction en 2016. [L'auteur y] énonce que la Turquie doit profiter de l'après-guerre froide pour devenir une "puissance centrale" et un "État pivot". [...] Or, pour réaliser sa quête de statut, la Turquie doit faire usage du Moyen-Orient : elle doit construire un *hinterland*, une sphère d'influence dans la région, et utiliser cet espace comme une arrière-cour, afin d'accroître sa valeur stratégique et acquérir à terme le statut de "puissance centrale". Il y a donc une vision instrumentale du Moyen-Orient, [...] la région n'étant pas une fin en soi de la diplomatie turque mais un moyen pour réaliser un objectif plus large [...] : "Il faut concevoir notre politique au Moyen-Orient à travers la métaphore du tir à l'arc ; plus nous tirons fort au Moyen-Orient et plus loin nous atterrirons en Europe et dans le monde." »

Jana Jabbour, « La politique étrangère de la Turquie », *Où va la Turquie ?*, Fondation Res Publica, n° 107, septembre 2017.

À RETENIR

Les espoirs turcs d'affirmation au sein du monde arabe marquent le pas et ne connaissent pas les succès qu'on pouvait leur prédire il y a encore peu. Néanmoins, au-delà des multiples difficultés rencontrées, la Turquie reste une puissance régionale de premier plan, car c'est sa capacité à se trouver à la confluence d'intérêts divergents, ou opposés, qui constitue sa force principale et fonde sa capacité d'attraction potentielle dans la région.

LE MONDE VU DE TURQUIE



L'IRAN, UN VOISIN SUSCITANT LA MÉFIANCE

L'Iran est l'un des États les plus anciens de la région, expression politique d'une grande civilisation qui s'est fréquemment trouvée en rivalité avec le monde arabe. Ces données sont structurantes et alimentent le nationalisme sourcilleux d'une population fière de son histoire.

L'AFFIRMATION D'UNE PUISSANCE RÉGIONALE

Si la révolution de 1979 contient une indéniable dimension religieuse, elle possède aussi une forte dynamique anti-impérialiste, paramètre qui est quasi systématiquement sous-estimé. Pourtant, quand l'ayatollah Khomeyni

s'empare du pouvoir, c'est non seulement un sérieux coup qui est porté à l'ordre régional dominé par les États-Unis, dont le shah d'Iran constituait un des principaux piliers, mais aussi la volonté affirmée pour les nouveaux dirigeants iraniens de contribuer à la propagation de la révolution. C'est pourquoi nombreux sont à l'époque les appels aux peuples arabes à renverser leurs « gouvernants impies » par les dirigeants de la jeune République islamique.

Les dirigeants arabes et occidentaux prennent la menace au sérieux et tentent alors de juguler par tous les moyens la vague révolutionnaire promise par

Téhéran. C'est Saddam Hussein qui sera le fer de lance de cette politique, quand il lance ses troupes à l'assaut de l'Iran en septembre 1980. Cette guerre dure huit années et fait probablement un million de morts au total. Bagdad bénéficie du soutien, plus ou moins direct, de la plupart des grandes puissances occidentales et des pays arabes, à la notable exception de la Syrie qui, *a contrario*, soutient l'Iran. Outre le terrible coût de cette guerre de huit ans – les deux pays en sortent exsangues –, les Iraniens sont contraints de cesser, dès le début du conflit, de promouvoir leur objectif d'exportation de la révolution

et concentrent toute leur énergie sur la défense de la mère patrie. Il n'empêche, même après la fin de la guerre, en 1988, l'Iran se trouve en butte à une profonde méfiance de la part des pays arabes qui persistent à la soupçonner de tentation expansionniste et contribuent, avec l'aide des États-Unis, à maintenir son isolement.

Paradoxalement, c'est la guerre unilatérale lancée par George W. Bush contre l'Irak en 2003 qui va contribuer à desserrer l'étau qui pesait à l'encontre de Téhéran en faisant chuter le régime de son ennemi juré, Saddam Hussein. C'est à ce moment qu'apparaît le vocable d'arc, d'axe ou de croissant chiite, initialement employé par le roi Abdallah de Jordanie en 2004, puis repris notamment par le président égyptien Hosni Moubarak. Depuis lors, de nombreux États arabes n'ont cessé d'agiter l'épouvantail chiite qui, prétendent-ils, représente un grave danger géopolitique pour leurs intérêts. La réalité est beaucoup plus nuancée et, s'il est avéré que Téhéran développe une

véritable politique d'influence dans une partie des mondes arabes, on ne peut pour autant considérer qu'elle exprime une volonté impérialiste. Il est néanmoins juste de considérer que, désormais, Téhéran exerce un réel ascendant sur Bagdad, Beyrouth – par l'intermédiaire du Hezbollah, organisation chiite très proche de l'Iran – et sur Damas.

LA PLACE DE L'IRAN, ENTRE PARTENARIATS ET PARANOÏAS

La Syrie reste en effet le partenaire stratégique le plus ancien de la République islamique d'Iran dont le soutien au régime de Bachar Al-Assad n'a jamais fléchi depuis les débuts de la guerre ci-

vile qui ravage ce pays. Cet axe est fondamental pour Téhéran puisque c'est notamment par la Syrie qu'il fait transiter ses livraisons d'armes au Hezbollah libanais ce qui lui permet en

retour de mettre en œuvre une politique levantine, voire méditerranéenne. Plusieurs pays arabes du Golfe, et tout

particulièrement l'Arabie saoudite, conçoivent une véritable paranoïa à l'égard de l'Iran, non pas tant pour des causes confessionnelles, même si c'est un paramètre à prendre en compte, mais pour des raisons de concurrence de puissances. En effet, l'Iran est désormais sans conteste un des acteurs régionaux en situation de s'affirmer dans les quinze ans à venir et les États arabes, tout à leurs contradictions internes, conçoivent de vives préoccupations à l'égard de cette affirmation. En dépit de nombreux obstacles, la signature de l'accord sur le nucléaire, le 14 juillet 2015, accélérera certainement ce processus de réintégration de la République islamique sur l'échiquier régional. Enfin, en dépit du régime politique, la société iranienne, d'une exceptionnelle vitalité, aspire à une véritable ouverture, ce qui ne manque pas en retour d'interpeller les sociétés arabes, principalement celles du Golfe.

« La dynastie des Pahlavi,
dès le début, était
irrégulière, illégale. »
Rouhollah Khomeyni,
le 1^{er} février 1979

FOCUS

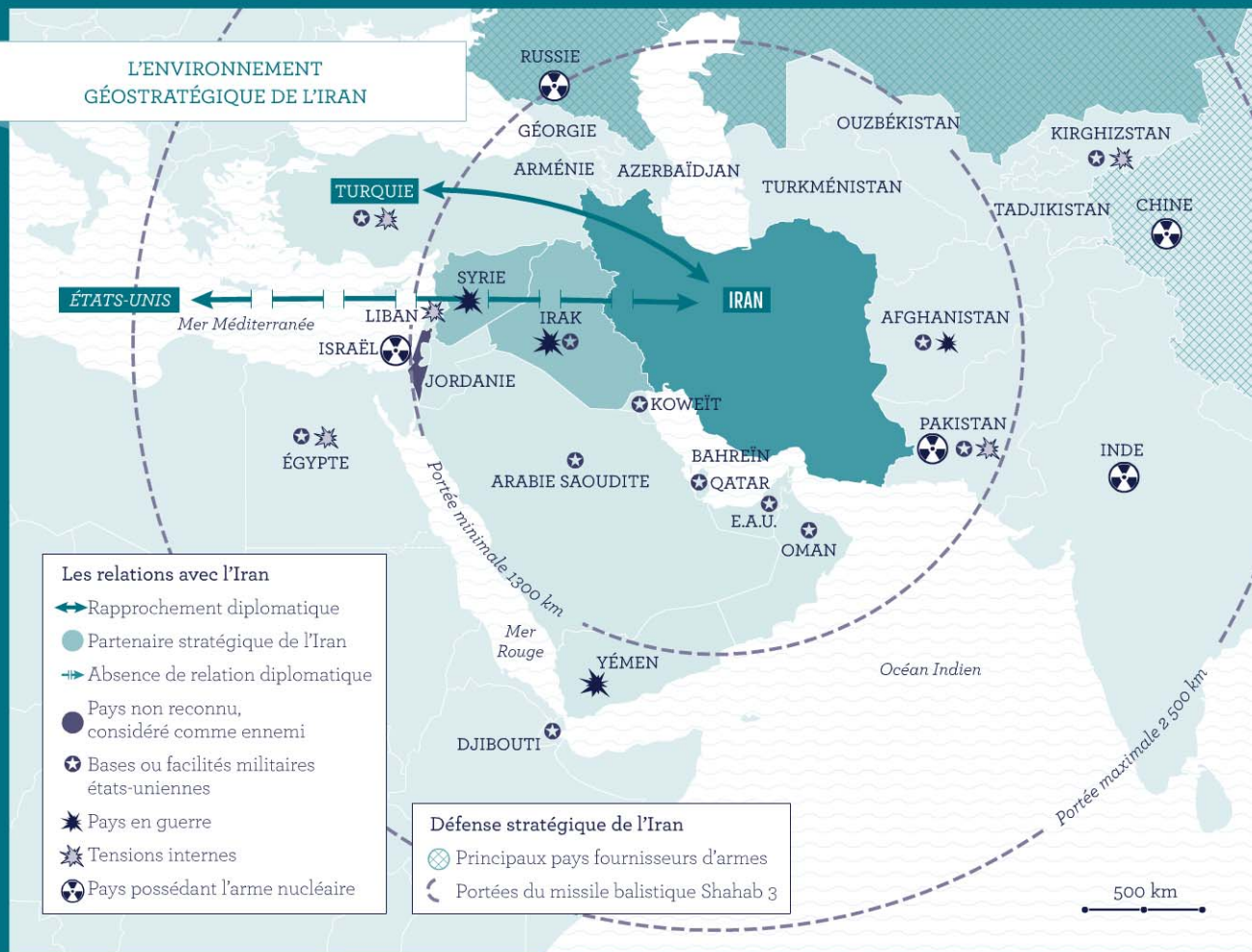
« Avec 8 731 kilomètres de frontières dont 2 700 maritimes, l'Iran est, après la Russie, l'Etat qui a le plus grand nombre de pays frontaliers. En plus des frontières terrestres avec sept pays (Irak, Turquie, Arménie, Azerbaïdjan, Turkménistan, Afghanistan, Pakistan), l'Iran est également frontalier des pays riverains de la mer Caspienne qui est juridiquement un lac (Russie, Kazakhstan) et avec les pays arabes de la rive sud du golfe Persique dont le statut est particulier. Les frontières avec le Koweït, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Qatar, les Émirats arabes unis et Oman ont en effet été définies avec précision (ou devraient l'être) pour le plateau continental riche en pétrole et en gaz. Les cartes officielles iraniennes incluent toujours la mer Caspienne et le golfe Persique, sans en préciser les limites, pour bien montrer que ces territoires maritimes ne sont pas vraiment internationaux, et font bien partie de l'Iran. »

Bernard Hourcade, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Armand Colin, collection « Perspectives géopolitiques », 2010, p. 172.

À RETENIR

L'Iran est l'une des puissances qui s'affirme au sein du Moyen-Orient. À l'utopie révolutionnaire de la fin des années 1970 a succédé une politique extérieure réaliste en défense de ses intérêts nationaux. Cela lui vaut une profonde méfiance parmi les dirigeants arabes, tout particulièrement en Arabie saoudite, qui continue à soupçonner Téhéran de fomenter des projets expansionnistes. C'est en réalité plus en termes de rivalité de puissances qu'il faut raisonner.

L'ENVIRONNEMENT GÉOSTRATÉGIQUE DE L'IRAN



LA QUESTION KURDE

LE PEUPLE SANS ÉTAT NUMÉRIQUEMENT LE PLUS IMPORTANT DE LA RÉGION

Les régions de peuplement kurde s'étendent sur environ 500 000 km² et se situent au carrefour de quatre États, dont deux arabes, la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie. On estime aujourd'hui à environ 30 millions le nombre d'individus pouvant se revendiquer Kurdes. En termes démographiques, les populations d'origine kurde sont généralement évaluées de la façon suivante : Turquie, 15 millions ; Iran, 8 millions ; Irak, 5 millions ; Syrie, 2 millions. Ces chiffres indiquent assez nettement qu'ils constituent le peuple sans État

numériquement le plus important de la région. L'absence d'unification territoriale est un fait ancien, puisque le tracé de la frontière perso-ottomane, devenue depuis irano-turque, remonte à 1639, celle séparant le Kurdistan russe – puis successivement soviétique et azéro-arménien – des Kurdistans ottoman et persan, au début du XIX^e siècle et les délimitations territoriales avec les États arabes créées à la suite de la Première Guerre mondiale, pendant les années 1920. Depuis lors, nombreuses ont été les révoltes qui ont rythmé l'histoire des Kurdes.

DES DIVISIONS INTRA-COMMUNAUTAIRES NOMBREUSES

La référence et/ou la sujétion à des régimes politiques différents – donc à des modes singuliers d'affirmation – et la pluralité des mouvements nationalistes ont contribué à la constitution et à la cristallisation d'élites rivales défendant des projets politiques souvent antagoniques. Force est d'admettre que des histoires distinctes depuis des décennies, voire des siècles, et les procédures de socialisation diversifiées qui en découlent ont différencié les Kurdes

de chaque pays. Outre sa dissémination géopolitique, la communauté kurde est également traversée par d'autres divisions. La langue tout d'abord, puisque les différents dialectes utilisés ne permettent pas toujours la communication fluide, d'autant moins facilitée par l'utilisation d'alphabets distincts (latin, arabe, arabe persanisé). La religion ensuite, puisque si la majorité des Kurdes est musulmane sunnite de rite chaféite, nombreux sont ceux qui professent le chiisme duodécimain, qui doivent eux-mêmes être distingués des Kurdes alévis ou yézidis. De plus, malgré le processus d'urbanisation, persiste une structure sociale fondée sur l'organisation tribale et sur des rapports sociaux de type féodal, qui constituent, encore aujourd'hui, des éléments structurants de la vie politique kurde, même s'ils sont contestés par plusieurs organisations politiques liées au Parti des travailleurs du Kurdistan. L'opposition des États de la région et des puissances internationales à la création d'un État kurde indépendant constitue, enfin, un obstacle fondamental. Ce dernier

30 millions
C'est le nombre
d'individus pouvant se
revendiquer Kurdes.

paramètre doit toutefois être nuancé au vu des événements survenus depuis 2003 en Irak, ainsi que par les développements chaotiques de la guerre civile syrienne. Des zones autonomes kurdes se sont en effet cristallisées dans ces deux pays et sont donc susceptibles de constituer des exemples et des références, même si l'instabilité des situations concernées rend toute perspective très volatile.

Conséquence directe de ces multiples facteurs de différenciation, le défaut d'une structuration supranationale des mouvements kurdes empêche l'émergence de revendications unitaires. Néanmoins, on constate, depuis les années 1990, que les dirigeants nationaux

listes des différentes composantes des populations kurdes intègrent la nécessité de s'emparer du champ politique et que la lutte armée n'est plus désormais l'unique moyen promu pour faire valoir leurs revendications, expression d'une indéniable maturité politique en passe de s'affirmer.

En raison de la forte résistance des États concernés, mais aussi des divisions

intra-communautaires, la perspective de la création d'un État kurde unifié n'est guère probable dans le court terme, c'est donc la question des droits culturels et politiques qui est principalement posée pour les Kurdes, quel que soit leur lieu de résidence. Il serait ainsi envisageable d'instiller une autonomie nationale et culturelle, attachée non au territoire, mais à l'individu. Dans cette logique, la pluri-appartenance – être kurde et irakien, kurde et turc, etc. – pourrait s'imposer. Le cas kurde est ainsi susceptible de permettre de reconsidérer le territoire comme une composante, et seulement une composante, dans l'articulation de l'identité et de la citoyenneté politiques qui ne doivent pas, par ailleurs, se réduire au seul critère ethnique et/ou confessionnel. Cela pose alors la question de la démocratisation des États de la région.

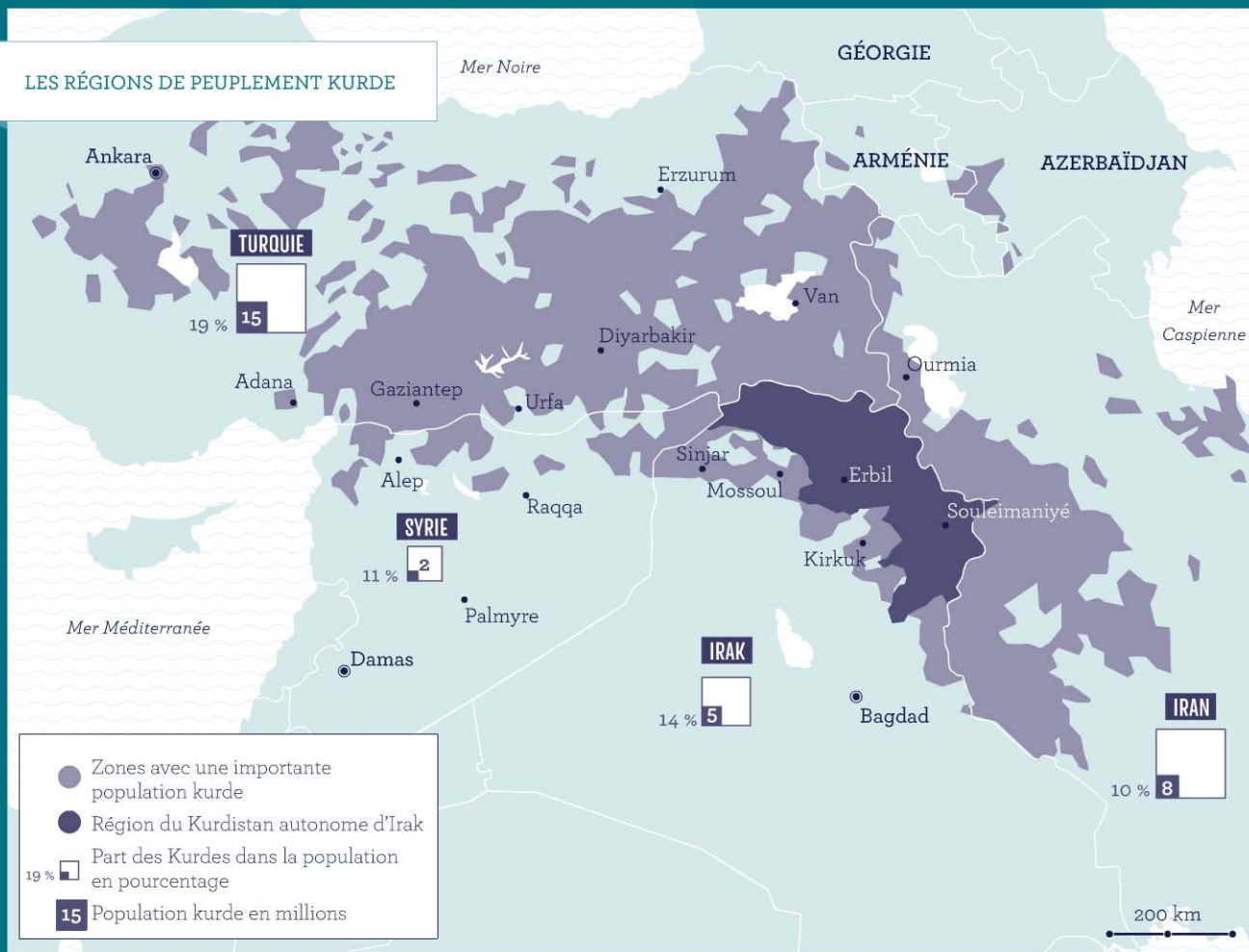
FOCUS

Décidé avant tout pour des raisons de politique intérieure, le référendum du 25 septembre 2017, organisé par Massoud Barzani, le président du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), illustre le manque de maturité et de clairvoyance politiques des cadres du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDKI). En effet, condamné par Bagdad, la Turquie et l'Iran, vivement déconseillé par les États-Unis ou la France, il n'en fut pas moins organisé. En dépit du résultat (72 % de participation, 93 % de « oui » à l'indépendance) les pressions se concrétisèrent immédiatement, entre autres par la dénonciation de nombreux contrats par la Turquie, le premier partenaire économique, qui stoppa par ailleurs toutes ses liaisons aériennes en direction du Kurdistan d'Irak. L'Union patriotique du Kurdistan, autre grand parti historique structurant la société kurde d'Irak, se désolidarisa alors du PDKI, ce qui permit aux troupes de Bagdad de reprendre la ville de Kirkouk, riche en hydrocarbures et surnommée la Jérusalem des Kurdes, le 16 octobre. Ainsi donc ce référendum, a constitué une grave erreur induisant une séquence régressive dans l'histoire politique des Kurdes d'Irak, les affaiblissant considérablement dans les négociations à venir avec Bagdad. Massoud Barzani en tire les conséquences en démissionnant le 1^{er} novembre 2017 de son poste de président.

À RETENIR

Présentes sur les territoires de quatre États, les populations kurdes s'inscrivent dans des référents nationaux différents, c'est pourquoi la question kurde est éminemment plurielle. Chaque dynamique nationale présentant des caractéristiques qui lui sont propres, les spécificités des situations turque, iranienne, irakienne ou syrienne rendent improbables la proclamation d'un État kurde unifié et laissent à penser à un maintien du *statu quo*.

LES RÉGIONS DE PEUPLEMENT KURDE



LE DROIT INTERNATIONAL ET LES MONDES ARABES

En dépit de leurs limites, d'indéniables progrès ont été réalisés dans l'élaboration et l'application du droit international. Pourtant les sociétés arabes semblent restées à l'écart de ce mouvement.

LE DROIT INTERNATIONAL RAREMENT APPLIQUÉ DANS LA RÉGION

On peut tout d'abord constater l'utilisation récurrente du droit de veto au sein du Conseil de sécurité, concernant de nombreuses résolutions se rapportant au conflit israélo-palestinien, puisque les États-Unis l'ont utilisé à quarante-quatre reprises en adoptant

une posture de soutien systématique à Israël, ce qui a entraîné en retour un sentiment d'impunité de ce dernier. Depuis 2011, la Russie l'a, pour sa part, utilisé à neuf reprises (octobre 2017) à propos de la Syrie. Ce droit, monopole des membres permanents du Conseil de sécurité, affaiblit en réalité le droit international.

Se pose ensuite la question de l'application des résolutions votées et l'on constate qu'elle dépend en réalité de leur interprétation et surtout des rapports de force géopolitiques. Ainsi, certaines restent non appliquées alors que d'autres le sont avec la plus grande célérité. Le cas le plus exemplaire de non

application est celui de la résolution 242, adoptée le 22 novembre 1967, qui, après la guerre des Six-Jours remportée par Tel-Aviv, condamne l'acquisition de territoires par la force et exige le retrait des territoires occupés par l'armée israélienne. Depuis lors, une querelle sans fin concerne la version française de ladite résolution pour savoir s'il s'agit de l'évacuation « de » ou « des » territoires. En tout état de cause, si le Sinaï égyptien et le Golan syrien ont, en totalité ou partiellement, été évacués ce n'est pas le cas d'une grande partie des Territoires palestiniens qui, de plus, ont subi la croissance exponentielle du nombre de colonies,

s'apparentant *de facto* à une annexion. Si le cas de la Palestine incarne une situation criante de négation du droit international, les réactions fulgurantes de l'ONU à l'invasion du Koweït en 1990 illustrent, *a contrario*, le système du deux poids-deux mesures. Le jour même de l'entrée des troupes de Saddam Hussein, le 2 août 1990, la résolution 678 condamnant l'Irak est votée. Le 17 janvier 1991, l'opération Tempête du désert est lancée, le 28 février l'Irak, défait, accepte toutes les résolutions du Conseil de sécurité. Pour autant, cela ne met pas fin au conflit puisqu'un sévère régime de sanctions est mis en œuvre à l'encontre du pays par l'ONU. Ainsi, formellement, le droit international semble respecté, à tel point que certains observateurs avaient alors cru pouvoir pronostiquer un tournant majeur par lequel ce dernier prévaudrait désormais dans les relations internationales. Mais c'est en fait la capacité d'intervention sans limite des États-Unis qui se manifeste puisque ces événements se déroulent au moment où l'URSS s'effondre. Le cas de l'Irak n'est malheureusement pas clos puisqu'en 2003, c'est en toute illégalité que ce pays est à nouveau envahi, sans cette fois aucune résolution de l'ONU. C'est au nom du concept de

guerre préventive que l'hyperpuissance américaine s'arroge la possibilité unilatérale d'intervenir, considérable régression puisque cela consacre l'usage de la force arbitraire et la négation de toute référence au droit.

LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES : TROIS CAS, TROIS DÉCISIONS

On peut enfin évoquer les débats et décisions sur les armes de destruction massive et l'application, pour le moins différenciée, au Moyen-Orient, du Traité de non-prolifération (TNP) des armes nucléaires (1968). En vertu de ce traité, les États dotés de l'arme nucléaire s'engagent à n'aider aucun État à s'en doter et ceux qui n'en possèdent pas s'engagent à n'en point s'en procurer. Israël, puissance nucléaire opérationnelle depuis le début des années 1970, qui n'a certes pas signé le TNP, ne donne jamais suite aux demandes de la Conférence d'examen du Traité d'y procéder, en adoptant une position systématique de déni de la possession de l'arme nucléaire, sans jamais être inquiété. L'Irak, bien que signataire du TNP en 1969, a bien dissimulé ses

recherches puisque neuf sites ont été découverts sur son sol après l'intervention militaire de 1991. En 2003, *a contrario*, bien que la guerre lui ait été déclarée par Washington sous le prétexte qu'il possédait des armes de destruction massive, les troupes d'occupation américaines n'en trouveront aucune trace. L'Iran enfin, signe le TNP en 1970, mais redémarre un programme de recherche nucléaire après 1988 en expliquant que c'est pour un usage pacifique. Après des années de tractations, un accord sur le dossier nucléaire est finalement acté en juillet 2015 avec Téhéran. Complaisance à l'égard de Tel-Aviv, violence exacerbée à l'égard de Bagdad, recherche de compromis exigeant à l'égard de Téhéran : trois poids-trois mesures sur un même dossier. Le droit international montre ainsi ses limites.

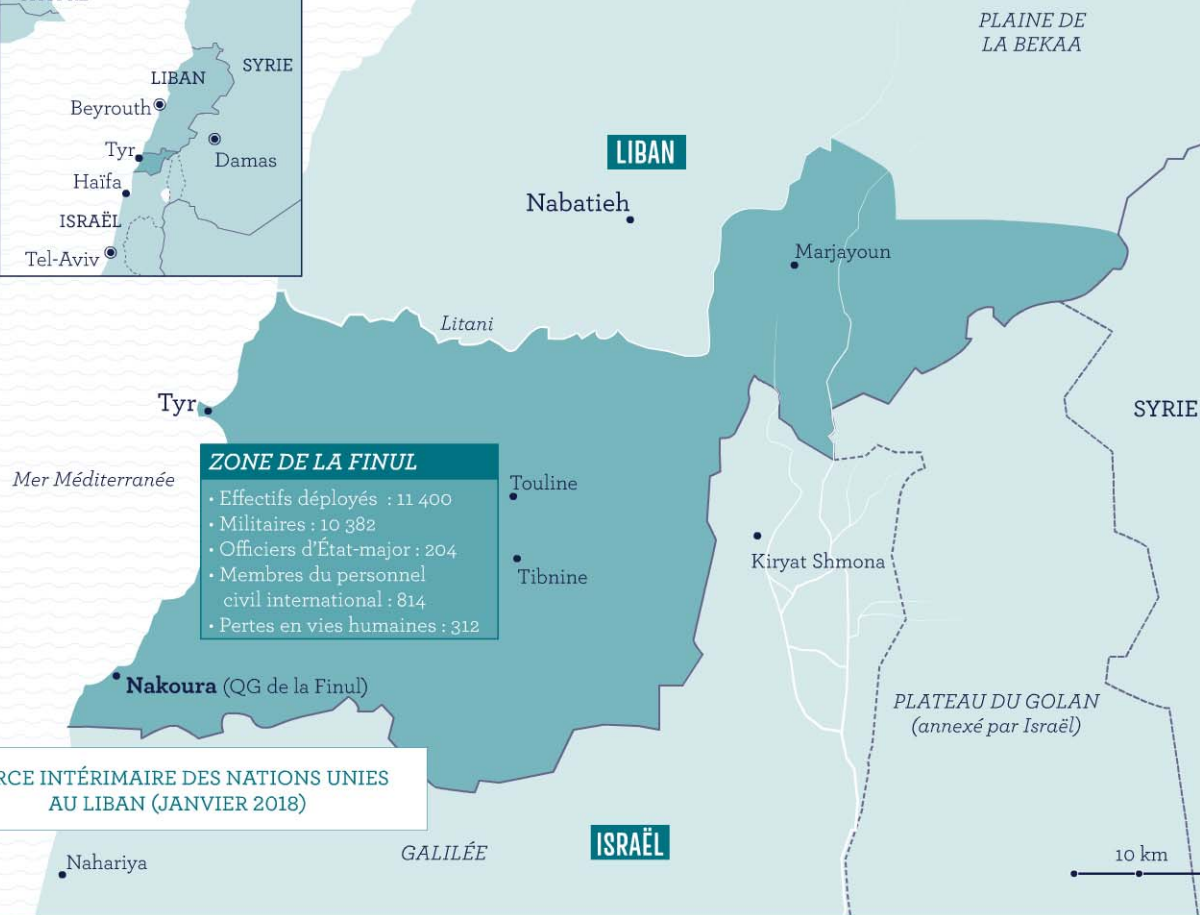
FOCUS

La faiblesse intrinsèque du droit international fait aussi sa force par un renversement dialectique simple. Dès lors que les volontés des États ont produit une norme, on peut estimer que celle-ci dispose d'une forte légitimité pour pouvoir être appliquée quelles que soient les contradictions géopolitiques qui la bloquent à un moment donné. [...]. Ce n'est pas parce que des règles sont bafouées qu'il faut renoncer à les appliquer en considérant, par une sorte de cynisme de la résignation que l'on ne peut rien faire contre ces violations dont sont responsables les États souverains.

Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaude, *Violence et politique au Moyen-Orient*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2014, p. 244.

À RETENIR

D'une façon générale, mais singulièrement au Moyen-Orient, le droit international est à la fois insuffisamment utilisé et la plupart du temps politiquement instrumentalisé quand il est mis en œuvre. Néanmoins, ce n'est pas parce que des règles sont bafouées qu'il faut renoncer à les mettre en œuvre et l'application du droit international reste un défi permanent au sein des mondes arabes.



FORCE INTÉRIMAIRE DES NATIONS UNIES
AU LIBAN (JANVIER 2018)

NOTES

Page 10

1. H. A. R. Gibb, *The Arabs*, Oxford, Clarendon Press, 1940, p. 3 (Oxford Pamphlets on World Affairs, n° 40).

Page 11

2. Yves Aubin de La Messuzière, *Monde arabe, le grand chambardement*, Paris, Plon, coll. « Tribune du monde », 2016, p. 16.

Page 15

3. Roberta Gatti, Diego Angel-Urdinola et al., *Striving for better Jobs: The Challenge of Informality in the Middle East and North African Region*, World Bank, 2011, p. 6.

Page 18

4. Gilbert Achcar, *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, Paris, Sindbad-Actes Sud, 2013, p. 86.

Page 19

5. Georges Corm, *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2006*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 4^e édition mise à jour, 2006, p. 366.

Page 22

6. *Rapport arabe sur le développement humain*, New York, PNUD, 2009, p. 3.
7. ILO (Bureau international du travail), *Global Employment Trends for Youth: 2011 Update*, Genève, ILO, 2011.

Page 35

8. Juifs et chrétiens qui peuvent librement pratiquer leur religion mais qui sont astreints à payer un impôt particulier.

Page 43

9. Gilbert Achcar, *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, op. cit., p. 98.

Page 53

10. Theodor Herzl, *The Israelis: Founders and Sons*, éd. Amos Elon, 1971, p. 57.

Page 69

11. Du nom de la forme de séparation territoriale basée sur la ségrégation raciale, utilisée par le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Page 73

12. Michael Collins Piper, *The high priests of war*, American Free Press, 2004.

Page 91

13. Entretien avec Emmanuel d'Astier, cité par Jean Lacouture, *Nasser*, Paris, Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1971, p. 16.

Page 94

14. Sur ces aspects voir notamment Olivier Roy, *L'Islam mondialisé*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2002, pp. 29-51.

Page 95

15. Olivier Roy, « Moyen-Orient : faiblesses des États, enracinement des nations », *Critique internationale*, été 1999, vol. 4, n° 1, pp. 102.

Page 103

16. Source : www.amnesty.org/fr/latest/campaigns/2016/01/arab-spring-five-years-on/

Page 111

17. Denis Bauchard, « Égypte 2017 : vers de nouvelles turbulences ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, février 2017, p. 12.

Page 141

18. Cité par Éric Rouleau, *Le Monde diplomatique*, juin 1966.

Page 145

19. Barack Obama, discours du Caire, 4 juin 2009.

Page 158

20. Alain Juppé, allocution du 16 avril 2011 prononcée à l'Institut du monde arabe de Paris lors du colloque intitulé « Printemps arabe : enjeux et espoirs d'un changement ».

BIBLIOGRAPHIE

POUR ALLER À L'ESSENTIEL

Gilbert ACHCAR, *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe*, Paris, Sindbad - Actes Sud, 2013.

Yves AUBIN DE LA MESSUZIÈRE, *Monde arabe, le grand chambardement*, Paris, Plon, coll. « Tribune du monde », 2016.

Denis BAUCHARD, *Le nouveau monde arabe. Enjeux et instabilités*, Paris, André Versaille, 2012.

Sophie BESSIS, *Les Arabes, les femmes, la liberté*, Paris, Albin Michel, 2007.

Hamit BOZARSLAN, *Conflit kurde. Le brasier oublié du Moyen-Orient*, Paris, Autrement, coll. « Mondes et Nations », 2009.

François BURGAT, *L'islamisme en face*, Paris, La Découverte, coll. « Essais », 2002.

François BURGAT, *Comprendre l'islam politique. Une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, Paris, La Découverte, 2016.

Jean-Paul CHAGNOLLAUD, *Israël/*

Palestine, la défaite du vainqueur, Paris, Sindbad - Actes Sud, 2017.

Georges CORM, *Le Proche-Orient éclaté. 1956-2010*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2010.

Georges CORM, *Pour une lecture profane des conflits. Sur le retour du religieux dans les conflits contemporains du Moyen-Orient*, Paris, La Découverte, 2012.

Alain GRESH et Dominique VIDAL, *Les 100 clés du Proche-Orient*, Paris, Fayard, coll. « Grand Pluriel », 2011.

Samir KASSIR, *Considérations sur le malheur arabe*, Paris, Sindbad - Actes Sud, 2004.

Farouk MARDAM-BEY et Elias SANBAR, *Être arabe. Entretiens avec Christophe Kantcheff*, Paris, Sindbad - Actes Sud, 2005.

Olivier ROY, *L'échec de l'Islam politique*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Esprit », 1992.

Olivier ROY, *L'islam mondialisé*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

Charles THÉPAUT, *Le monde arabe en morceaux. Des printemps arabes à Daech*, Paris, Armand Colin, 2017.

POUR ALLER PLUS LOIN

Samir AMGHAR (dir.), *Les islamistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Michalon, 2012.

Samir AMIN, *Le monde arabe dans la longue durée*, Paris, Le Temps des cerises, 2011.

Hassan BALAWI, *Gaza. Dans les coulisses du mouvement national palestinien*, Paris, Denoël/Impacts, 2008.

Souhaïl BELHADJ, *La Syrie de Bashar Al-Assad. Anatomie d'un régime autoritaire*, Paris, Belin, 2013.

Akram BELKAÏD, *Être arabe aujourd'hui*, Paris, Carnets Nord, 2011.

Laurent BONNEFOY, *Le Yémen - De l'Arabie heureuse à la guerre*, Paris, Fayard, 2017.

Hamit BOZARSLAN, *Révolution et état de*

violence. *Moyen-Orient 2011-2015*, Paris, CNRS, 2015.

Olivier DA LAGE, *Ces trente ans qui ébranlèrent le Golfe persique*, Paris, Éditions du Cygne, 2011.

Fatiha DAZI-HÉNI, *Monarchies et sociétés d'Arabie. Le temps des confrontations*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2006.

Igor DELANOË, *Russie. Les enjeux du retour au Moyen-Orient*, Paris-Moscou, L'Inventaire, 2016.

Alain DIECKHOFF (dir.), *L'État d'Israël*, Paris, Fayard, 2008.

Caroline DONATI, *L'exception syrienne. Entre modernisation et résistance*, Paris, La Découverte, 2009.

Jean-Pierre FILIU, *La révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Paris, Fayard, 2011.

Jean-Pierre FILIU, *Les Arabes, leur destin et le nôtre. Histoire d'une libération*, Paris, La Découverte, 2015.

Claude GUIBAL et Tani SALÜN, *L'Égypte*

de Tahrir. Anatomie d'une révolution, Paris, Éditions du Seuil, 2011.

Patrick HAIMZADEH, *Au cœur de la Libye de Kadhaft*, Paris, J.-C. Lattès, 2011.

Bernard HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Armand Colin, Perspectives géopolitiques, 2016.

Henry LAURENS, *L'Orient arabe à la l'heure américaine. De la guerre du Golfe à la guerre d'Irak*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2008.

Laurence LOUËR, *Chiisme et politique au Moyen-Orient. Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Paris, Autrement, 2008.

Farouk MARDAM-BEY et Elias SANBAR (dir.), *Le droit au retour. Le problème des réfugiés palestiniens*, Paris, Sindbad - Actes Sud, 2002.

John J. MEARSHEIMER et Stephen M. WALT, *Le lobby pro-israélien et la politique étrangère américaine*, Paris, La Découverte, 2007.

Beligh NABLI, *Géopolitique de la Méditerranée*, Paris, Armand Colin, 2015.

Thomas PIERRET, *Baas et Islam en Syrie. La dynastie Assad face aux oulémas*, Paris, PUF, 2011.

Sophie POMMIER, *Égypte. L'envers du décor*, Paris, La Découverte, 2008.

Pierre RAZOUX, *Tsahal. Nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2008.

Éric ROULEAU, *Dans les coulisses du Proche-Orient. Mémoires d'un journaliste diplomate (1952-2012)*, Paris, Fayard, 2012.

Leïla SEURAT, *Le Hamas et le monde*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

Michel SEURAT, *L'État de barbarie*, Paris, PUF, coll. « Moyen-Orient », 2012.

Dominique VIDAL (dir.), *Palestine/Israël : un État, deux États ?*, Paris/Beyrouth, Actes Sud - Institut des études palestiniennes, 2011.

Michel WARSCHAWSKI, *Israël-Palestine, le défi binational*, Paris, Textuel, 2001.

INDEX

A

Abbas, Mahmoud, 61, 119
Abdallah II de Jordanie, 31, 165
Abdelkader, 49
Aflak, Michel, 90
Alaouite, 30, 35, 36
Al-Assad, Bachar, 81, 127, 135, 149, 161, 165
Al-Assad, Hafez, 90
Al-Houthi, Hussein Badredin, 84
Aliya, 35
Al-Sadate, Anouar, 16, 57
Al-Saoud, Salman ben Abdelaziz, 85, 124
Al-Sarraj, Fayeze, 77
Al-Sissi, Abdel Fattah, 110
Aoun, Michel, 95
Arafat, Yasser, 57, 60, 61, 91

B

Baasisme, 90, 92
Barak, Ehud, 61
Ben Ali, Hussein, 49
Ben Ali, Zine el-Abidine, 14
Berbère, 11, 38, 39, 40
Bitar, Salah Al-Din, 90
Bonaparte, Napoléon, 48
Bouazizi, Mohamed, 22
Bourguiba, Habib, 23

Bush, George W., 73, 145, 157, 165

C

Charia, 95, 130
Chiisme, 30, 31, 32, 126, 169
Chirac, Jacques, 157
Clinton, Bill, 61

D

Daech, 73, 85, 98
de Gaulle, Charles, 156, 157, 158
Dhimmi, 35
Druze, 36

F

Frères musulmans, 95, 110, 111, 122, 161
Friedman, David, 118

G

Guerre froide, 7, 49, 106, 140, 141, 142, 144, 148

H

Hadi, Abdrabbo Mansour, 84
Haftar, Khalifa, 77
Herzl, Théodore, 52

Hollande, François, 157, 158
Houthiste, 31, 84, 85, 127, 131
Hussein de Jordanie, 91
Hussein, Saddam, 31, 72, 73, 114, 145, 157, 164, 165, 173

I

Infatah, 15, 16
Intifada, 60, 61, 69

K

Kadhafi, Mouammar, 39, 76, 77, 78
Khomeyni, Rouhollah, 164
Kurdes, 73, 99, 149, 161, 168, 169, 170

M

Mahomet, 10, 30
Maronite, 35, 95, 116
Morsi, Mohamed, 31, 110
Moubarak, Hosni, 31, 110, 145, 165

N

Nasser, Gamal Abdel, 26, 56, 91, 92, 94, 140, 141, 156
Nassérisme, 91, 92
Néguib, Mohammed, 91

Néoconservateurs, 147
Netanyahou, Benyamin, 61, 118, 119

O

Obama, Barack, 81, 118, 145

P

Panarabisme, 94, 98, 99
Peres, Shimon, 61
Poutine, Vladimir, 149

Q

Qabus ibn Saïd, 126

R

Rabin, Yitzhak, 60, 68

S

Saleh, Ali Abdallah, 31, 43, 84, 127
Sarkozy, Nicolas, 157, 158
Sharon, Ariel, 61
Sionisme, 52, 54

T

Traité de non-prolifération (TNP), 173
Trump, Donald, 118, 119, 145

Z

Zaïdisme, 32

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET SOURCES

Les mondes arabes	13
Données économiques sur les États membres de la Ligue des États arabes	17
Source : calculs de l'auteur à partir de <i>L'Année stratégique 2018</i> , Paris, IRIS/Armand Colin, 2017.	
Évolution des réserves de pétrole par zone géographique en 1994, 2004 et 2014.....	21
Source : Connaissance des Énergies. www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/reserves-de-petrole-dans-le-monde	
Indice de fécondité et part des moins de 15 ans dans les mondes arabes	25
Source : calculs de l'auteur à partir de <i>L'Année stratégique 2018</i> , Paris, IRIS/Armand Colin, 2017.	
La liberté de la presse dans le monde selon Reporters sans frontières (2017)	29
Source : www.rsf.org (2017)	
L'arc chiite.....	33
Source : The Pew Research Center. CIA World Factbook 2014.	
Les chrétiens d'Orient (2012).....	37
Source : d'après <i>Le Monde</i> , « Les chrétiens d'Orient », 18 septembre 2012.	

Les minorités kurdes et berbères.....	41
---------------------------------------	----

Sources : d'après *Encyclopédie berbère*, Édisud, Aix-en-Provence, 1992 ; *Les Kabyles : éléments pour la compréhension de l'identité berbère en Algérie*, Groupement pour les droits des minorités, Paris, 1992 ; Salem Chaker, *Berbères d'aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, 1989 ; et Jacques Leclerc, 2008, pour les zones kurdes.

Situation politique dans les mondes arabes au 1 ^{er} juillet 2017	45
--	----

Source : *Moyen-Orient*, n° 35, juillet-septembre 2017.

L'irrépressible mouvement de décolonisation des États arabes.....	51
---	----

Le plan de partage de l'ONU, 29 novembre 1947.....	55
--	----

Évolution de l'État d'Israël entre 1947 et 1967	59
---	----

L'archipel de Palestine	63
-------------------------------	----

Source : d'après une carte imaginée par Julien Bousac en 2013, à partir de documents fournis par le Bureau de coordination pour les affaires humanitaires dans les territoires palestiniens occupés et B'Tselem. Toutes les zones de Cisjordanie aux mains d'Israël ont été transformées en mer.

Évolution des Territoires palestiniens jusqu'à aujourd'hui....	67
--	----

Le schéma constitutionnel de l'Autorité palestinienne.....	71
--	----

Source : d'après Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud, Sid-Ahmed Souiah, *Atlas des Palestiniens. Un peuple en quête d'État*, Paris, Autrement, 2014.

La spectaculaire conquête territoriale de Daech en 2014..	75
---	----

Source : *Le Figaro*, 12 juin 2014.

La Libye en décembre 2016.....	79
--------------------------------	----

Source : Charles Thépaut, *Le monde arabe en morceaux*, Paris, Armand Colin, 2017.

Le rôle des puissances extérieures dans la guerre en Syrie (2015).....	83
Source : d'après « Comprendre la situation syrienne en 5 minutes », www.lemonde.fr , 27 octobre 2015.	
Les forces en présence au Yémen en décembre 2017	87
Source : <i>Monde diplomatique</i> , décembre 2017.	
L'éphémère République arabe unie	93
Les applications de la charia dans les mondes arabes.....	97
Sources : France Culture / Baudouin Dupret, <i>La charia</i> , La Découverte, 2014. Collectif, <i>La charia aujourd'hui</i> , La Découverte, 2012. <i>Atlas de l'islam</i> , Autrement, 2014. <i>Dictionnaire historique de l'islam</i> , PUF, 1996.	
L'affirmation des États-nations	101
Le bilan des soulèvements arabes (2017)	105
Le Sahara occidental : point de discorde entre le Maroc et l'Algérie	109
Source : <i>Le Monde</i> , 8 mai 2015.	
Soudan et Soudan du Sud.....	113
Source : <i>Questions internationales</i> , n° 58 novembre-décembre 2012. (D'après Carto n° 3, janvier 2011 ; www.internal-displacement.org ; http://reliefweb.int et http://unocha.org)	
Forces militaires présentes en Syrie en novembre 2017	117
Source : <i>Le Monde</i> , 28 novembre 2017.	
Israël-Palestine : les chiffres d'une confrontation.....	121
Source : www.lexpress.fr , 24 août 2014.	
L'équilibre budgétaire saoudien radicalement tributaire du prix du pétrole.....	125
Source : © Radio France / Olivier Bénis. France Inter, « L'Arabie saoudite à crédit mais pas inquiète », 2 septembre 2016.	
Source des chiffres du baril de pétrole : www.prixdubaril.com	

La place du Yémen et d'Oman dans la géostratégie de l'océan Indien (2017).....	129
Source : d'après Philippe Rekacewicz, <i>Le Monde diplomatique</i> , novembre 2008 ; mise à jour par Légendes Cartographie.	
La Somalie, un État failli	133
Source : www.lefigaro.fr , 14 janvier 2013.	
Les institutions panarabes.....	137
Les alliances politiques au Moyen-Orient durant la guerre froide.....	143
La région vue par un néoconservateur états-unien	147
Source : Ralph Peters, "Blood borders. How a better Middle East would look », <i>Armed forces Journal</i> , juin 2006.	
La Russie au Moyen-Orient en 2016	151
Source : <i>Moyen-Orient</i> , n° 30, avril-juin 2016.	
Les relations euro-arabes en Méditerranée	155
Évolution du volume des échanges entre la France et les différents ensembles de la région, y compris livraison de matériel militaire, en milliards d'euros, entre 2013 et 2015	159
Sources : Douanes françaises et ministère de la Défense (2015).	
Le monde vu de Turquie	163
Source : La Documentation française (février 2015). www.ladocumentationfrancaise.fr/cartes/organisations-et-relations-internationales/coo1656-le-monde-vu-de-turquie	
L'environnement géostratégique de l'Iran	167
Source : <i>L'Année stratégique 2012</i> , Paris, IRIS/Armand Colin, 2013.	
Les régions de peuplement kurde	171
Source : AFP / Institut kurde de Paris, Stratford, ISW (2016).	
Force intérimaire des Nations unies au Liban (janvier 2018).....	175
Source : FINUL (2018), https://mplbelgique.files.wordpress.com/2010/07/finul-liban-troupes-fra-esp-ita.jpg	

« Géopolitique », la collection indispensable pour comprendre le monde

Crises, guerres, incidents diplomatiques... Le jeu des grandes puissances s'invite quotidiennement dans l'actualité, et la géopolitique procure les clés indispensables pour décoder le monde d'aujourd'hui. Cette collection présente aux amateurs, aux curieux et aux perplexes une entrée directe et décomplexée dans les grandes questions contemporaines : contexte, défis, enjeux et perspectives sont décryptés par des auteurs experts dans des fiches synthétiques et accessibles à tous.